



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA **ZONE AGRICOLE**



MRC 
Acton

Québec 

Adopté le 9 décembre 2020





TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET.....	7
ÉQUIPE DE RÉALISATION	8
REMERCIEMENTS	10
MISE EN CONTEXTE	11
Objectifs initiaux de la démarche.....	12
Résultats attendus	13
ÉLABORATION DU PDZA	14
CONSULTATION DU MILIEU.....	16
SECTION 1 PORTRAIT	18
Portrait du territoire.....	18
Activités agricoles	33
Activités forestières.....	63
SECTION 2 DIAGNOSTIC.....	72
SECTION 3 ENJEUX	76
SECTION 4 VISION.....	82
SECTION 5 PLAN D'ACTION	83
SECTION 6 MISE OEUVRE	100
Diffusion du PDZA	100
Mise en place d'un comité de suivi.....	101
ANNEXE.....	102
RÉFÉRENCES	110

Crédits photos de la page couverture de haut en bas
@ Ferme La Bourrasque
@ Les Trouvailles Gourmandes du Canton
@ MRC d'Acton

LISTE DES CARTES

Carte 1 Localisation de la MRC d'Acton	20
Carte 2 Grandes affectations du territoire	23
Carte 3 Occupation du territoire	24
Carte 4 Types de peuplement forestier	28
Carte 5 Potentiel des sols	31
Carte 6 Cultures assurées	36
Carte 7 Activités principales	37
Carte 8 Lieux de transformation à la ferme.....	44
Carte 9 Attraites touristiques	57

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 Superficie des types de couverts forestiers par municipalité (en ha).....	26
Graphique 2 Évolution des exploitations par type de production.....	34
Graphique 3 Exploitations par strate de revenus dans la MRC d'Acton.....	39
Graphique 4 Lieux où les gens se procurent leurs aliments.....	51
Graphique 5 Critères pour le lieu d'achat des aliments	51
Graphique 6 Critères pour le choix des produits.....	52
Graphique 7 Conditions facilitantes pour l'accès aux aliments locaux	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Consultations réalisées.....	17
Tableau 2 Utilisation de la superficie exploitée (ha) sur le territoire de la MRC.....	25
Tableau 3 Types de couvert forestier dans la MRC d'Acton	27
Tableau 5 Description des classes de sols.....	30
Tableau 6 Nombre d'entreprises agricoles par municipalité.	33
Tableau 8 Catégories de productions végétales certifiées	38
Tableau 9 Répartition des exploitations par strate de revenu (en millier de \$)	40
Tableau 10 Activités de transformation alimentaire	43
Tableau 11 Emplois en entreprises de transformation alimentaire hors ferme.....	45
Tableau 12 Exploitations agricoles vendant directement aux consommateurs.....	47
Tableau 13 Exploitations agricoles vendant directement à un intermédiaire.....	49
Tableau 14 Déterminants de l'accessibilité physique et économique aux aliments.....	53
Tableau 15 Liste des épicerie de la MRC	54
Tableau 16 Types d'activités agrotouristiques offertes par les exploitations agricoles.....	55
Tableau 17 Nombre de membres répartis selon les strates d'âge et la municipalité	58
Tableau 18 Exploitations de la relève établie, de moins de 40 ans	59
Tableau 19 Exploitations agricoles par municipalité.....	60
Tableau 20 Relève agricole par municipalité.....	61
Tableau 21 Producteurs forestiers et superficie enregistrée par municipalité	63
Tableau 22 Producteurs forestiers et superficie enregistrée dans la MRC d'Acton	64
Tableau 23 Distribution du fort potentiel de récolte dans la MRC d'Acton.....	65
Tableau 24 Superficie d'aménagements réalisés et montants investis (MRC d'Acton)	66
Tableau 25 Nombre d'emplois par secteur manufacturier	68



MOT DU PRÉFET



En tant que préfet de la MRC d'Acton et président du comité directeur du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), je suis fier de vous présenter le PDZA de la MRC d'Acton. La MRC d'Acton, dont près de 98 % du territoire est en zone agricole, est une région qui se distingue par son caractère rural, agricole et forestier. Avec 414 fermes, l'agriculture est un moteur de développement significatif.

Notre exercice de PDZA se voulait avant tout une démarche de rapprochement et une invitation à travailler ensemble. Elle visait à créer des ponts avec les producteurs agricoles et à mieux connaître leur réalité et leurs besoins.

Pour élaborer le PDZA, une centaine de producteurs, intervenants du milieu et professionnels forestiers ont exprimé, lors de cinq consultations, les défis auxquels ils font face et leur vision du développement de la zone agricole. Ces rencontres de réseautage ont contribué à instaurer un climat de concertation essentiel au développement de projets structurants. Le comité directeur remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont pris part à ces différentes consultations.

Avec ce PDZA, la MRC se dote d'un plan d'action sur trois ans réaliste, assorti d'actions concrètes. Ces actions contribueront à soutenir les initiatives collectives liées à la production, la mise en marché et la transformation, à favoriser l'accessibilité aux aliments locaux, à soutenir les projets agricoles pour la relève, à favoriser le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre et à développer le plein potentiel de la forêt (acéricole, faunique et forestier).

Le plan d'action nous guidera afin de répondre aux aspirations de producteurs agricoles et propriétaires forestiers, tout en comblant des besoins de la collectivité, comme la vitalité socio-économique des communautés, la diversification de l'offre touristique ou l'accès à une alimentation saine.

En mettant en commun nos forces, en collaborant étroitement et en misant sur l'innovation, nous sommes certains que nous pourrions mettre en valeur l'énorme potentiel agricole, acéricole et forestier de la MRC et générer des retombées dans nos collectivités dont nous serons fiers !

JEAN-MARIE LAPLANTE

Préfet de la MRC d'Acton
Président du comité directeur du PDZA

ÉQUIPE DE RÉALISATION

COMITÉ DIRECTEUR

Jean-Marie Laplante

Préfet de la MRC d'Acton et président du
Comité consultatif agricole de la MRC

Jean-Marc Ménard

Maire
Municipalité de Sainte-Christine

Serge Dupont

Directeur général adjoint et directeur du
service de l'aménagement
MRC d'Acton

René Pedneault

Directeur du développement et conseiller
économique et stratégique
MRC d'Acton

Éric Beauregard

Président
Syndicat de l'UPA de la Rivière noire

Claude Lapointe

Représentant
Syndicat de l'UPA de la Rivière noire

Zoé Bisaillon

Représentante
Syndicat de l'UPA de la Rivière noire

Évelyne Vouligny

Conseillère en aménagement et
développement rural
MAPAQ Montérégie-Est

COMITÉ TECHNIQUE

Éric Beauregard

Président
Syndicat de l'UPA de la Rivière noire

Julie Robert

Conseillère à l'aménagement
Fédération de l'UPA de la Montérégie

Évelyne Vouligny

Conseillère en aménagement et
développement rural
MAPAQ Montérégie-Est

Steve Breton

Directeur adjoint
Agence forestière de la Montérégie

Isabelle Duquette

Directrice générale
Réseau Agriconseils

Serge Dupont

Directeur général adjoint et directeur du
service de l'aménagement
MRC d'Acton

René Pedneault

Directeur du développement et conseiller
économique et stratégique
MRC d'Acton



PERSONNEL TECHNIQUE

Coordination et rédaction

Karine Filiatrault

Conseillère au développement
MRC d'Acton

Soutien à la coordination et à la rédaction

Serge Dupont

Directeur général adjoint et directeur du
service de l'aménagement
MRC d'Acton

René Pedneault

Directeur du développement et conseiller
économique et stratégique
MRC d'Acton

Contribution à la rédaction du portrait

Steve Breton

Directeur adjoint
Agence forestière de la Montérégie

Isabelle Duquette

Directrice générale
Réseau Agriconseils

Annick Lefrançois

Conseillère au développement économique
MRC d'Acton

Julie Robert

Conseillère à l'aménagement
Fédération de l'UPA de la Montérégie

Patrice Savoie

Organisateur communautaire
CLSC de la MRC d'Acton

Évelyne Vouligny

Conseillère en aménagement et
développement rural
MAPAQ Montérégie-Est

Stratégie de consultation et animation

Marianne Mathis

Présidente
Société Géo'Graph / Mathis et cie

Responsable des communications

Isabelle Dauphinais

Conseillère au développement et
responsable des communications
MRC d'Acton

Révision linguistique

Joanne Chicoine

Correctrice-révisseuse
La Plume Fléchée

Cartographie

Benjamin Mainguy-Seers

Stagiaire en géomatique
MRC d'Acton

Vincent Cordeau

Technicien à l'aménagement
MRC d'Acton

Graphisme

Julie Lefebvre

Consultante en solutions d'affaires
et formatrice



REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les producteurs agricoles, propriétaires forestiers, intervenants du milieu, représentants municipaux et citoyens qui ont participé aux démarches de consultation.

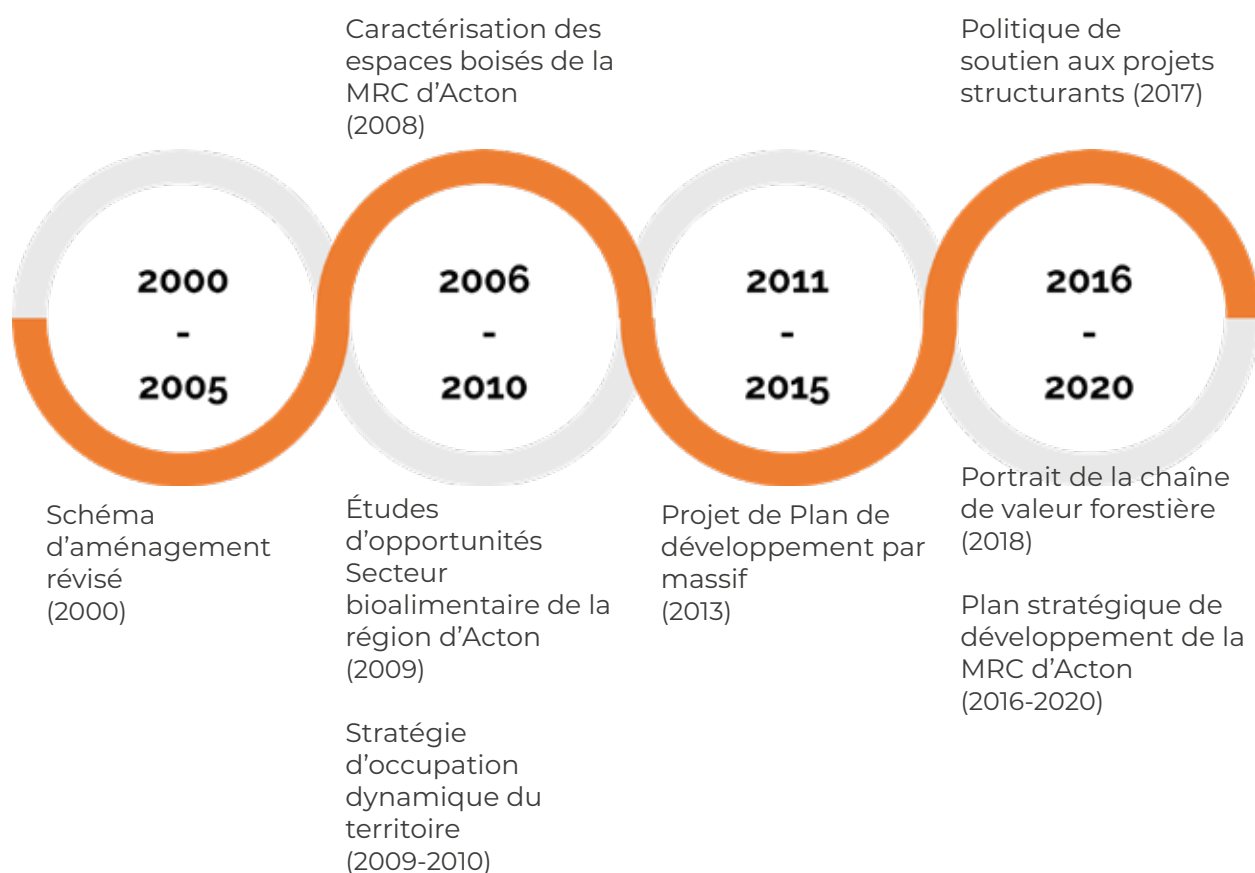
Nous remercions le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de son soutien financier pour l'élaboration du PDZA. Nous remercions également Évelyne Vouligny, conseillère au MAPAQ, qui, par son engagement et son soutien constant, a contribué de façon significative à la démarche.

Nos remerciements vont également à Marianne Mathis, qui a su partager son expertise et nous accompagner étroitement dans toute la démarche de consultation.

Enfin, nous soulignons l'apport exceptionnel des membres des comités directeur et technique qui ont investi leur temps et mis à profit leurs connaissances afin de mener à bien la démarche.

MISE EN CONTEXTE

Au cours des dernières années, la MRC d'Acton s'est dotée de plusieurs études et outils de planification afin d'orienter le développement de son territoire. Les données, tout comme les constats et les orientations qui s'en dégagent, ont servi de base à l'élaboration du PDZA, en plus de teinter les objectifs initiaux visés par la démarche et les résultats attendus.



OBJECTIFS INITIAUX DE LA DÉMARCHE

Au début du processus, le conseil de la MRC a adopté des objectifs visant à orienter le processus d'élaboration du PDZA. Ce sont les différentes études et outils de planification, dont s'était déjà dotée auparavant la MRC, qui ont teinté les objectifs initiaux visés par la démarche.

- **Mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits**
 - Consolider les entreprises agricoles existantes en identifiant leurs principaux besoins et des moyens pour y répondre (ex. : énergie, communication, services publics)
 - Consolider l'offre agroalimentaire territoriale
 - Consolider la commercialisation des produits alimentaires
 - Améliorer l'accès aux produits alimentaires régionaux pour les citoyens, les organismes, les institutions et les entreprises
- **Viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou modes de mise en marché**
 - Développer de nouvelles opportunités structurantes et soutenir les entreprises dans leurs activités de commercialisation (particulièrement les productions spécialisées et le secteur de la transformation agroalimentaire)
 - Soutenir les entrepreneurs pour chacune des étapes de la chaîne de valeur et stimuler l'innovation
 - Favoriser les partenariats en agriculture et en foresterie
- **Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture**
 - Mettre en valeur le potentiel forestier du territoire en lien avec la production de matière ligneuse, l'aménagement forestier, l'exploitation des produits forestiers non ligneux tels que l'acériculture, la mise en valeur et la gestion des autres ressources de la forêt (ex. : la faune). Les interventions devraient viser à répondre à la fois aux valeurs et aux intérêts des propriétaires et des collectivités (ex. : gestion de la faune comme nuisance aux cultures et comme potentiel pour la chasse).
 - Favoriser la sécurité alimentaire (disponibilité et accessibilité des aliments de qualité et en quantité suffisante pour la population – accès aux produits agroalimentaires locaux)
- **Encourager le développement des activités complémentaires à l'agriculture telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme**
 - Cibler les activités complémentaires les plus pertinentes et identifier des moyens pour les soutenir
 - Développer une vocation touristique mettant en valeur les ressources et les attraits du territoire

RÉSULTATS ATTENDUS

La démarche d'élaboration d'un PDZA permettra d'abord, pour le Conseil de la MRC et le personnel en place, de **mieux connaître les producteurs agricoles du territoire ainsi que leur réalité et leurs besoins**. La démarche sera l'occasion de créer de nouveaux contacts avec des producteurs, ou encore de renforcer la collaboration existante.

Les mécanismes de participation prévus impliqueront de près les producteurs agricoles dans la démarche. Les élus municipaux, les producteurs agricoles et les partenaires auront à différentes reprises l'occasion de se prononcer sur les enjeux agricoles. Le projet créera ainsi de **nouveaux liens dans le milieu et des occasions de maillages**, en plus d'instaurer un climat de concertation essentiel au développement de projets structurants.

La démarche est une occasion de **donner suite à différentes études et planifications** réalisées durant les dernières années par la MRC, qui ont nécessité des ressources financières et un engagement en temps significatifs de la part de la MRC et de nombreux partenaires.

L'élaboration du PDZA permettra également d'explorer comment le développement de la zone agricole peut à la fois **répondre aux aspirations des producteurs agricoles et des propriétaires forestiers**, tout en comblant des **besoins de la collectivité** (ex. : vitalité socio-économique des communautés, diversification de l'offre touristique, accès à une alimentation saine, etc.).

La MRC souhaite se doter d'un **plan d'action réaliste**. Ainsi, le plan d'action ne sera pas jugé sur la base du nombre d'actions prévues, mais par la faisabilité de celles-ci, conformément aux besoins identifiés et aux ressources financières et humaines disponibles. Par ailleurs, l'exercice permettra de proposer des projets structurants, issus d'une **planification reconnue par le milieu**. La MRC aura ainsi l'opportunité de faire appel à des fonds existants pour agir comme effet de levier dans le financement des projets.

Le PDZA permettra concrètement **d'améliorer les ressources disponibles pour l'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires**, et ce, à toutes les étapes de la chaîne de valeur (production, transformation, mise en marché). Il favorisera le développement d'outils qui répondent à des besoins actuels et qui sont complémentaires aux outils déjà existants.

Le PDZA favorisera **l'innovation** en renforçant le soutien offert au milieu agricole et aux intervenants pour faire face aux changements (ex. : adaptation aux changements climatiques, gestion des espèces exotiques envahissantes) et s'adapter aux consommateurs (évolution des tendances de consommation).

ÉLABORATION DU PDZA

La démarche de PDZA a débuté en novembre 2018, avec la mise en place d'un comité directeur, formé de représentants de la MRC d'Acton, du Syndicat de l'UPA de la Rivière noire et de la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le comité directeur a par la suite nommé les membres du comité technique, dont le rôle était de soutenir la démarche en apportant une expertise technique. Durant l'élaboration du PDZA, le comité directeur s'est réuni à 6 reprises, tandis que le comité technique s'est réuni à 13 reprises.

La première étape concernait l'élaboration du portrait du territoire et des activités agricoles et forestières. C'est à l'hiver 2019 que l'équipe de travail a amorcé la réalisation du portrait. Durant la même période, le comité directeur a élaboré une stratégie de consultation avec l'aide d'une personne-ressource externe. Ainsi, au printemps 2019, trois grandes consultations ont eu lieu, soit la consultation des producteurs agricoles, la consultation sur l'offre agroalimentaire locale et le groupe de discussion sur le développement forestier. Les participants à ces consultations ont fourni un apport considérable pour améliorer le portrait et jeter les bases de ce qui deviendrait plus tard le diagnostic.

Concrètement, la réalisation du diagnostic a consisté à définir les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées au développement de la zone agricole et à établir des enjeux prioritaires. Cette analyse a été effectuée à l'automne 2019. Ainsi, le diagnostic a été établi à la lumière des résultats de plusieurs consultations et ce, avant la période de pandémie qui frappe le Québec depuis le printemps 2020. Or, la crise de la COVID-19 a changé la donne sur plusieurs plans. Le



secteur agricole en a été affecté directement, comme tous les secteurs de l'économie. Ainsi, selon les domaines de production ou les modes de mise en marché, certaines entreprises agricoles ont connu des baisses importantes de leur chiffre d'affaires, tandis que d'autres ont assisté à une augmentation de leurs ventes.

De plus, dans la MRC d'Acton, le contexte entourant la pandémie s'est en quelque sorte avéré un accélérateur d'initiatives collectives. Rappelons que juste avant l'entrée en vigueur des mesures sanitaires, soit au début du mois de mars 2020, nous avons assisté au succès de la deuxième bourse innovation agricole. L'événement a été mobilisateur, non seulement par la qualité des candidatures reçues, mais également par le fait que, pour une toute première fois, l'entièreté des produits servis aux convives provenait du terroir de la MRC d'Acton.

Par la suite, soit au tout début de la phase de confinement en mars 2020, des producteurs agricoles de la MRC ont saisi l'opportunité liée à l'engouement pour l'achat local et se sont rassemblés pour initier un projet de mise en marché collective de leurs produits, sous la forme d'un Marché public en ligne. Puis, à l'été 2020, d'autres projets collectifs ont pris leur envol, comme le Marché d'ici à Sainte-Christine, ainsi que le lancement des opérations du groupe d'achats de l'organisme Ressources-Femmes de la région d'Acton, dont une partie de l'approvisionnement provient de l'offre agroalimentaire locale. Enfin, toujours durant cette période, plusieurs producteurs agricoles en démarrage dans la MRC ont continué à structurer leur production autour de créneaux diversifiés, tandis que certains producteurs ont établi ou consolidé des maillages entre eux pour mieux atteindre leurs objectifs.

C'est donc en parallèle au foisonnement de toutes ces initiatives que les comités technique et directeur ont élaboré, entre mai et août 2020, le plan d'action du PDZA. Ils ont ainsi passé en revue les différentes actions proposées lors des consultations pour retenir les actions jugées les plus porteuses, représentatives des besoins exprimés par le milieu et cohérentes avec le contexte actuel.

CONSULTATION DU MILIEU

Dans le cadre de l'élaboration du PDZA, plusieurs moyens de consultation ont été déployés afin de recueillir les points de vue des producteurs agricoles et des intervenants du milieu.

Les consultations ont permis de bonifier le portrait, de définir le diagnostic, d'énoncer une vision et de proposer des actions. Le tableau suivant présente les différentes consultations réalisées, tandis que l'annexe 1 présente les principaux enjeux relevés lors des consultations.





Tableau 1 Consultations réalisées

DATE	TYPE DE CONSULTATION	PUBLIC CIBLE	NOMBRE PARTICIPANTS
Printemps 2019	Sondage auprès des citoyens sur les habitudes d'achat (en partenariat avec Ressources-Femmes de la région d'Acton)	Citoyens de la MRC d'Acton	415
Printemps 2019	Entrevues auprès d'épiceries et de transformateurs alimentaires	Entreprises	5
25 avril 2019	Consultation des producteurs agricoles	Producteurs agricoles	50
14 mai 2019	Consultation sur l'accès aux aliments locaux dans la MRC	Producteurs agricoles, organismes en développement social et municipalités	50
25 juin 2019	Groupe de discussion sur le développement de la forêt	Propriétaires et professionnels forestiers	11
19 septembre 2019	Consultation sur le diagnostic	Membres des comités directeur et technique et autres représentants du milieu	20
24 octobre 2019	Atelier de travail sur la vision	Membres du comité directeur	8
28 février 2020	Ateliers de travail sur le plan d'action	Producteurs agricoles, propriétaires forestiers, intervenants régionaux, municipalités, organismes, transformateurs alimentaires	55

SECTION 1 | PORTRAIT

PORTRAIT DU TERRITOIRE

LOCALISATION

La MRC d'Acton est située à l'extrémité est de la région administrative de la Montérégie. Elle couvre une superficie de 578 kilomètres carrés. Elle est bornée au nord par la MRC de Drummond, à l'est par la MRC du Val-Saint-François, au sud par la MRC La Haute-Yamaska et à l'ouest par la MRC des Maskoutains.

L'accessibilité routière de la MRC d'Acton est assurée par les routes nationales 116 (axe est-ouest) et 139 (axe nord-sud) qui relient le territoire aux autoroutes 10 et 55, de même qu'à l'autoroute 20 qui traverse la MRC à Saint-Nazaire-d'Acton. La MRC compte aussi sur la présence de deux chemins de fer et de deux sites de transbordement.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

La MRC d'Acton compte 8 municipalités et une population de 15 727 habitants, dont la moitié se concentre dans la ville d'Acton Vale. Il s'agit de la MRC où la densité de la population est la plus faible de toute la Montérégie.

8 municipalités
15 727
habitants



À l'instar de l'ensemble du Québec, on observe dans la MRC un phénomène de vieillissement de la population. En contrepartie, la MRC d'Acton se démarque par sa proportion élevée de familles avec enfants. Il s'agit de la MRC qui, en Montérégie, détient la proportion la plus élevée de familles avec enfants de moins de 5 ans et de familles de 3 enfants et plus.

La MRC d'Acton est la 2^e MRC en Montérégie à recevoir le plus de transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi médian se situe à l'avant-dernier rang en Montérégie, avec 35 407 \$. Quant au revenu médian après impôt des familles, il se situe à 57 398 \$, ce qui est de 15 000 \$ inférieur aux familles de la Montérégie.

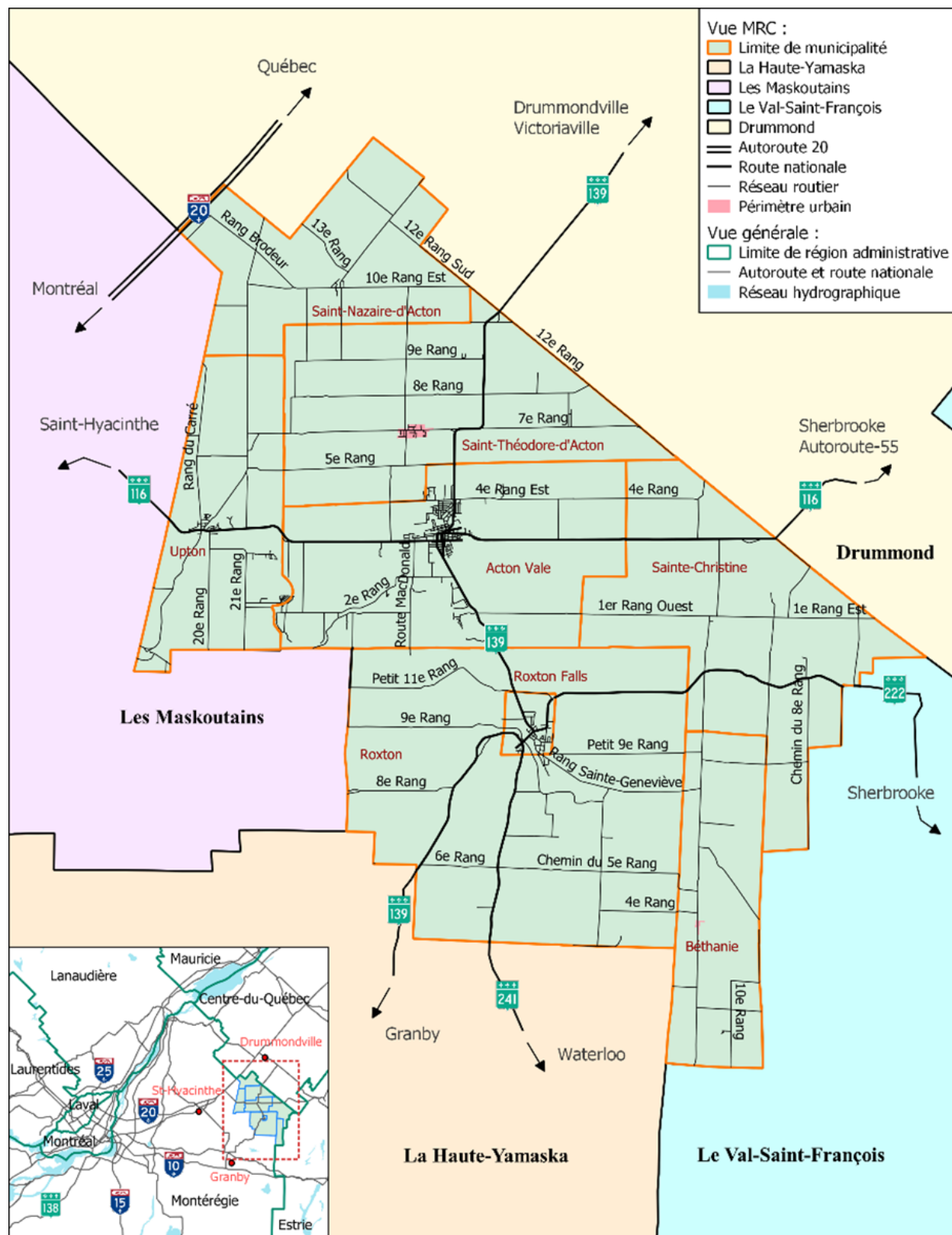
En comparaison à l'ensemble de la Montérégie, la population de 25 à 64 ans de la MRC d'Acton affiche une proportion plus élevée de personnes sans diplôme, puisqu'environ 24 % d'entre elle n'a pas de diplôme, comparativement à 13 % en Montérégie. Par ailleurs, le pourcentage de la population ayant un diplôme universitaire (baccalauréat et plus) se situe à 6,5 %, ce qui est moins élevé, comparativement à près de 23 % en Montérégie. Dans tous les groupes d'âge, la proportion des hommes n'ayant aucun diplôme est supérieure à celle des femmes dans la MRC.

Enfin, l'immigration est peu présente dans la MRC. En 2016, la MRC d'Acton comptait 280 personnes immigrantes, ce qui représente seulement 0,2 % des immigrants de la Montérégie.



@ Domaine du Cap

Carte 1 Localisation de la MRC d'Acton



OCCUPATION DU TERRITOIRE

Le territoire de la MRC d'Acton revêt un caractère rural et agricole. Au total, 97,6 % du territoire est situé en zone agricole provinciale. Ceci représente plus de 56 350 hectares. Seul le noyau urbain d'Acton Vale et les six noyaux villageois de la MRC ne sont pas inclus dans la zone agricole. De cette superficie zonée agricole, environ 44 % est occupée par des productions agricoles végétales (excluant l'acériculture), soit 24 960 hectares. Par ailleurs, environ 46 % du territoire est reconnue comme superficie forestière productive, ce qui représente 26 100 hectares. Enfin, la superficie zonée agricole restante est occupée par des milieux humides, des superficies agricoles non cultivées, des terres en friche ou abandonnées, des cours d'eau et des usages non agricoles, comme des sablières, un club de golf et des secteurs déstructurés pour l'agriculture (résidentiel, commercial et industriel). La proportion de territoire occupée par des usages non agricoles (3 %) est la plus faible de la Montérégie après la MRC du Haut-Saint-Laurent (2,8 %). La moyenne des MRC de la Montérégie est de 8,3 %.



Dans sa partie ouest, le territoire de la MRC est dominé par les terres agricoles et, dans sa partie est, par la forêt. Ceci s'explique par le fait que le territoire se situe à la jonction de deux régions physiographiques distinctes, comme en témoignent les deux grandes affectations du territoire, soit l'affectation agricole et l'affectation agroforestière. L'affectation agroforestière regroupe plus de 90 % du couvert forestier de la MRC.

Grandes affectations du territoire

Comme le décrit le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton, l'affectation agricole couvre majoritairement la partie ouest du territoire. Elle est associée à la plaine du Saint-Laurent. Elle comprend des sols riches et fertiles constitués de sédiments de la mer de Champlain (argiles et sables) qui offrent un fort potentiel pour l'agriculture. De fait, cette partie du territoire est occupée en majorité par les grandes cultures, les fermes laitières et les installations d'élevage de porcs. Elle regroupe les secteurs agricoles dynamiques caractérisés par une prédominance des terres en culture et des fermes. L'utilisation prioritaire du sol à des fins agricoles y est privilégiée. De plus, certaines activités autres qu'agricoles liées à l'exploitation ou à la conservation des ressources, certaines activités commerciales ou industrielles directement reliées à l'agriculture, ou celles dont les impacts sur l'agriculture sont limités ainsi que des activités récréatives extensives et des activités reliées à l'agrotourisme (gîtes à la ferme, tables champêtres, parties de sucres) sont également permises. La fonction résidentielle est restreinte aux secteurs déstructurés pour l'agriculture.

L'affectation agroforestière couvre majoritairement la partie est du territoire. Celle-ci est associée à la région des Appalaches. Elle comprend des sols plus rocailleux constitués de sédiments marins et glaciaires (tills et sables). Les affleurements rocheux sont fréquents. Cette partie du territoire est marquée par la présence d'importants massifs forestiers constitués principalement d'érablières, entrecoupés de terres en culture et de pâturages. Bien que le potentiel agricole des sols soit plus limité dans cette partie du territoire, les fermes y occupent tout de même une place prépondérante. L'utilisation prioritaire du sol à des fins agricoles y est privilégiée. Les activités d'exploitation forestière, les activités récréatives de plein air, certaines activités autres qu'agricoles liées à l'exploitation ou à la conservation des ressources, certaines activités commerciales ou industrielles directement reliées à l'agriculture ou celles dont les impacts sur l'agriculture sont limités ainsi que les activités reliées à l'agrotourisme (gîtes à la ferme, tables champêtres, parties de sucre) sont également permises.

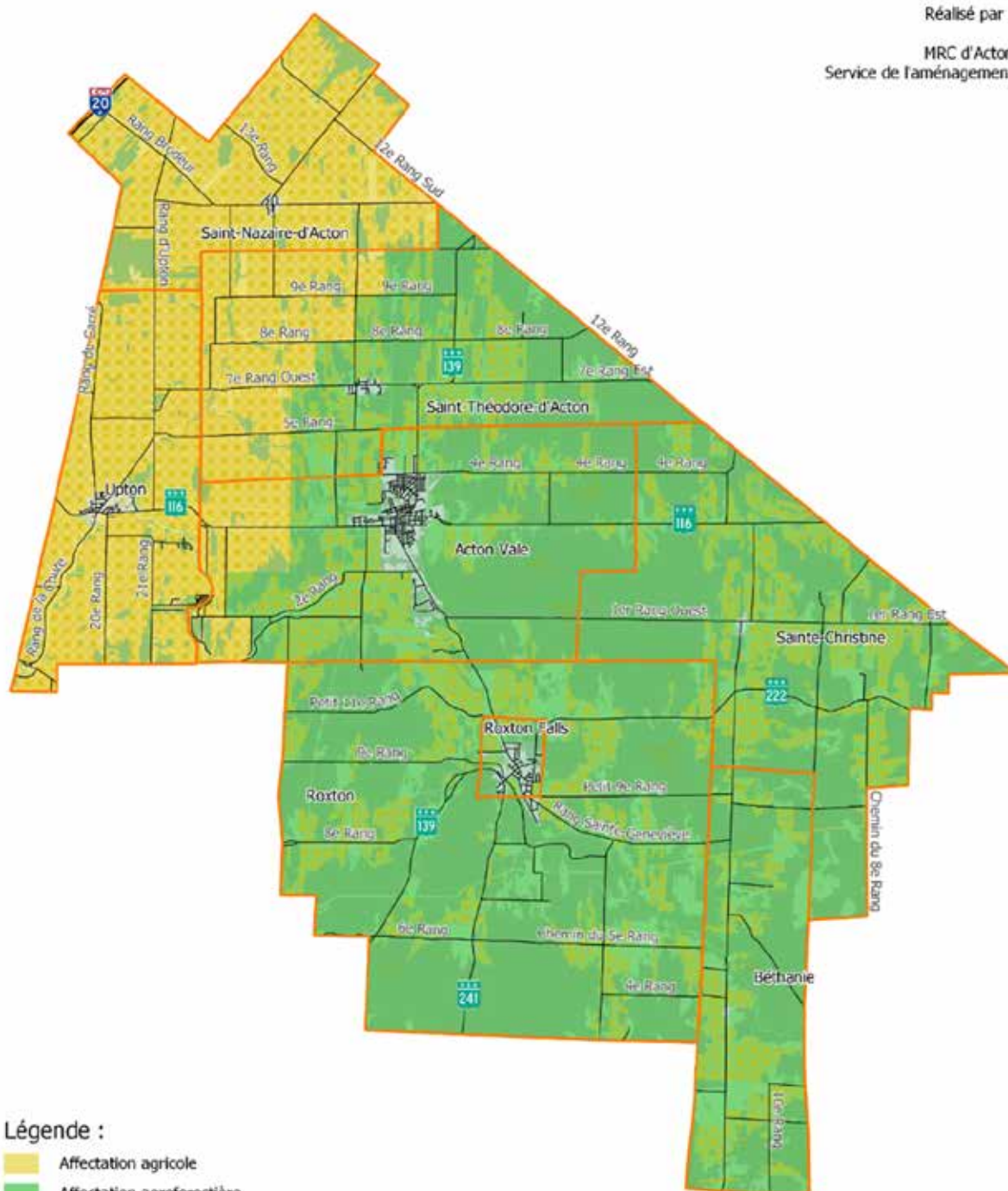
L'affectation urbaine couvre les parties du territoire déjà occupées par les noyaux urbains et les espaces nécessaires à leur croissance. Elle couvre l'ensemble des territoires compris à l'intérieur des périmètres d'urbanisation (PU), où sont regroupées les activités de nature urbaine existantes ou projetées. Les PU sont entièrement situés hors de la zone agricole provinciale. Au cours des quinze dernières années, très peu de pressions ont été exercées sur la zone agricole pour l'extension des PU. Deux demandes d'agrandissement de PU ont été déposées, mais refusées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Même qu'après l'inclusion à la zone agricole provinciale d'une partie de PU en 2016, la superficie totale de l'affectation urbaine aura été réduite de 1,1 hectare.

Note concernant la section Portrait

Prendre note que l'image des données de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles n'a pas encore été validée pour la région de la Montérégie-Est. Une validation est en cours et un processus de certification est à venir. À terme, l'image des données certifiées pourrait différer des données transmises. Toutefois, le MAPAQ est d'avis que la couche de données actuelle demeure adéquate pour mettre en évidence des tendances dans le cadre de l'élaboration d'un portrait agricole à l'échelle d'une MRC. Ce portrait devra tout de même prendre en considération les corrections de la nouvelle image de données transmise plus tard.

Carte 2 Grandes affectations du territoire

Réalisé par :
MRC d'Acton
Service de l'aménagement



Légende :

- Affectation agricole
- Affectation agroforestière
- Réseau routier
- Périmètre urbain

Échelle - 1 : 190 000

Projection :
NAD83
MTM Zone 8

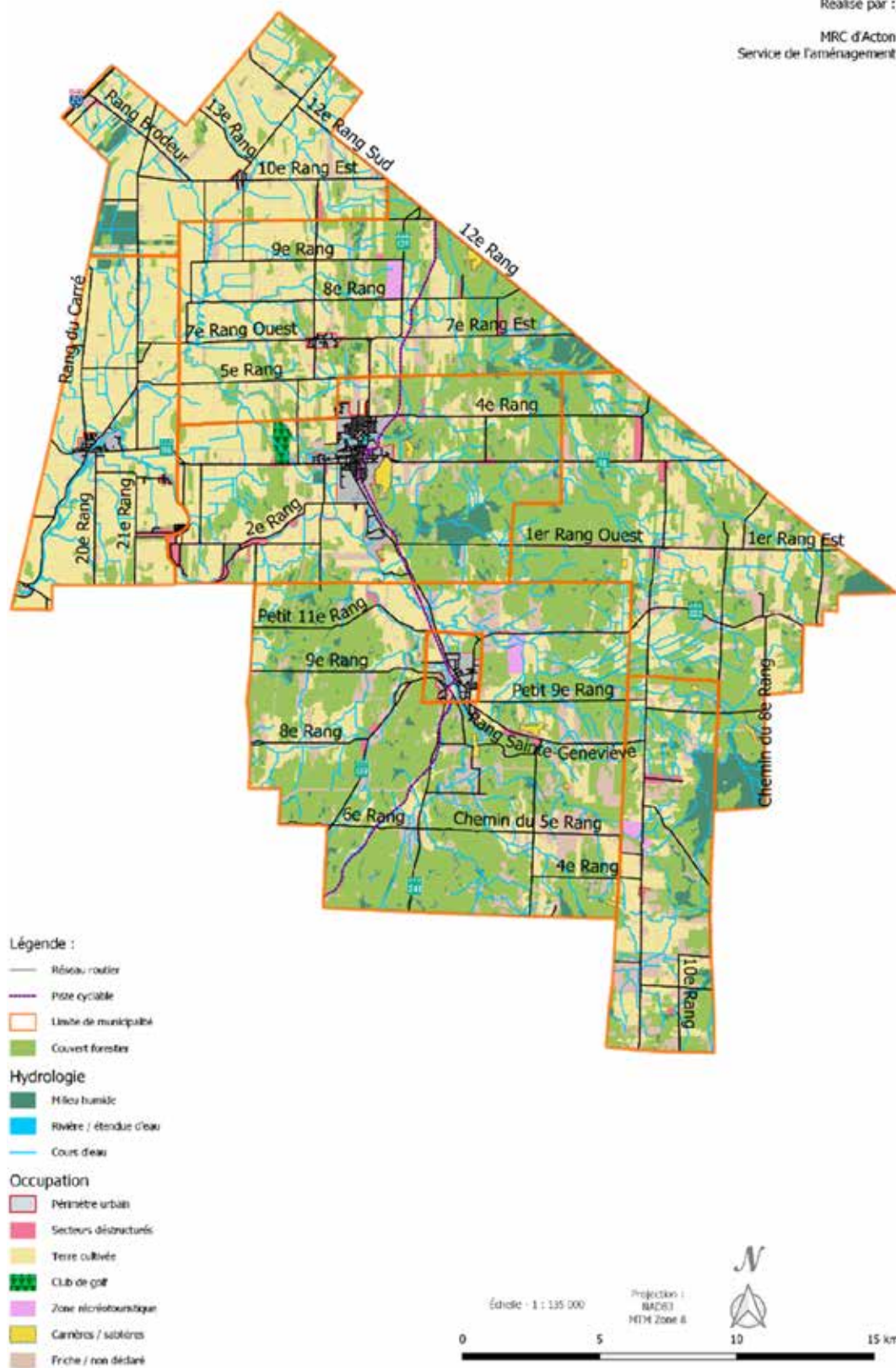
0 5 10 15 km



Carte 3 Occupation du territoire

Réalisé par :

MRC d'Acton
Service de l'aménagement



Superficies exploitées

Dans la MRC d'Acton, les quelques 414 fermes occupent une place importante du territoire, soit 65 %. Entre 2010 et 2018, la taille moyenne des fermes a augmenté, tandis que le nombre de fermes a diminué. Pour cette période, la moyenne des superficies exploitées est passée de 89 à 97 hectares et le nombre de fermes est passé de 429 à 414.

Les cultures du maïs-grain, du foin et du soya, destinées à l'alimentation du bétail, occupent la majorité des superficies agricoles.

La superficie destinée aux fourrages (8 031 ha), ainsi que la superficie totale des érablières avec ou sans entailles (2 943 ha) et celle des pâturages (1 366 ha), occupent également une place significative.

D'ailleurs, la MRC d'Acton figure au 4^e rang en Montérégie sur le plan des superficies exploitées pour l'acériculture, avec 12 % du total des superficies. Ceci est significatif, si l'on considère que la superficie totale de la MRC ne représente que 5% de celle de la Montérégie.

Entre 2004 et 2018, la superficie exploitée en productions végétales a augmenté d'environ 2 200 hectares, pour atteindre 27 980 hectares. La production de céréales et protéagineux a augmenté (+ 2 132 ha), tandis que les superficies en pâturages (- 830 ha) et en fourrages (- 527 ha) ont diminué.

Tableau 2 Utilisation de la superficie exploitée (ha) sur le territoire de la MRC

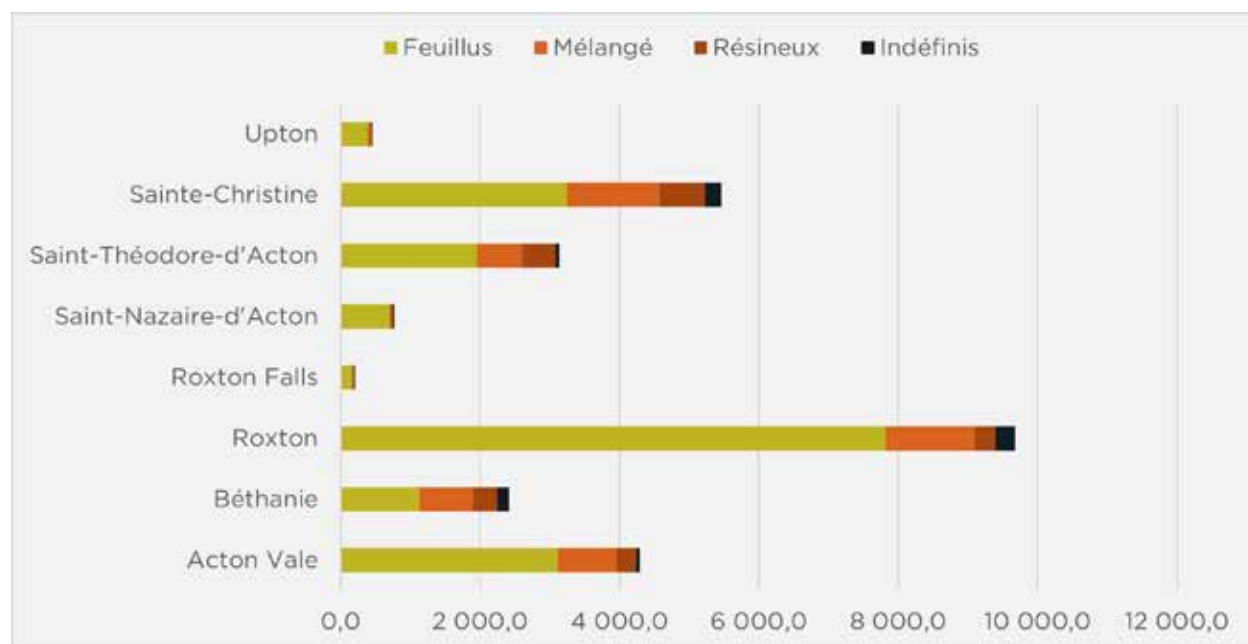
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	ACTON	MRC RÉGION	MONTÉRÉGIE
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	15 397	3,6 %	423 533
Fourrages	8 031	9,9 %	81 334
Boisés et plantations forestières	7 573	8,2 %	92 102
Acériculture (superficie totale, avec ou sans entailles)	2 943	12,6 %	23 438
Autres superficies non cultivées ou cultivées	1 764	6,3 %	27 788
Pâturages	1 366	7,6 %	18 048
Terres en friche (terres abandonnées)	346	6,3 %	5 479
Production horticole (fruits, légumes, horticulture ornementale et cultures abritées)	167	0,5 %	35 255
Total de la superficie exploitée	37 587	5,3 %	706 977

Source : MAPAQ 2018b

Couvert Forestier

À l'instar de l'agriculture, la forêt dite productive occupe une part importante de la zone agricole de la MRC, soit plus de 46 % de sa superficie. La MRC se situe au 4^e rang en Montérégie pour la superficie totale de son couvert forestier. Elle détient ainsi 7,3 % de la superficie forestière totale de la Montérégie. Bien que les activités forestières ne soient pas aussi développées que les activités agricoles, l'importance de la ressource, en termes d'occupation du territoire, est significative. Les municipalités locales qui comptent les plus grandes superficies de forêt sont Roxton (9 680 ha), Sainte-Christine (5 445 ha) et Acton Vale (4 294 ha).

Graphique 1 Superficie des types de couverts forestiers par municipalité (en ha).



Source : MFFP, 2009



Selon les données de 2009 de l'inventaire écoforestier du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP), la forêt feuillue est dominante sur le territoire de la MRC d'Acton puisqu'elle couvre 70 % de la superficie forestière. La forêt mélangée représente pour sa part 19 % du territoire, tandis que la forêt résineuse et la forêt en régénération représentent les 11 % restants. Dans les groupements feuillus, l'érablière rouge domine (56 %), suivie de l'érablière à sucre (25 %). Dans les groupements mélangés, l'érablière rouge domine également (45 %), suivie des sapinières à feuillus (16 %).

Tableau 3 Types de couvert forestier dans la MRC d'Acton

COUVERT FORESTIER	DISTRIBUTION	SUPERFICIE (HA)
Feuillus	70 %	18 539
Mélangé	19 %	4 944
Résineux	8 %	2 102
Indéfinis (couvert de moins de 2 mètres de hauteur)	3 %	833
Total	100 %	26 418

Source : MFFP, 2009

La superficie forestière productive de la MRC est de 26 419 hectares, dont 26 100 hectares en zone agricole provinciale. Ceci inclut l'ensemble des forêts capables de produire 30 m³ ou plus de matière ligneuse à l'hectare en moins de 120 ans. Seulement 522 hectares sont classés comme superficies improductives et comprennent 123 ha en aulnaie, 386 ha en dénudé et semi-dénudé humide et 12 ha en dénudé et semi-dénudé sec.

Entre 2009 et 2017, la MRC d'Acton a connu des pertes de superficies forestières d'environ 273 hectares. La plus grande partie de ces pertes découle d'une conversion d'usages forestiers en usages agricoles (90,9 ha pour 33,2 %). Les autres conversions les plus importantes concernent les sablières (19,4 ha pour 7,1 %), les usages résidentiels (12,4 ha pour 4,5 %) et les routes et chemins privés (9,7 ha pour 3,5 %). Il est important de noter que pour 11 % de ces pertes (31,0 ha), les usages demeurent forestiers. On parle alors de coupes avec protection de la régénération ou de coupes totales avec plantation. La proportion de perte de superficie forestière de la MRC d'Acton (1,1 %) est inférieure à la moyenne de la Montérégie (1,3 %).

La MRC d'Acton se situe au 4^e rang en Montérégie pour ses superficies d'érablières déclarées (2 943 ha). Celles-ci sont principalement situées à Roxton (1 735 ha) et à Sainte-Christine (621 ha) ainsi que, dans une moindre mesure, à Acton Vale (191 ha), Saint-Théodore-d'Acton (164 ha) et Béthanie (110 ha).

Friches

Les friches sont relativement peu présentes sur le territoire de la MRC d'Acton. Elles ne représentent que 0,8 % du territoire zoné agricole de la MRC et que 2,2 % de toutes les friches de la Montérégie. Il s'agit presque exclusivement de friches herbacées, dont la hauteur n'excède pas deux mètres. La MRC d'Acton est une des MRC de la Montérégie où la fragmentation des boisés est la moins grande, laissant place à des massifs forestiers de plus grande envergure.

Carte 4 Types de peuplement forestier

Réalisé par :

MRC d'Acton
Service de l'aménagement

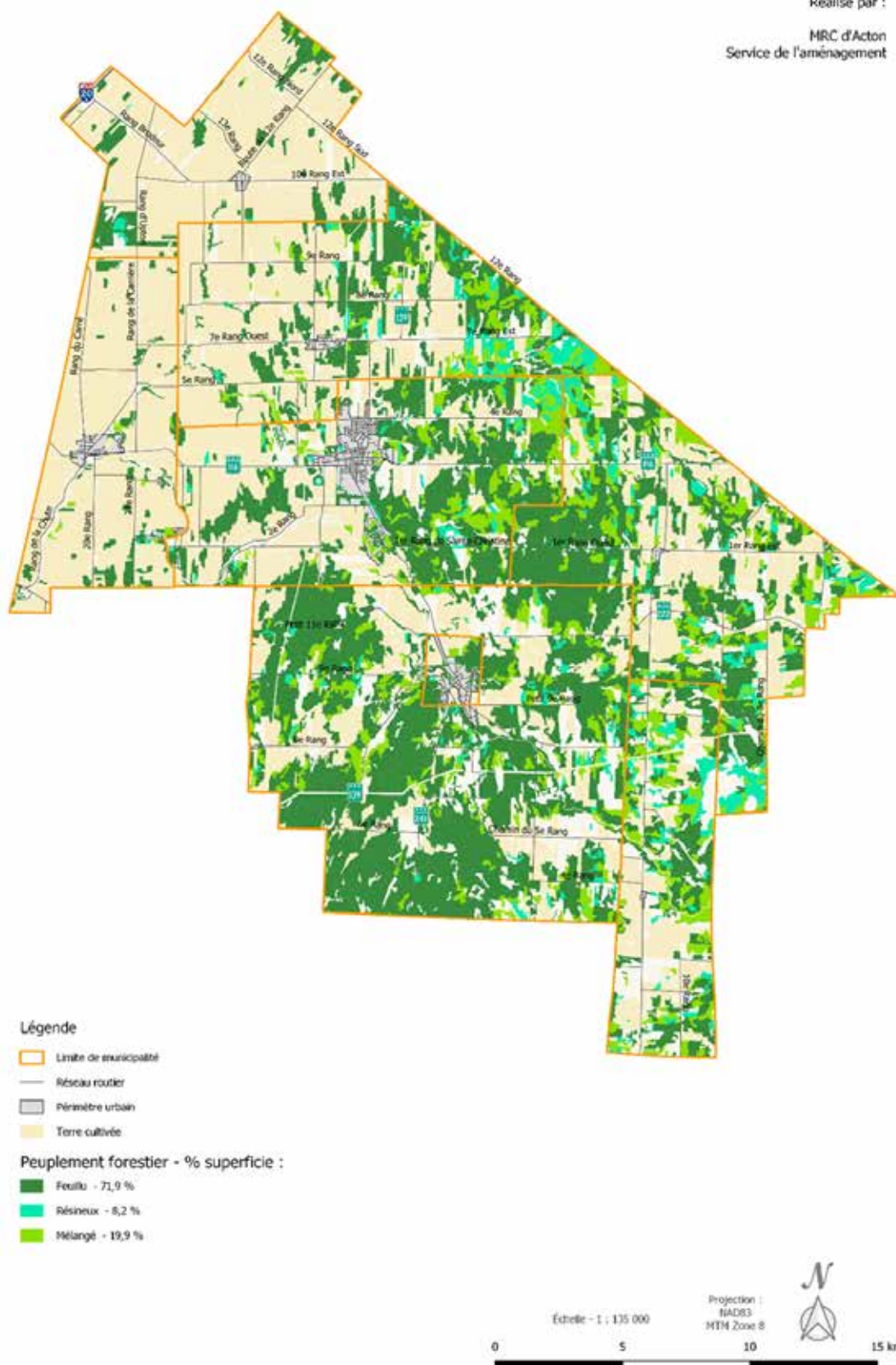


Tableau 4 Superficie forestière par exploitants agricoles enregistrés au MAPAQ.

TYPE (HA)	MUNICIPALITÉS	NOMBRE EXPLOITATIONS AGRICOLLES	SUPERFICIE (HA)
Érablières	Béthanie	11	110
	Roxton Falls	2	n/d
	Roxton	44	1 735
	Sainte-Christine	21	621
	Acton Vale	11	191
	Upton	6	40
	Saint-Théodore-d'Acton	17	164
	Saint-Nazaire-d'Acton	5	n/d
Sous-total érablières		116	2 943
Boisés et plantations	Béthanie	39	1 067
	Roxton Falls	2	n/d
	Roxton	84	2 510
	Sainte-Christine	52	1 498
	Acton Vale	43	1 309
	Upton	35	241
	Saint-Théodore-d'Acton	40	643
	Saint-Nazaire-d'Acton	31	n/d
Sous-total boisés et plantations		289	7 573
Total érablières, boisés et plantations pour la MRC d'Acton*		325	10 515

* À noter que le total des exploitations agricoles de la MRC d'Acton (325) diffère de la somme des deux types de superficie, soit érablières (116) et boisés et plantations (289), car un producteur forestier peut avoir des superficies enregistrées dans plus d'une municipalité. S'il détient, par exemple, 10 ha à Sainte-Christine et 15 ha à Béthanie, son entreprise sera comptabilisée à chacune de ces municipalités. Néanmoins, au total final, elle ne sera recensée qu'une seule fois.

Source : MAPAQ, 2018c

CARACTÉRISTIQUES BIOPHYSIQUES

Potentiel des sols et climat

Au Canada, le potentiel agricole des sols est évalué à l'aide de l'Inventaire des terres du Canada (ITC). Cette classification permet de classer les possibilités d'utilisation des sols en sept classes et en sous-classes.

Tableau 5 Description des classes de sols

Classe 1	Les sols ne comportent aucun facteur limitatif.
Classe 2	Les sols présentent des limitations modérées qui réduisent la gamme des cultures possibles ou exigent l'application de mesures ordinaires de conservation.
Classe 3	Les sols présentent des facteurs limitatifs assez sérieux qui réduisent la gamme des cultures possibles ou nécessitant des mesures particulières de conservation.
Classe 4	Les sols comportent des facteurs limitatifs très graves qui restreignent la gamme des cultures ou imposent des mesures spéciales de conservation ou encore présentent ces deux désavantages.
Classe 5	Les sols comportent des facteurs limitatifs très sérieux qui en restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces, mais permettent l'exécution de travaux d'amélioration.
Classe 6	Les sols sont aptes uniquement à la culture de plantes fourragères vivaces, sans possibilité aucune d'y réaliser des travaux d'amélioration.
Classe 7	Les sols n'offrent aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent.

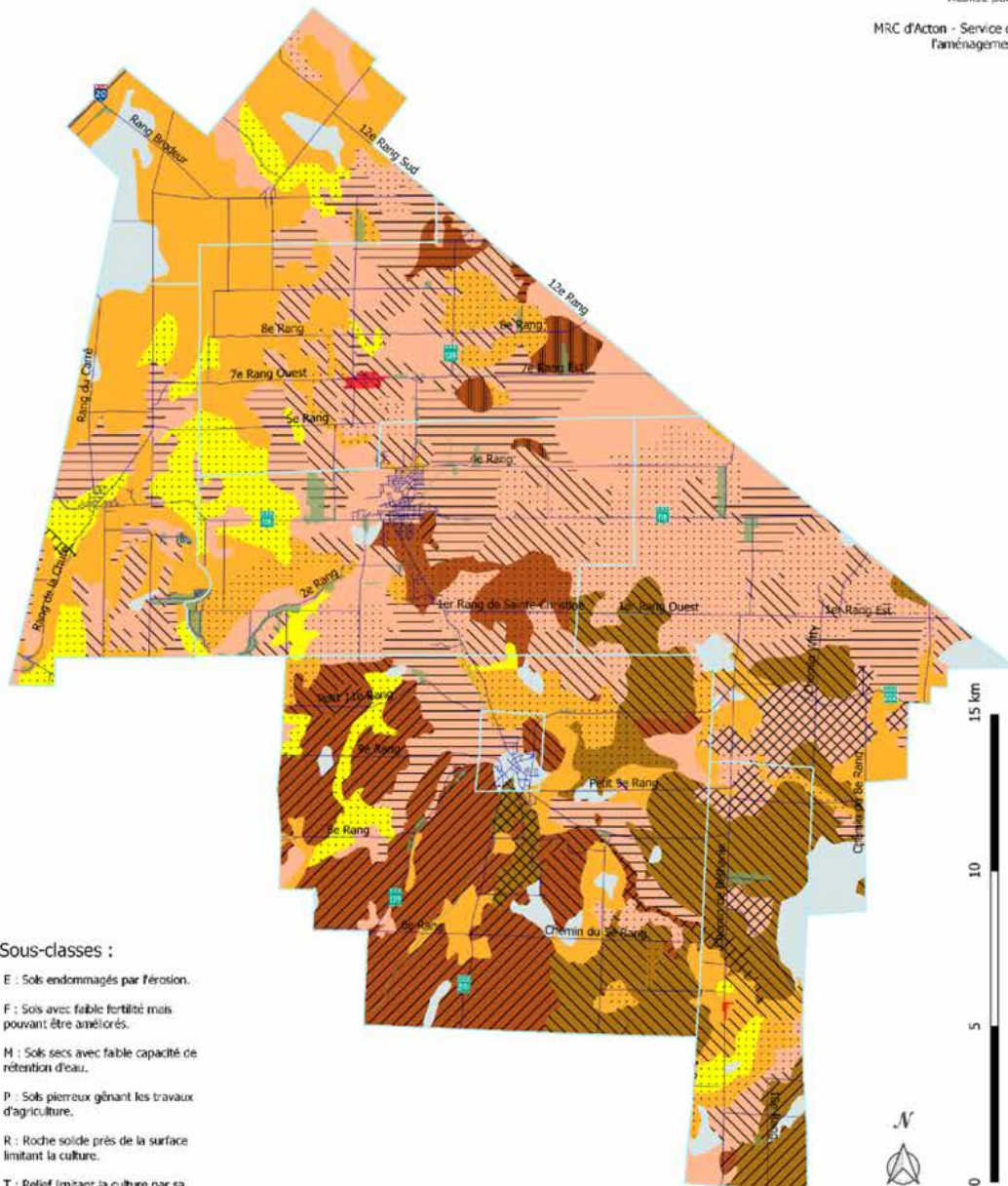
Le territoire de la MRC d'Acton est doté de sols allant de la classe 2 à la classe 7. Les meilleurs sols de la MRC (classe 2) se retrouvent principalement dans la portion du territoire associée aux basses-terres du Saint-Laurent, soit les municipalités d'Upton et de Saint-Nazaire-d'Acton, ainsi que dans une portion des municipalités de Roxton et de Béthanie. Ce sont des sols qui présentent des limitations modérées.

Une grande partie du territoire de la MRC est associée pour sa part aux sols de classes 4 et 5 qui comptent des facteurs limitatifs plus sérieux, restreignant le choix des cultures ou nécessitant des mesures spéciales. Enfin, la partie est du territoire est également marquée par des sols de classes 6 et 7, qui sont aptes à certains travaux seulement ou encore qui n'offrent peu ou pas de possibilités pour la culture.

La MRC bénéficie en moyenne de 148 à 160 jours sans gel par année, ce qui est comparable à la Montérégie en général (également de 148 à 160 jours). En ce qui a trait aux unités thermiques maïs (UTM), qui réfèrent à la quantité minimale de chaleur nécessaire à la culture du maïs pour atteindre sa maturité, la MRC d'Acton se situe dans un territoire où la moyenne est 2 500 à 2 800 UTM. Le nombre d'UTM de la MRC est moins important que dans le reste de la Montérégie (entre 3 027 et 3 286 UTM).

Carte 5 Potentiel des sols

Réalisé par :
MRC d'Acton - Service de
l'aménagement



Sous-classes :

E : Sols endommagés par l'érosion.

F : Sois avec faible fertilité mais pouvant être améliorés.

M : Sols secs avec faible capacité de rétention d'eau.

P : Sols pierreux gênant les travaux d'agriculture.

R : Roche solide près de la surface limitant la culture.

T : Relief limitant la culture par sa disposition et ses pentes.

W : Surabondance problématique d'eau.

Légende:

-  Périmètre urbain / villégiature / secteur déstructuré
 Réseau routier
 Limite de municipalité

Classe de potentiel agricole :

- | | |
|---|---|
|  | 2 |
|  | 3 |
|  | 4 |
|  | 5 |
|  | 7 |
|  | 0 |

Sous-classe de potentiel :

- | | |
|---|---|
|  | E |
|  | M |
|  | F |
|  | P |
|  | R |
|  | T |
|  | W |

Classes :

Classe 2 : Facteurs limitatifs modérés. Gamme de cultures limitée ou besoin d'effectuer des travaux ordinaires de conservation.

Classe 3 : Facteurs limitatifs sérieux. Gamme de cultures limitée ou besoin d'effectuer des travaux particuliers de conservation.

Classe 4 : Facteurs limitatifs très graves, Gamme de cultures limitée et/ou besoin d'effectuer des travaux particuliers de conservation.

Classe 5 : Possibilité pour la culture de plantes fourragères vivaces, avec possibilité d'amélioration.

Classe 6 : Possibilité pour la culture de plantes fourragères vivaces, sans possibilité d'amélioration.

Classe 7 : Aucune possibilité pour la culture ou le pâturage permanent.

Classe 0 : Soils organiques (non classés).

Milieux naturels

La presque totalité du territoire de la MRC se situe dans le bassin hydrographique de la rivière Noire, un sous-bassin de la rivière Yamaska. Les rivières Saint-Nazaire (Duncan), le Renne, Jaune, et les ruisseaux Runnels et Castagne sont ses principaux affluents.

Outre les milieux hydriques (cours d'eau et bandes riveraines), les milieux naturels de la MRC sont principalement composés de milieux humides. Avec leurs 2 620 hectares, ceux-ci occupent plus de 4,6 % de la superficie zonée agricole de la MRC. Plus de 85 % d'entre eux sont des tourbières boisées (1 173 ha pour 45 %) et des marécages (1 084,8 pour 41,5 %).

Bien que le territoire n'abrite pas d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) reconnus, il abrite tout de même des boisés ayant un fort indice de qualité écologique. Ces boisés ont été identifiés comme prioritaires

par le Centre de la Nature Mont Saint-Hilaire en 2007. Cette identification s'est faite en fonction de multiples critères, dont l'âge du boisé, sa superficie, la présence de milieux humides, les types de peuplements qu'il regroupe et sa connexion avec d'autres boisés. On constate aussi dans ces boisés la présence d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être. Ces boisés se retrouvent principalement dans l'affectation agroforestière. Ils représentent 4 220 hectares, soit près de 16 % de la superficie forestière totale de la MRC.

Selon la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), le territoire de la MRC abritait en 2019 au moins 11 espèces floristiques ainsi que 8 espèces fauniques à statut précaire, en plus d'un des plus importants sites de ponte de la tortue des bois au Québec.

Topographie

Dans la MRC d'Acton, la topographie varie de plane à vallonnée et les ondulations sont de plus en plus prononcées vers l'est.

L'altitude augmente graduellement passant de 60 mètres à l'extrémité ouest à 200 mètres à l'extrémité est.



ACTIVITÉS AGRICOLES

Production agricole

Évolution du nombre de fermes

La MRC d'Acton compte 414 exploitations agricoles. Ce nombre de fermes est comparable à celui des MRC avoisinantes, mais pour une superficie et une population moins élevée, ce qui témoigne de l'importance de ce secteur pour la MRC¹.

Entre 2004 et 2018, le nombre d'exploitations agricoles dans la MRC d'Acton a diminué de 8,4 % (-38), comparativement à une baisse de 9,5 % pour la Montérégie et de 7,2 % pour le Québec. Le nombre d'exploitations agricoles est ainsi passé de 452 en 2004 à 414 en 2018.

Les municipalités qui comptent le plus grand nombre de fermes sont Roxton (87), Upton (68), Saint-Nazaire-d'Acton (61), Saint-Théodore-d'Acton (58) et Sainte-Christine (57). Bien que la municipalité de Roxton ait connu la diminution la plus marquée du nombre de fermes entre 2004 et 2018 (-16), elle demeure la municipalité où leur nombre est le plus élevé. La municipalité de Sainte-Christine est la seule municipalité à avoir connu une hausse du nombre de fermes entre 2004 et 2018 (+2).

Tableau 6 Nombre d'entreprises agricoles par municipalité.

MUNICIPALITÉ	2004	2018	VARIATION
Béthanie	32	31	-1
Roxton Falls	3	3	0
Canton de Roxton	103	87	-16
Sainte-Christine	55	57	+2
Acton Vale	54	49	-5
Upton	76	68	-8
Saint-Théodore-d'Acton	60	58	-2
Saint-Nazaire-d'Acton	69	61	-8
TOTAL	452	414	-38

Source : MAPAQ, 2018a

1. À titre d'exemple, La Haute-Yamaska compte 421 fermes et une population de 71 190, tandis que le Val-Saint-François compte 426 fermes et une population de 30 686. D'ailleurs, les entreprises agricoles de la MRC du Val-Saint-François sont dispersées sur un territoire deux fois plus grand.

Types de production

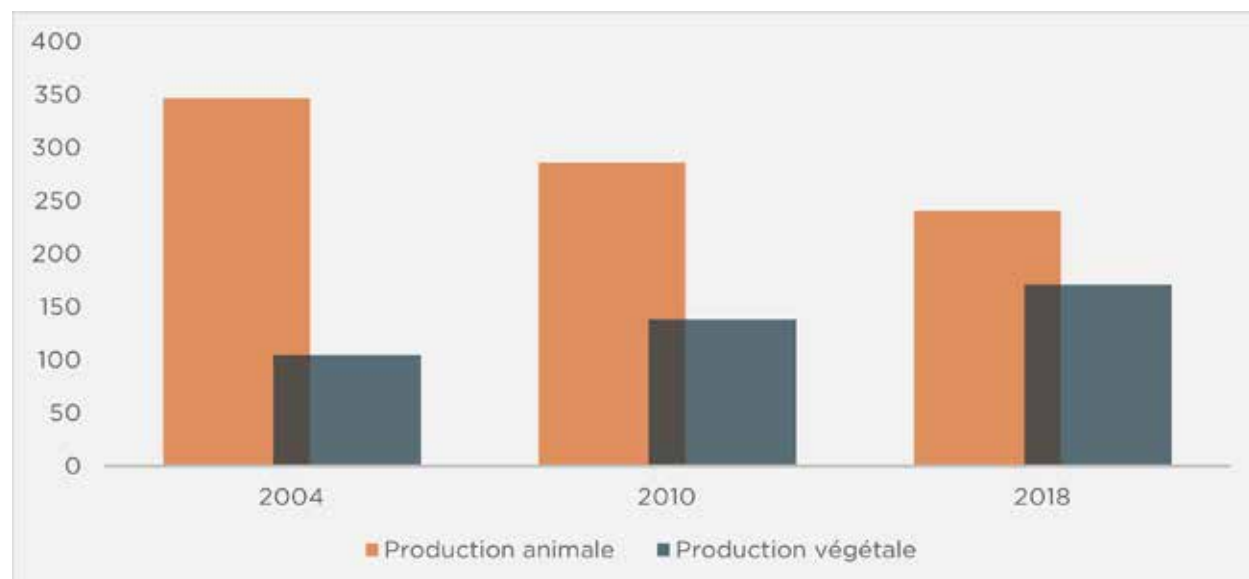
Les productions animales sont prépondérantes dans la MRC d'Acton, puisque 58 % des exploitations agricoles ont une production animale comme activité principale, en comparaison à 36 % pour la Montérégie. Tandis que les entreprises de la MRC d'Acton représentent 6 % de celles de la Montérégie, on élève dans la MRC 11 % des bovins laitiers, 11 % des porcs, 8 % des ovins et 7 % des bovins de boucherie de la Montérégie.

Parmi les productions animales, la production laitière domine, avec 100 fermes laitières, soit

près du quart du nombre des exploitations agricoles. Fait intéressant : la municipalité d'Upton figure parmi les 10 municipalités du Québec ayant le plus de fermes laitières.

Après la production laitière (100), les principales productions animales sont l'élevage de porcs (65) et les bovins de boucherie (54). Les productions d'ovins (8), de volailles (7), de chevaux (2) et les autres productions animales (5) complètent le portrait.

Graphique 2 Évolution des exploitations par type de production



Source : MAPAQ, 2018a

En ce qui a trait à la production végétale, les producteurs ayant comme activité principale les céréales et protéagineux (82) et les fourrages (22), pour l'alimentation animale, sont les plus nombreux.

Sur le plan de l'acériculture, la MRC d'Acton se démarque puisqu'elle compte 46 exploitations dont l'activité principale est l'acériculture, soit 14 % des exploitations de la Montérégie. Selon les fiches d'enregistrement des producteurs acéricoles en 2018, 72 producteurs acéricoles ont du contingent dans la MRC pour un total de :

- 340 000 entailles exploitées, selon les déclarations des producteurs, sur 601 201 entailles potentielles ;
- 1,2 M de livres de sirop produit en 2018 (incluant vrac, industriel et ventes au détail par intermédiaires).

Parmi les autres productions végétales, on retrouve les productions de fruits (14) et légumes (9), l'horticulture ornementale (6) et les cultures abritées et champignons (1). Les fermes qui ont connu une plus grande hausse entre 2004 et 2018 sont les fermes qui déclarent des revenus pour les légumes (+5) et les fruits (+8).

Tableau 7 Évolution des d'exploitations agricoles | 2004-2018

ACTIVITÉS PRINCIPALES	2004	2018	ÉVOLUTION
Production laitière	141	100	-41
Bovins de boucherie	85	54	-31
Porcs	94	65	-29
Volailles	8	7	-1
Ovins	8	8	-
Chevaux	2	2	-
Autres productions animales	9	5	-4
Total productions animales	347	241	-106
Céréales et protéagineux	48	82	+34
Fourrages	12	22	+10
Légumes	3	5	+2
Fruits	1	10	+9
Cultures abritées	3	1	-2
Horticulture ornementale	3	5	+2
Acériculture	31	46	+15
Autres productions végétales	4	2	-2
Total productions végétales	105	173	+68
TOTAL	452	414	-38

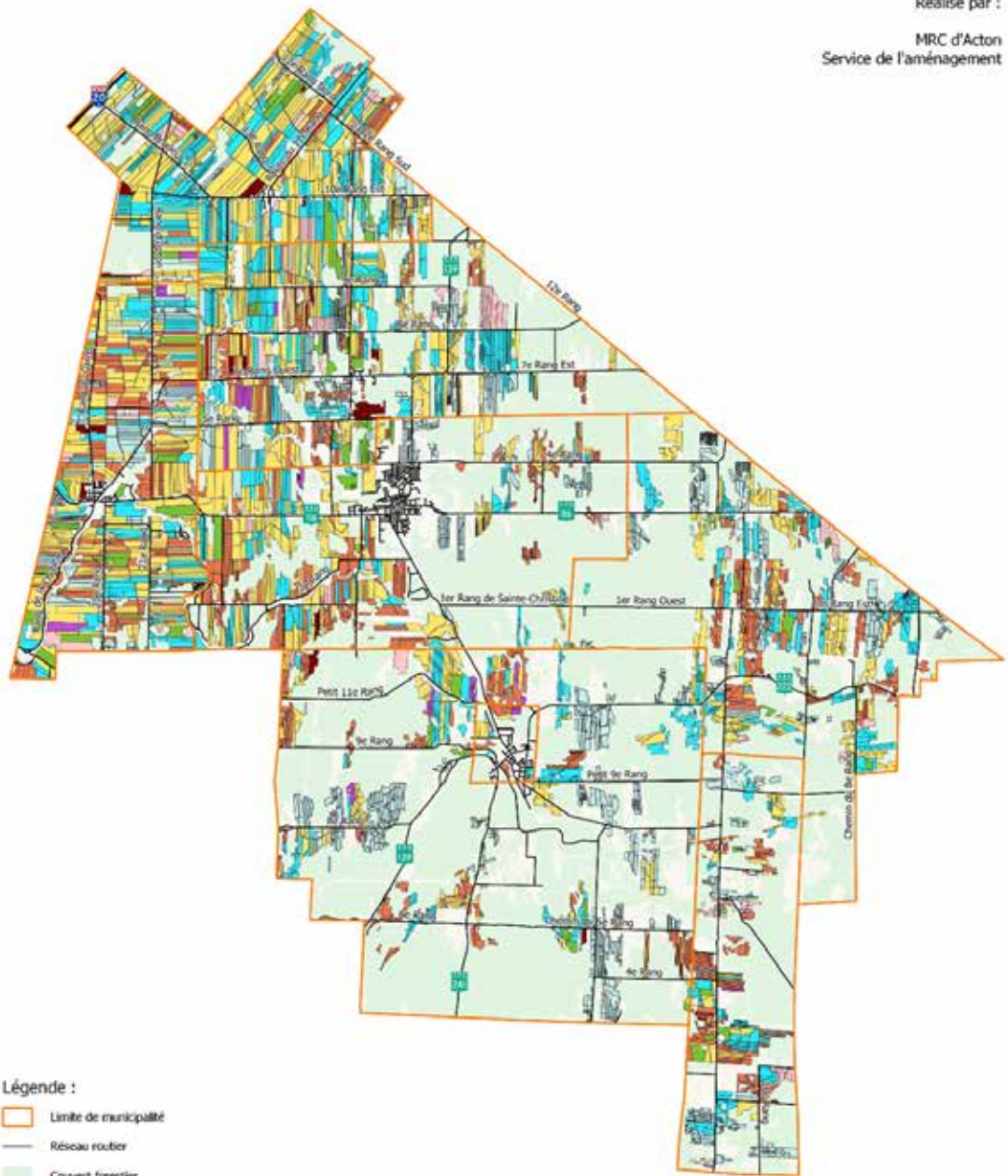
Source : MAPAQ, 2018a

Depuis 2004 et 2018, la MRC a connu une augmentation du nombre d'exploitations en production végétale (+68), qui se reflète dans une diminution des productions animales (- 106). L'augmentation des productions végétales se situe principalement dans les céréales et protéagineux, l'acériculture et les fourrages.

Carte 6 Cultures assurées

Réalisé par :

MRC d'Acton
Service de l'aménagement



Légende :

- Limite de municipalité
- Réseau routier
- Couvert forestier

Type de culture :

- Maïs - 28 %
- Foin - 23 %
- Soya - 19 %
- Blé, triticale, épeautre - 3 %
- Multiple - 2 %
- Orge - 1 %
- Avoine - < 1 %
- Autres * - 2 %
- Inconnu - 22 %

* Autres : Canola, légumineuses de transformation, petits fruits, seigle, avoine.

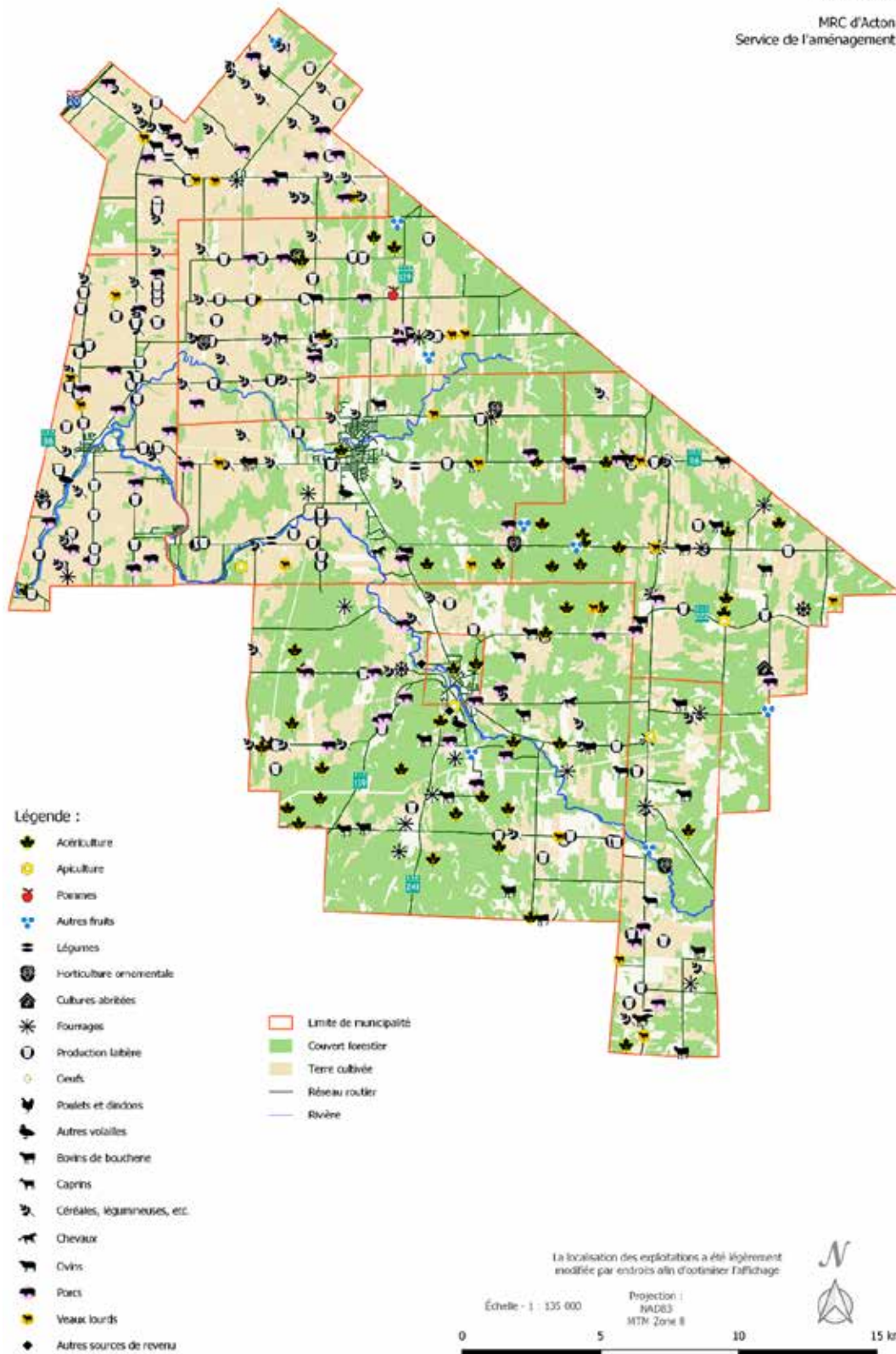
Échelle - 1 : 135 000

Projection :
NAD83
HTM Zone 8



Carte 7 Activités principales

Réalisé par :
MRC d'Acton
Service de l'aménagement



Production biologique

Sur le plan de l'agriculture biologique, les données les plus récentes du Portail Bio Québec (2020) indiquent que dans la MRC d'Acton, 18 entreprises détiennent une certification biologique relative à un ou plusieurs types de productions. Les entreprises qui évoluent dans les domaines de la production végétale (9) et de la production acéricole (7) sont les plus représentées parmi le groupe d'entreprises certifiées biologiques. Notons également que trois entreprises détiennent une précertification biologique et évoluent toutes les trois dans la production acéricole.



@ Ferme La Bourrasque

Dans le domaine de la production végétale spécifiquement, les 9 entreprises certifiées biologiques ont un total de 26 différentes productions végétales certifiées. Les principales sont les légumes de champ (6), les cultures en serre (4), les fruits de champ (3) et les céréales, oléagineux et plantes industrielles (3).

Tableau 8 Catégories de productions végétales certifiées

CATÉGORIES	NOMBRE
Légumes de champ	6
Cultures en serre	4
Fruits de champ	3
Céréales, oléagineux et plantes industrielles	3
Fines herbes, plantes aromatiques et plantes médicinales de champ	2
Plants, transplants et semences	1
Champignons	1
Fourrages	1
Autres superficies contrôlées	5
Total productions certifiées ou en précertification	26

Source : Portail Bio Québec, 2020

Apport économique de l'agriculture

En 2018, les entreprises agricoles de la MRC d'Acton ont généré des revenus bruts d'environ 210 millions de dollars (MAPAQ, 2018a). Les productions qui ont généré les revenus les plus imposants sont l'élevage de porcs (70 millions), les bovins laitiers et la production laitière (64 millions) et l'élevage de veaux lourds (25 millions).

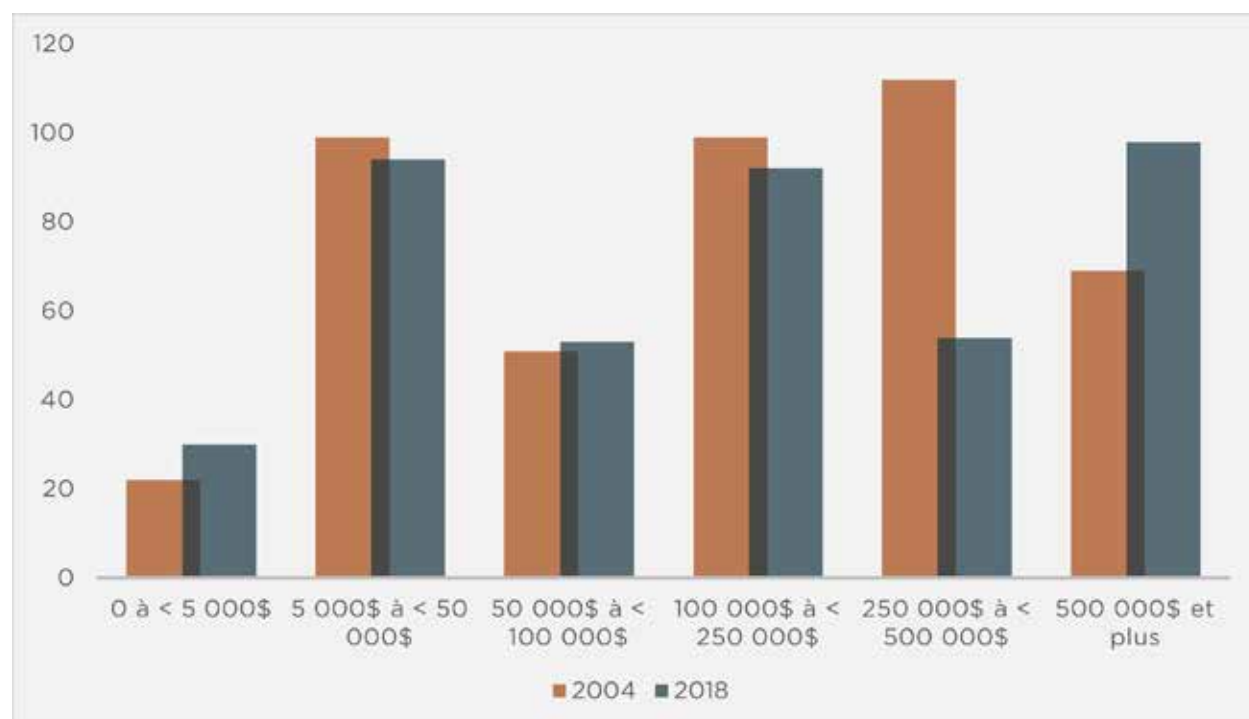
La MRC d'Acton se démarque en ce qui a trait à la proportion de grandes exploitations agricoles. En effet, 25 % de ses exploitations génèrent des revenus de 500 000 \$ et plus, comparativement à 22 % pour la Montérégie. Entre 2004 et 2018, on observe un passage des fermes dont les revenus sont de 250 000 \$ à 500 000 \$ (-54 %) vers de plus grandes exploitations avec revenus de 500 000 \$ et plus (+48 %).

En contrepartie, la MRC compte une proportion moindre de petites exploitations générant entre 5 000 \$ et 50 000 \$ (22 %), en comparaison avec la Montérégie (26 %). Leur nombre est resté sensiblement le même entre 2004 et 2018.



@ Éric Lajeunesse, photographe

Graphique 3 Exploitations par strate de revenus dans la MRC d'Acton



Source : MAPAQ, 2018a

La municipalité d'Upton est celle qui compte le plus grand nombre de fermes (41) avec revenus de plus de 250 000 \$. En contrepartie, ce sont les municipalités de Roxton (33) et de Sainte-Christine (23) qui comptent le plus de fermes ayant des revenus de moins de 50 000 \$.

Tableau 9 Répartition des exploitations par strate de revenu (en millier de \$)

MUNICIPALITÉS	0 À 5	5 À 50	50 À 100	100 À 250	250 À 500	500 ET PLUS
Béthanie	5	11	5	5	1	4
Roxton Falls	2	-	-	-	-	1
Roxton	5	28	14	17	10	13
Sainte-Christine	9	14	8	14	4	8
Acton Vale	4	9	6	13	4	13
Upton	1	6	9	11	11	30
Saint-Théodore-d'Acton	2	14	5	7	12	18
Saint-Nazaire-d'Acton	2	10	4	20	10	15
TOTAL	30	92	51	87	52	102

Source : MAPAQ, 2018a

Sur le plan des emplois, les entreprises agricoles accaparent 8 % de la population active occupée, ce qui est supérieur à ce que l'on observe dans les MRC avoisinantes (Drummond : 4,7 % ; Le Val Saint-François : 4,5 % ; Les Maskoutains : 3,5 % ; La Haute-Yamaska : 1,4 %).

Enfin, en ce qui a trait aux investissements reliés aux activités de constructions, entre 2010 et 2015, la moyenne des investissements dans la fonction agricole a été d'environ 5,3 M \$ par année. Or, la MRC connaît, depuis 2016, des investissements records. Après des investissements de 10,7 M \$ en 2016 et de 14,6 M \$ en 2017, 18,6 M \$ ont été investis en 2018 pour les activités de constructions en lien avec la fonction agricole (MRC d'Acton, 2019).

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Transformation à la ferme

Selon les données du MAPAQ de 2018, 25 entreprises agricoles effectuent de la transformation à la ferme dans la MRC d'Acton. Ceci représente une proportion de 6 % des fermes, ce qui est équivalent à ce qui se fait en Montérégie (6,3 %). Plusieurs des entreprises qui effectuent de la transformation sont situées à Roxton (9) et à Sainte-Christine (9).

La transformation des produits de l'érable est de loin l'activité la plus répandue, puisque 15 entreprises déclarent transformer ces produits. Parmi celles-ci, une seule fabrique des produits d'érable à haute valeur ajoutée (boisson alcoolisée à base d'érable).

La MRC compte trois entreprises agricoles qui transforment la viande ou la volaille. Il s'agit de productions d'oie, d'agneau et de porc. Certains établissements détiennent aussi un permis provincial d'atelier de préparation, de conditionnement et de transformation pour fins de vente en gros de viandes ou de produits carnés. Communément appelés CI, ces permis n'autorisent pas l'abattage. Deux entreprises sont dotées d'un permis

CI sur le territoire de la MRC, lesquelles sont situées dans la municipalité du Canton de Roxton. Une des entreprises est productrice d'agneaux, tandis que l'autre est productrice de porcs.

Il n'y a pas d'abattoir sur le territoire de la MRC d'Acton. Selon le type de production, les producteurs font abattre leurs animaux à différents endroits en Montérégie ou au Québec.

Deux entreprises transforment les fruits et une seule les légumes. Par ailleurs, deux entreprises produisent des boissons alcoolisées, dont une cidrerie à Saint-Théodore-d'Acton et un vignoble à Béthanie. En plus de ces deux entreprises, un vignoble, situé à Saint-Théodore-d'Acton, a récemment amorcé sa commercialisation, mais ne figure pas encore dans les statistiques du MAPAQ.





© Maya Trahan

Tableau 10 Activités de transformation alimentaire

ACTIVITÉ PRINCIPALE	PRODUITS DE L'ÉRABLE	VIANDES, VOLAILLES ET POISSONS
Acériculture	11	1
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	2	-
Autres fruits	-	-
Apiculture	-	-
Bovins laitiers et production laitière	1	-
Œufs	-	-
Ovins	-	1
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	-	1
Autres légumes frais	-	-
Fourrages	1	-
Pommes	-	-
Acton	15	3
Montérégie	142	46

1. Fabrication de produits de l'érable (autres que le sirop)
2. Découpe et transformation de viandes, volailles ou poissons (pâté, charcuterie, etc.)
3. Fabrication de boisson alcoolisée
4. Transformation de fruits et légumes (conserves, jus, etc.)

BOISSONS ALCOOLISÉES	FRUITS ET LÉGUMES	AUTRES	BOULANGERIE ET PÂTISSERIE	PRODUITS LAITIERS	TOTAL
-	-	-	-	-	12
-	1	-	-	-	3
1	1	-	-	-	2
-	-	1	-	-	1
-	-	-	-	-	1
-	-	1	-	-	1
-	-	-	-	-	1
-	-	-	-	-	1
-	-	1	-	-	1
-	-	-	-	-	1
1	1	-	-	-	1
2	3	3	-	-	25
99	128	50	44	10	426

Source : MAPAQ, 2018b

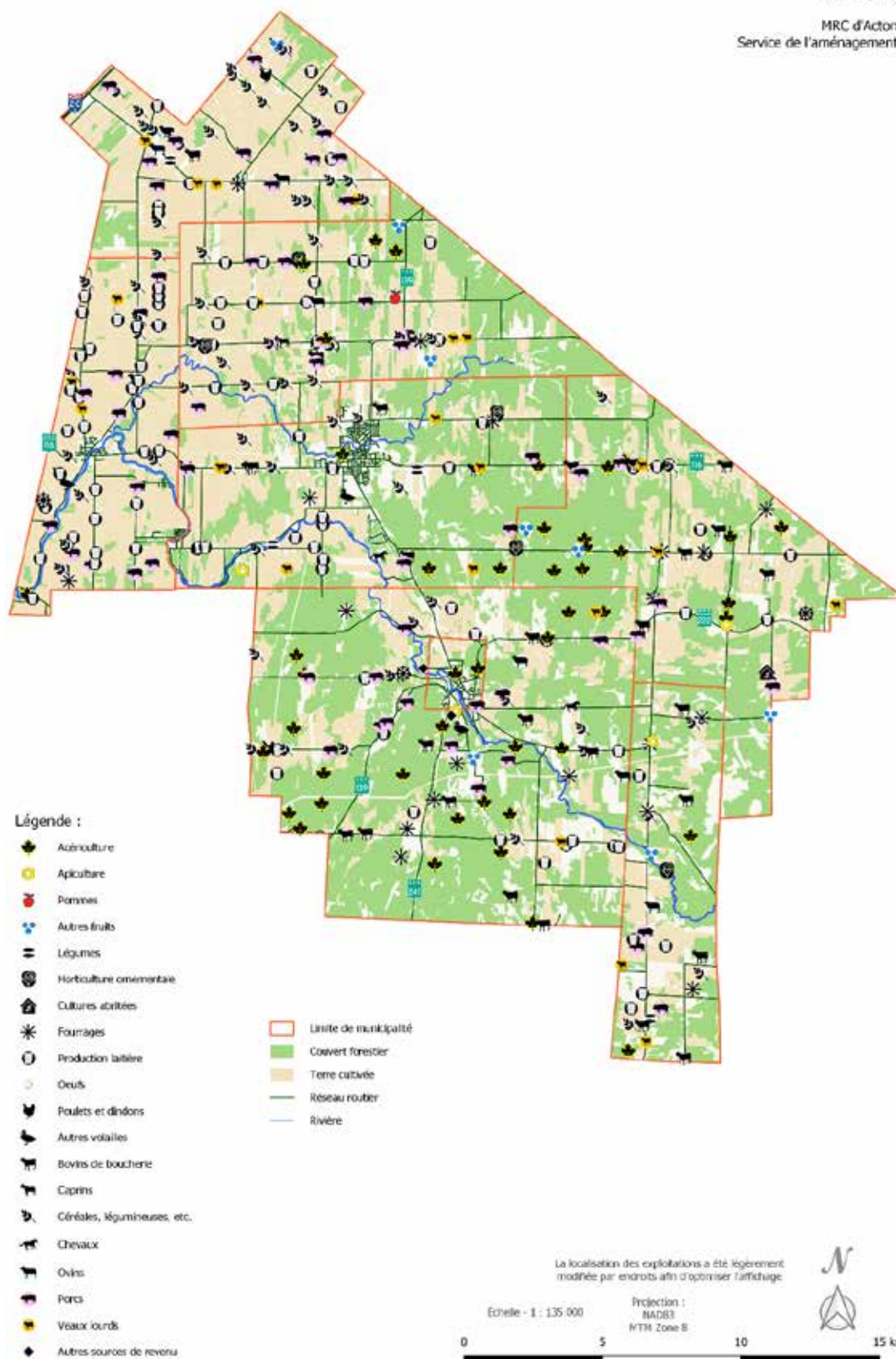


@ Côte Champlain

Carte 8 Lieux de transformation à la ferme

Réalisé par :

MRC d'Acton
Service de l'aménagement



Transformation alimentaire hors ferme

Il existe des liens économiques importants entre les producteurs de la région d'Acton et les industries de transformation alimentaire des régions de Saint-Hyacinthe et de Granby. Étant située à proximité des plus importants centres de transformation agroalimentaire (Saint-Hyacinthe et Granby) et de distribution des produits (région de Montréal), la MRC bénéficie de conditions stratégiques avantageuses pour le développement de l'agriculture.

La MRC d'Acton compte un parc industriel situé à Acton Vale, ainsi que des zones industrielles à Roxton Falls et à Upton. Selon les données de 2019, 8 entreprises opèrent des activités de transformation alimentaire hors ferme, pour un total de 311 emplois. Les plus grandes entreprises sont les Fermes Burnbrae et la Pâtisserie Gaudet.

Entre 2014 et 2019, un investissement record de 24 millions de dollars a été injecté dans les industries de transformation alimentaire hors ferme.

Tableau 11 Emplois en entreprises de transformation alimentaire hors ferme

NOM DE L'ENTREPRISE	TYPE DE PRODUITS	NOMBRE D'EMPLOIS
Fermes Burnbrae	Œufs liquides et berlingots	143
Pâtisserie Gaudet	Tartes et tartelettes	123
Nourriture 4 Pets Canada	Viande en canne pour animaux et autres produits pour animaux (carcasses)	25
Aliments St-Germain	Grillage de noix et fabrication de bonbons	15
A. Lefebvre	Confitures et gelées	3
Atripack	Vinaigres	2
TOTAL		311

Source : MRC d'Acton, 2019b

MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Vente directe

Selon les données du MAPAQ de 2018, la MRC d'Acton compte 57 entreprises agricoles qui vendent directement aux consommateurs. Parmi les modes de mise en marché directe, le kiosque à la ferme est le plus populaire. Son nombre est passé de 24 à 43 entre 2010 et 2018. Parmi les 43 kiosques, 18 sont détenus par des producteurs acéricoles, qui représentent le tiers des entreprises effectuant de la vente directe (20).

Par ailleurs, la MRC compte 8 kiosques hors ferme et 12 entreprises qui ont un site Internet transactionnel. La MRC compte trois entreprises qui ont adopté la formule d'une boutique à la ferme en vendant une diversité de produits transformés de leur production ou d'autres fermes. Ils sont ouverts à l'année (heures fixes ou sur appel) ou sur trois saisons (fermé l'hiver seulement).

Sur le plan des fruits et légumes, la MRC compte sept entreprises qui offrent de l'autocueillette et trois entreprises qui proposent de l'agriculture soutenue par la communauté (abonnement saisonnier à un panier de légumes).

Enfin, tel que mentionné, les entreprises acéricoles sont très présentes sur le plan de la mise en marché directe. Parmi les quelques 80 exploitations acéricoles, les modes de mise en marché varient puisque :

- 7 producteurs font exclusivement de la mise en marché en circuit court ;
- 24 producteurs font à la fois de la mise en marché en circuit court et de la mise en marché collective sous plan conjoint (quotas) ;
- 29 producteurs font exclusivement de la mise en marché collective sous plan conjoint (quotas)
- 11 producteurs ne font aucune mise en marché.

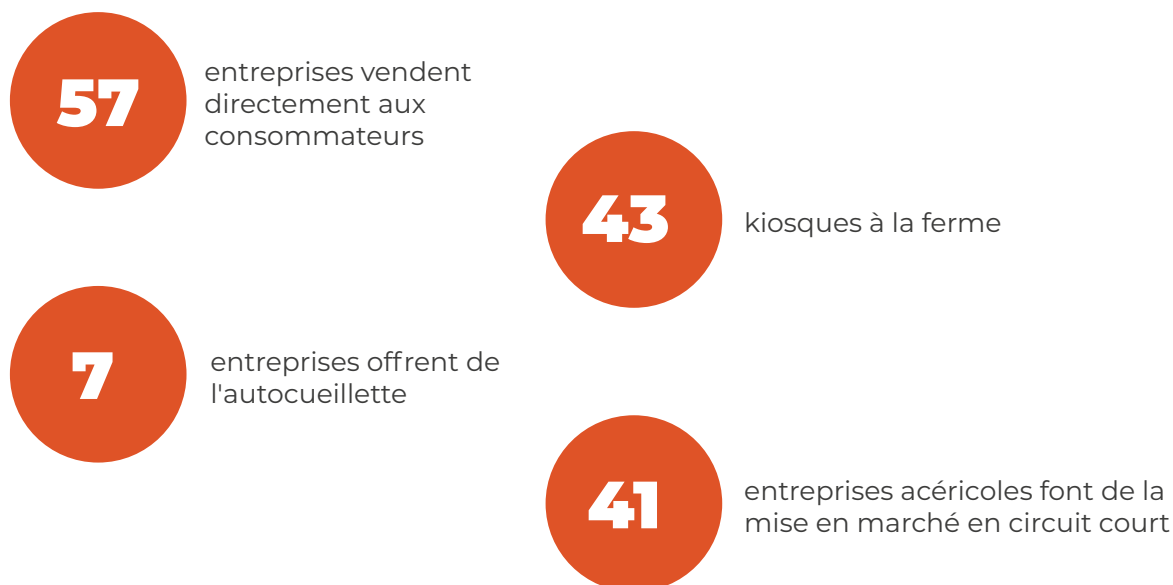


Tableau 12 Exploitations agricoles vendant directement aux consommateurs

ACTIVITÉ PRINCIPALE	AUTO-CUEILLETTE	KIOSQUE À LA FERME	KIOSQUE HORS FERME	MARCHÉ PUBLIC	SITE INTERNET	TOTAL
Acériculture	1	18	4	2	1	20
Apiculture		1	1	2	1	3
Autres fruits	4	8		4	2	8
Autres légumes frais		1	1	4	2	5
Bovins de boucherie		2		1	1	4
Bovins laitiers et production laitière		1				1
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	1	4	1	1	2	7
Fourrages		3			1	3
Horticulture ornementale	1	1			1	2
Œufs		1			1	1
Ovins		1	1	1		1
Porcs		1				1
Autres volailles (canards, émeus, etc.)		1				1
Total pour la MRC d'Acton (peu importe l'activité principale)	7	43	8	15	12	57

*Note : Une exploitation agricole peut recourir à plusieurs moyens de commercialisation. C'est pourquoi le total indiqué ne représente pas la somme des nombres de sa ligne.

Source : MAPAQ, 2018b

En 2018, 15 producteurs de la MRC vendaient dans un marché public, soit 6 de plus qu'en 2010. Plusieurs marchés publics sont situés à proximité de la MRC, soit ceux de Granby, Saint-Hyacinthe, Valcourt, Racine, Melbourne, Sherbrooke et Drummondville. Certains producteurs vendent aussi dans les marchés publics de Montréal.

Au cours des dernières années, différentes formules de marchés publics ont été expérimentées dans la MRC d'Acton dont le Marché public à Béthanie (2010), le Marché Culture et Verduze au centre-ville d'Acton Vale (2013) et le Marché Nomade (2014), lors duquel un groupe de producteurs se déplaçait pour tenir des kiosques de vente dans les événements publics.

Plus récemment, soit en 2020, deux nouvelles initiatives de marchés publics ont vu le jour dans la MRC d'Acton. Premièrement, le Marché public en ligne de la région d'Acton,

mis en place en mars 2020 dans le contexte de la pandémie, offre un éventail de produits locaux livrés chaque semaine à domicile ou dans un point de cueillette. Le Marché public en ligne regroupe actuellement 17 producteurs, dont la majorité provient de la MRC d'Acton. Deuxièmement, le Marché d'ici à Sainte-Christine a également été initié à l'été 2020 afin de favoriser l'accès aux fruits et légumes locaux pour la population. Le projet a évolué au cours de l'été, grâce à une implication citoyenne hors du commun, vers un marché public offrant une vitrine à une douzaine d'exposants.

Sur une base événementielle, à l'été 2020, la municipalité d'Upton a organisé un premier Marché des récoltes qui a regroupé au moins 15 producteurs agroalimentaires. Cette activité se déroulait dans le cadre d'une campagne de financement pour l'église locale.

Perception des producteurs : mise en marché directe

Lors de la consultation des producteurs agricoles, certains freins à la mise en marché directe ont été exposés :

- *L'encadrement réglementaire contraignant pour le développement d'activités ou de produits complémentaires ;*
- *L'absence de route ou de circuit touristique ;*
- *Les coûts engendrés par la présence d'un employé à un kiosque ;*
- *Le fait que peu de gens se déplacent à la ferme (surtout pour les fermes plus éloignées) ;*
- *La méconnaissance et le manque de reconnaissance des produits locaux ;*
- *L'absence de lieu de vente commun et expériences passées de marchés publics non concluantes ;*
- *La courte période de production ;*
- *La masse critique faible de la population de la MRC et les revenus moyens bas ;*
- *Le manque de maillage entre producteurs.*

Vente à un intermédiaire

Selon les données du MAPAQ de 2018, dans la MRC d'Acton, 23 entreprises agricoles vendent directement à un intermédiaire. De ce nombre, 14 entreprises vendent à des détaillants (épiceries, marchés indépendants, fruiteries, boulangeries, boucheries, etc.) de la MRC ou de l'extérieur.

De même, 12 entreprises vendent à des transformateurs ou emballeurs de produits alimentaires ou agricoles, tandis que 5 entreprises vendent à des restaurants et une seule entreprise vend à un hôtel.

Tableau 13 Exploitations agricoles vendant directement à un intermédiaire

ACTIVITÉ PRINCIPALE	HÔTEL	RESTAURANT	MARCHÉ VIRTUEL	DÉTAILLANTS	CONSOMMATEURS	TOTAL*
Acériculture		1		4	2	5
Apiculture				2	3	4
Fruits	1	1	1	3		3
Légumes frais				1	1	1
Bovins laitiers et production laitière					3	3
Fourrages				1		1
Horticulture ornementale				1	1	1
Œufs		1		1		1
Ovins		2		1		2
Porcs					1	1
Veaux lourds					1	1
Total pour la MRC d'Acton	1	5	1	14	12	23

*Note : Une exploitation agricole peut recourir à plusieurs moyens de commercialisation. C'est pourquoi le total indiqué ne représente pas la somme des nombres de sa ligne.

Source : MAPAQ, 2018b.

Perception des épiceries : approvisionnement en aliments locaux

Des entrevues réalisées auprès de certaines épiceries de la MRC révèlent des freins liés à leur approvisionnement et à leur offre d'aliments locaux :

- *Capacité limitée des producteurs à fournir à l'année ;*
- *Peu de promotion effectuée par les producteurs et une fois le contact établi, difficulté à assurer les suivis ;*
- *La gestion de nombreuses factures ;*
- *La méconnaissance des produits locaux et la nécessité pour un produit d'être vendu (ne doit pas rester sur la tablette) ;*
- *Les exigences légales, ainsi que celles imposées par les bannières, sont plus importantes pour la viande ;*
- *Le pourcentage imposé par les épiceries (bannières) et le fait que les produits ne soient pas tous listés.*

Habitudes d'achat des citoyens de la MRC

Au printemps 2019, un sondage de l'organisme Ressources-Femmes de la région d'Acton a permis de mieux connaître les habitudes d'achat des citoyens de la MRC d'Acton ainsi que les conditions favorables à l'achat d'aliments locaux.

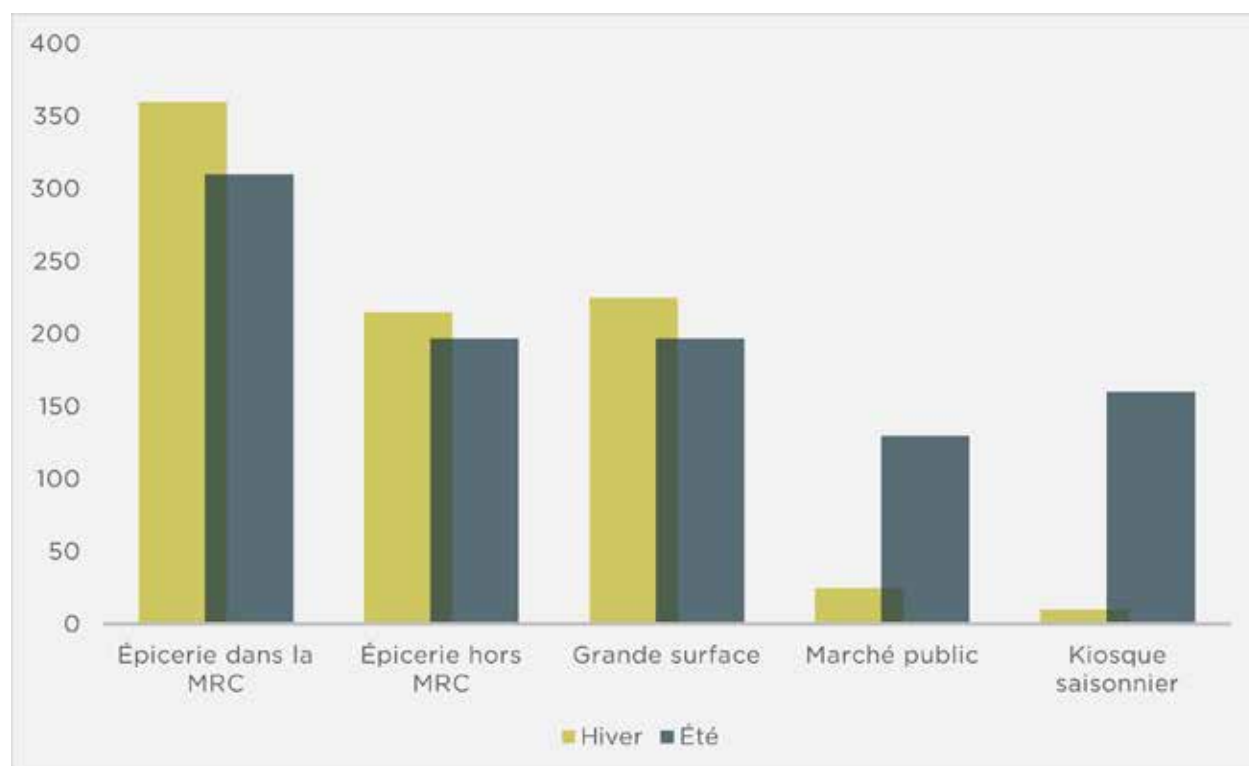
Au total, 415 personnes ont répondu au sondage. Les répondants sont répartis dans chacune des municipalités de la MRC d'Acton, dont un peu plus de la moitié à Acton Vale (60 %). La moitié ont un enfant ou plus à la maison.

Les résultats du sondage indiquent que les principaux lieux où les gens se procurent les aliments, peu importe la saison, sont d'abord les épiceries de la MRC (359 en hiver/310 en été), suivis des grandes surfaces à l'extérieur de la MRC comme Costco ou Walmart (228 en hiver/197 en été), puis des épiceries hors MRC (211 en hiver/196 en été).

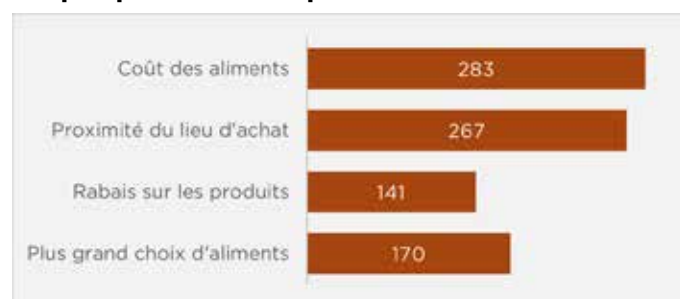
En période estivale, on note une hausse significative des répondants qui s'approvisionnent à un kiosque saisonnier (160) ou à un marché public (134).



Graphique 4 Lieux où les gens se procurent leurs aliments



Graphique 5 Critères pour le lieu d'achat des aliments



Les principaux critères qui motivent le choix du lieu d'achat sont le coût des aliments (283) et la proximité du lieu d'achat (267).

Graphique 6 Critères pour le choix des produits

Les critères auxquels les citoyens accordent le plus d'importance dans le choix des aliments sont la qualité et la fraîcheur (350), suivis du prix (282) et de la provenance (178).



Les principaux aliments du panier d'achats qui proviennent d'une production locale sont le sirop d'érable, les fruits (fraises, pommes, raisins), les légumes, les œufs, le miel, la viande et la confiture.

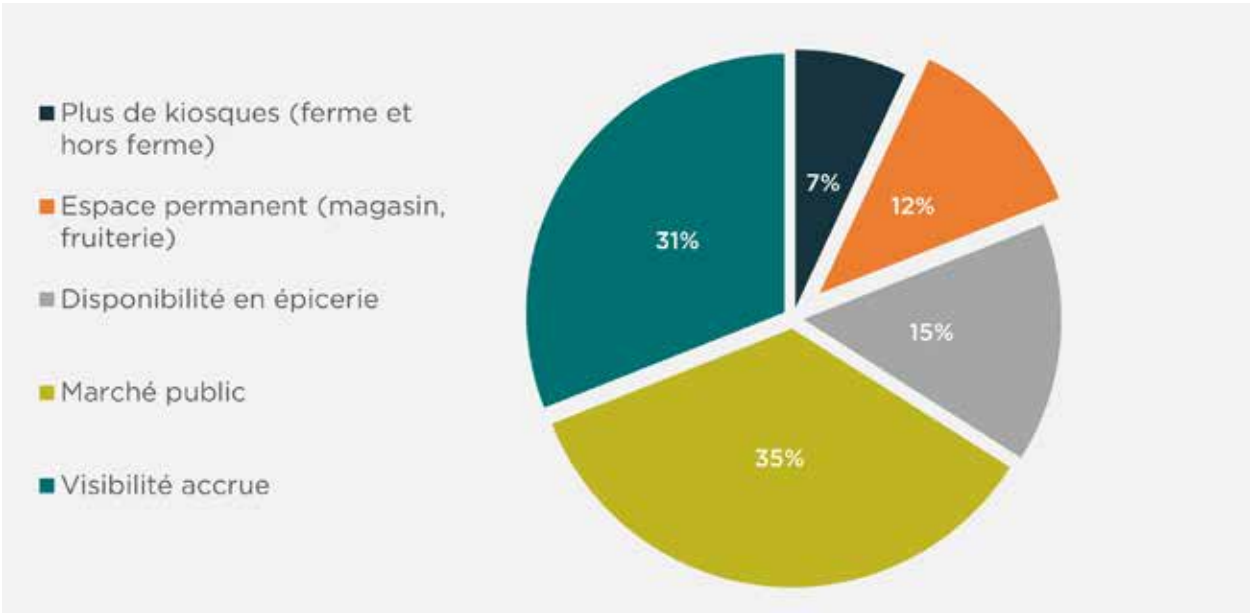
Perception des citoyens : accessibilité aux aliments locaux

Selon les résultats du sondage de l'organisme Ressources-Femmes de la région d'Acton, 57 % des répondants considèrent que les produits locaux sont facilement accessibles, tandis que 43 % considèrent que non. Les principaux freins soulevés sont :

- Le manque de visibilité ;
- La méconnaissance des lieux où on peut les trouver ;
- L'absence de points de vente à proximité ;
- Le manque de disponibilité en épicerie ;
- La nécessité de faire plusieurs arrêts pour se les procurer ou de faire un détour chez le producteur.

Enfin, sur les 225 répondants qui ont proposé des conditions facilitantes pour l'accès aux aliments locaux, 35 % ont mentionné la mise en place d'un marché public, 31 % ont proposé de donner une visibilité accrue aux produits, 15 % ont recommandé une plus grande présence en épicerie, 12 % ont suggéré un espace permanent de vente de produits locaux, tandis que 7 % ont proposé qu'il y ait plus de kiosques à la ferme (voir graphique 7).

Graphique 7 Conditions facilitantes pour l'accès aux aliments locaux



Accès aux fruits et légumes locaux

Selon la Santé publique, l'offre alimentaire saine pour tous est possible dans un milieu qui permet à la population, sans distinction selon le statut économique et social, de s'approvisionner en aliments qui permettent de maintenir la santé. Parmi les aliments santé, les fruits et légumes jouent un rôle central.

L'accessibilité aux aliments repose sur un accès physique et économique. L'accès économique implique que les prix des aliments soient abordables et que les gens aient les revenus nécessaires pour se les procurer. L'accès physique fait référence à la disponibilité, à la proximité des aliments et à la capacité de se déplacer pour s'approvisionner.

Tableau 14 Déterminants de l'accessibilité physique et économique aux aliments

ACCÈS PHYSIQUE	ACCÈS ÉCONOMIQUE
Disponibilité	Prix des aliments
Proximité des aliments	Revenu disponible pour les aliments
Capacité de déplacement	

La Santé publique met en évidence trois types d'offres alimentaires destinées à la population, soit l'offre en circuit court des fermes (vente directe), l'offre commerciale et l'offre communautaire.

Offre en circuit court (vente directe)

Dans la MRC d'Acton, 14 fermes déclarent des revenus associés à la production de fruits et 9 à la production de légumes. Cette donnée exclut les entreprises en démarrage qui ne déclarent pas encore de revenus. Comme la base agricole de la MRC est principalement axée sur la production animale, la proportion du nombre de fermes fruitières et maraîchères est plus faible dans la MRC d'Acton (5,6 %) que dans certaines MRC environnantes (10,7 % dans La Haute-Yamaska, 10,5 % dans Les Maskoutains et 9,6 % dans Le Val Saint-François).

Offre commerciale

En 2020, la MRC d'Acton compte cinq épiceries et aucun magasin à grande surface. Il y a absence d'épicerie dans quatre municipalités, soit à Sainte-Christine, Béthanie, Saint-Théodore-d'Acton et Roxton.

Offre communautaire

Les revenus disponibles pour les aliments sont limités dans la MRC d'Acton. La population a les revenus les plus bas de la Montérégie pour tout genre de ménage confondu, comme plusieurs indicateurs le témoignent. Le Centre de Bénévolat d'Acton Vale (CBAV) est l'organisme qui coordonne le service de dépannage alimentaire sur le territoire de la MRC d'Acton. La banque alimentaire est approvisionnée par des dons provenant d'épiceries, de fermes, de transformateurs alimentaires et de citoyens. L'approvisionnement fluctue en fonction des saisons et se raréfie en hiver. Afin d'améliorer l'offre de fruits et légumes, le CBAV mène le projet Vide jardin, par lequel l'organisme transforme les dons reçus afin d'assurer leur conservation à plus long terme. Enfin, dans la MRC d'Acton, six municipalités sont dotées d'une cuisine collective, soit Acton Vale, Béthanie, Upton, Roxton Falls, Saint-Théodore-d'Acton et Sainte-Christine.

La MRC compte six fermes qui offrent des fruits et légumes frais grâce à un kiosque à la ferme. De plus, trois fermes offrent des légumes par le biais de l'agriculture soutenue par la communauté et ont un point de chute à la ferme. À noter que cette offre en circuit court ne tient pas compte des kiosques hors ferme qui opèrent sur une base saisonnière (ex. : maïs sucré).

Tableau 15 Liste des épiceries de la MRC

ÉPICERIES DE LA MRC
IGA (Acton Vale)
Marché Richelieu (Acton Vale)
Marché Tradition (Roxton Falls)
Marché Ami (Saint-Nazaire-d'Acton)
Bonichoix (Upton)

Les cuisines collectives sont coordonnées par le CBAV, en collaboration avec des organismes locaux.

Sur le plan communautaire, mentionnons également l'initiative de groupe d'achats de l'organisme Ressources-Femmes de la région d'Acton, dont une partie de l'approvisionnement est assurée par des produits locaux. De plus, deux fermes de la MRC d'Acton poursuivent une mission sociale. La Résidence La P'tite Maison bleue est active dans la production d'œufs, lesquels sont commercialisés en partenariat avec la Ferme Clovis Gauthier et fils. Pour sa part, la Petite Ferme de l'Auberge produit également des œufs frais, mais aussi de la confiture, composée en partie de fruits provenant de sa production locale.

AGROTOURISME

Dans la MRC d'Acton, 10 fermes offrent des activités agrotouristiques. Ce nombre est similaire à la MRC du Val-Saint-François (11) et à la MRC La Haute-Yamaska (10).

Les activités d'interprétation, d'animation et de visite à la ferme sont les plus populaires puisque huit fermes les offrent. Les repas mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux et l'hébergement à la ferme sont des activités également offertes et ce, par une seule ferme.

Tableau 16 Types d'activités agrotouristiques offertes par les exploitations agricoles

ACTIVITÉS AGROTOURISTIQUES	NB. D'EXPLOITATIONS AGRICOLLES*
Interprétation, animation, visite à la ferme	8
Repas à la ferme mettant en valeur les produits de la ferme et les produits agroalimentaires régionaux	1
Hébergement à la ferme	1
Aucune réponse	1
TOTAL	10

*Note : Une exploitation agricole peut offrir plusieurs activités agrotouristiques. C'est pourquoi le total indiqué ne représente pas la somme de la colonne du nombre d'exploitations agricoles.

Source : MAPAQ, 2018b.

Les entreprises agrotouristiques évoluent dans les productions suivantes (activité principale) : fruits autres que les pommes (4), horticulture ornementale (2), ovins (1), oies/canards (1), acériculture (1), pommes (1).

À l'été 2019, la MRC d'Acton a lancé un premier Passeport Foodie dans le cadre d'une initiative du Garde-Manger du Québec. La Virée gourmande, offerte dans le Passeport Foodie, consiste en une proposition de circuit permettant aux excursionnistes de découvrir douze entreprises agroalimentaires locales situées dans la MRC d'Acton et la MRC des Maskoutains.

Par ailleurs, notons que certains producteurs de la MRC d'Acton sont actuellement membres du réseau Terroir en VR, maintenant appelé Terego. Néanmoins, aucun producteur n'est actuellement membre de Terroir et Saveurs.

Sur le plan du tourisme, la piste récréative La Campagnarde (cyclisme et motoneige), qui fait partie de la Route verte du Québec, entre Drummondville et Granby, représente un axe de développement touristique. De plus, le principal attrait de la MRC d'Acton est le Théâtre de la Dame de Cœur. La MRC compte également trois campings, tandis que la ville d'Acton Vale est reconnue comme Village-relais.

Perception des producteurs agricoles : agrotourisme

Lors de la consultation des producteurs agricoles, plusieurs ont indiqué que l'agrotourisme peut proposer une avenue de développement intéressante pour leur entreprise.

Événements promotionnels régionaux

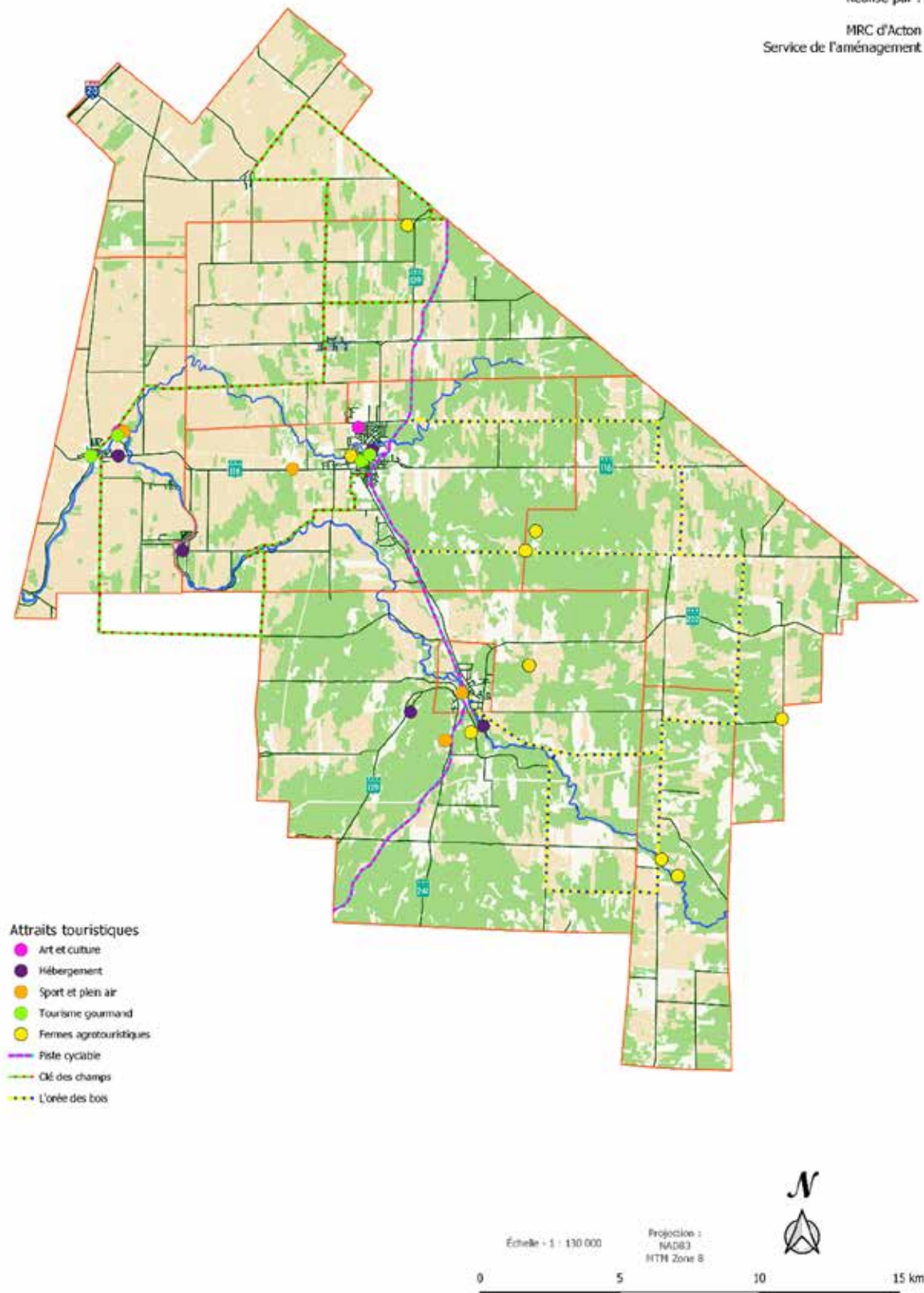
La Foire Agroalimentaire de la région d'Acton est un événement estival qui regroupe plusieurs exposants et qui se veut une vitrine pour les producteurs agricoles. Pour sa 22e édition en 2019, la Foire a accueilli 5 000 visiteurs, soit 1 000 de plus qu'en 2018. En 2019, sur les 14 producteurs agroalimentaires présents comme exposants, 4 provenaient de la MRC d'Acton. De plus, sur les 11 transformateurs hors ferme également exposants, 5 provenaient de la MRC d'Acton.

Notons que dans le cadre des activités de la Foire Agroalimentaire, la SADC de la région d'Acton organise un déjeuner, offert gratuitement, ayant pour but de faire découvrir d'autres produits régionaux. La SADC anime également une journée de visites de fermes offerte gratuitement, dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA.



Carte 9 Attraites touristiques

Réalisé par :
MRC d'Acton
Service de l'aménagement



MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE AGRICOLE

Dans la MRC d'Acton, une grande majorité de fermes a recours à la main-d'œuvre familiale (382), comparativement à la main-d'œuvre non familiale (103). En 2018, selon les données du MAPAQ, le recours à une main-d'œuvre non familiale hors Québec était toujours rare dans la MRC d'Acton, puisque seulement six fermes faisaient appel aux travailleurs étrangers temporaires. Ces fermes se situaient dans les secteurs suivants : fermes laitières (4), ferme porcine (1) et autres fruits (1). Ce type de main-d'œuvre est de plus en plus sollicité, ce qui fait en sorte que les données évoluent rapidement.

Âge des exploitants

L'âge moyen des exploitants agricoles de la MRC d'Acton est le plus bas de la Montérégie. Les producteurs agricoles de la Montérégie ont en moyenne 49,6 ans, comparativement à 52 ans pour la Montérégie.

Dans la MRC, 142 exploitants ont entre 20 et 40 ans. Ceci représente 19 % des exploitants, ce qui est plus élevé que la moyenne régionale (15 % en Montérégie). En contrepartie, les exploitants de 60 à 80 ans sont moins nombreux dans la MRC, puisqu'on en compte seulement 27 %, comparativement à 35 % en Montérégie.

Tableau 17 Nombre de membres répartis selon les strates d'âge et la municipalité

MUNICIPALITÉ	0-20	20-40	40-60	60-80	80 ET +	NON DÉFINI	TOTAL
Roxton	-	30	70	47	2	9	158
Upton	-	33	53	33	1	11	131
Saint-Théodore-d'Acton	-	20	42	26	4	6	98
Saint-Nazaire-d'Acton	-	16	40	22	2	18	98
Sainte-Christine	-	15	49	23	2	7	96
Acton Vale	-	20	43	21	3	6	93
Béthanie	-	8	25	11	3	5	52
Roxton Falls	-	-	4	-	-	1	5
Acton	-	142	326	183	17	63	731
Montérégie	6	1 719	4 937	3 699	387	668	11 416
% total Acton	0 %	19 %	45 %	25 %	2 %	9 %	100 %
% total Montérégie	0,1 %	15 %	43 %	32 %	3 %	6 %	100 %

Source : MAPAQ, 2018b

Les jeunes exploitants de 20 à 40 ans évoluent principalement dans les secteurs suivants : bovins laitiers et production laitière (42), production porcine (16) et production de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (15).

Tableau 18 Exploitations de la relève établie, de moins de 40 ans

ACTIVITÉ PRINCIPALE	MEMBRE PRINCIPAL	MEMBRE SECONDAIRE	TOTAL
Bovins laitiers et production laitière	18	24	42
Porcs	10	6	16
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	11	4	15
Veaux lourds	5	4	9
Fourrages	5	0	5
Bovins de boucherie	4	1	5
Acériculture	3	2	5
Ovins	3	1	4
Fruits	2	0	2
Légumes frais	2	0	2
Apiculture	1	1	2
Chevaux	1	0	1
Pommes	1	0	1
Autres sources de revenus	0	1	1
MRC d'Acton	66	44	110
Montérégie	802	550	1352

Source : MAPAQ, 2018b

Cédants et relève agricole

En 2018, selon les données du MAPAQ, 60 entreprises prévoyaient vendre d'ici 5 ans, ce qui représente 14 % des exploitations agricoles. Cette proportion est plus élevée comparativement à la Montérégie (10,5 %).

La majorité des entreprises qui prévoient vendre ou transférer d'ici 5 ans évoluent dans les productions laitières (19), le porc (14), les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (7), et le fourrage (5). Chez les exploitants prévoyant vendre d'ici 5 ans, 44 ont une relève prévue tandis que 16 n'en ont pas.

Tableau 19 Exploitations agricoles par municipalité

	EXPLOITATIONS AGRICOLES			EXPLOITATIONS PRÉVOYANT VENDRE D'ICI 5 ANS		
	2004	2010	2018	2004	2010	2018
Béthanie	32	32	31		7	5
Roxton Falls	3	1	3		-	-
Roxton	103	94	87		13	7
Sainte-Christine	55	54	57		4	8
Acton Vale	54	55	49		6	5
Upton	76	71	68		10	15
Saint-Théodore	60	61	58		6	9
Saint-Nazaire	69	61	61		7	11
Acton	452	429	414		53	60
Montérégie	7 438	7 009	6 731	755	833	709
Province	29 877	28 433	27 740	3 191	3 758	3 039

Source : MAPAQ, 2018a



En 2016, le taux de renouvellement des générations (moins de 35 ans versus 55 ans et plus) représentait 1 relève agricole pour 4,6 cédants, comparativement à 2,5 cédants en 2011 et 1,5 cédant en 2006.

Un nombre plus élevé d'exploitants prévoyant vendre d'ici 5 ans se situe à Upton (15, dont 2 sans relève prévue), à Saint-Nazaire-d'Acton (11, dont 4 sans relève prévue), Saint-Théodore-d'Acton (9, dont 2 sans relève prévue), Sainte-Christine (8, dont 2 sans relève prévue) et Roxton (7, dont 2 sans relève prévue). C'est dans le domaine de la production de porcs que l'écart est le plus marqué entre la relève prévue (6) et le nombre de ventes ou transferts prévus (14).

Enfin, dans la MRC d'Acton, le Service de développement économique et local (DEL) de la MRC d'Acton est impliqué dans l'accompagnement de la relève agricole, en partenariat avec d'autres intervenants des domaines agricole et économique. De son côté, le service de l'ARTERRE, axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers, n'est pas disponible dans la MRC d'Acton.

Tableau 20 Relève agricole par municipalité

	RELÈVE PRÉVUE	SANS RELÈVE PRÉVUE	RELÈVE PRÉVUE	SANS RELÈVE PRÉVUE
	2010		2018	
Béthanie	3	4	2	3
Roxton Falls	-	-	-	-
Roxton	5	8	5	2
Sainte-Christine	3	1	6	2
Acton Vale	4	2	4	1
Upton	7	3	13	2
Saint-Théodore	4	2	7	2
Saint-Nazaire	4	3	7	4
Acton	30	23	44	16
Montérégie	584	249	528	181
Province	2 410	1 348	2 197	842

Source : MAPAQ, 2018a

ACCOMPAGNEMENT ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES

Services-conseils et subventions

En 2017-2018, 204 entreprises agricoles de la MRC d'Acton ont reçu au total 365 000 \$ en aides financières provenant du Réseau Agriconseils pour différents services-conseils :

- 47 entreprises ont reçu des services-conseils en gestion ;
- 30 entreprises ont reçu des services-conseils techniques ;
- 7 entreprises ont fait une rencontre en collaboration interprofessionnelle ;
- 172 entreprises ont reçu des services-conseils en agroevironnement ;
- 6 entreprises ont reçu des services-conseils Bovi-Expert ;
- 91 entreprises ont reçu des services-conseils en efficacité énergétique et en bien-être animal.

Par ailleurs, les entreprises agricoles bénéficient également d'un accompagnement et d'un soutien financier de la part du DEL de la MRC d'Acton. Ainsi, entre 2018 et 2020, près de 30 entreprises agricoles ou individus ayant un projet agricole ont été accompagnés par le DEL de la MRC. De ce nombre, 10 ont reçu des subventions provenant de fonds gérés par la MRC, dont le Fonds de soutien aux entreprises et le programme Soutien au travail autonome.

Bourse innovation agricole

En 2018, la MRC d'Acton a initié une bourse d'innovation agricole. Les objectifs visés par cette bourse sont de faciliter l'émergence de projets novateurs en agriculture, de soutenir les producteurs qui portent ces innovations et de contribuer à leur réseautage. Dans le cadre de la deuxième édition, une centaine de personnes étaient présentes pour le dévoilement des lauréats. À noter que lors de l'événement, l'entièreté des produits servis aux convives provenait du terroir de la MRC d'Acton, ce qui a permis de constater le potentiel de transformation des produits locaux.



@ MRC d'Acton

Formation

Sur le plan de la formation, notons que la MRC d'Acton est située à proximité de l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, ainsi que de l'Institut national d'agriculture biologique de Victoriaville. Sur le plan de la formation continue s'ajoute également l'offre de formation du Collectif en formation agricole de la Montérégie.

ACTIVITÉS FORESTIÈRES

PRODUCTION FORESTIÈRE

En 2019, selon les données de l'Agence forestière de la Montérégie (AFM), la MRC d'Acton comptait 132 producteurs forestiers, pour une superficie forestière enregistrée de 5 598 hectares. Pour être reconnu comme producteur forestier, un propriétaire doit posséder un lot boisé d'au moins quatre hectares de même qu'un plan d'aménagement forestier. Ce document est obligatoire pour l'obtention du statut de producteur forestier et est valide pour une période de 10 ans. Dans la MRC d'Acton, 21 % de la forêt est sous aménagement (avec plan d'aménagement forestier). Les superficies les plus importantes sont situées à Roxton (1 837 ha) et à Sainte-Christine (1 583 ha).

Tableau 21 Producteurs forestiers et superficie enregistrée par municipalité

MUNICIPALITÉ	NOMBRE DE PRODUCTEURS*	SUPERFICIE FORESTIÈRE ENREGISTRÉE (HA)
Acton Vale	24	951
Béthanie	13	365
Roxton	39	1 837
Roxton Falls	3	99
Sainte-Christine	32	1 584
Saint-Nazaire-d'Acton	3	45
Saint-Théodore-d'Acton	19	717
Upton	0	0
Total	132	5 598

*Le nombre total de producteurs forestiers pour la MRC peut différer de la somme des producteurs par municipalité, car un même producteur peut avoir des superficies enregistrées dans plus d'une municipalité.

Source : AFM, 2019

Entre 2015 et 2019, la MRC d'Acton a connu une baisse du nombre de producteurs forestiers. Cette baisse est constatée pour l'ensemble de la Montérégie. Elle s'explique notamment par le fait que le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées n'offre plus d'incitatif financier pour la réalisation du plan d'aménagement forestier.

Tableau 22 Producteurs forestiers et superficie enregistrée dans la MRC d'Acton

	NOMBRE DE PRODUCTEURS	SUPERFICIE FORESTIÈRE ENREGISTRÉE (HA)
2015	159	6 446
En juin 2019	132	5 598
Variation	-27	-848

Source : AFM, 2019

Une enquête menée en 2012 par la Fédération des producteurs forestiers du Québec, le Groupe AGÉCO et Ressources naturelles Canada, pour le compte des agences régionales de mise en valeur des forêts privées, présente un portrait des propriétaires de boisés privés. Ce portrait indique qu'en Montérégie, on retrouve une proportion élevée de cols blancs propriétaires, comparativement au reste du Québec. Ainsi, plus du tiers des propriétaires détiennent au moins un baccalauréat, tandis que c'est 18 % au Québec.

En Montérégie, la plus forte proportion des terres se situe dans la classe de superficie des 4 à 20 hectares. La superficie moyenne des terres forestières est estimée à 30 hectares, comparativement à 94 hectares en Estrie et à 55 hectares dans la région des Bois-Francs.

En général, 80 % des propriétaires forestiers du Québec pratiquent régulièrement différentes activités dans leurs forêts. La majorité des propriétaires de boisés du Québec possèdent un boisé pour le plaisir de posséder un milieu naturel et d'aménager la forêt, ainsi que pour récolter du bois de chauffage. Or, certaines activités sont moins pratiquées par les propriétaires de la Montérégie, qui sont ainsi moins nombreux qu'ailleurs au Québec à récolter le bois pour la pâte ou le sciage, ou encore à pratiquer la chasse ou la pêche. D'autre part, en Montérégie, les boisés sont plus souvent inclus dans l'achat d'une propriété et les propriétaires sont plus nombreux à posséder un boisé pour produire le sirop d'érable.

POSSIBILITÉ FORESTIÈRE ET SUPERFICIES À FORT POTENTIEL DE RÉCOLTE

Dans la MRC d'Acton, le potentiel d'aménagement forestier, de sylviculture et de récolte de matière ligneuse est élevé. La possibilité forestière, qui correspond au volume de bois qui peut être prélevé annuellement sans affecter le capital ligneux, est estimée à 77 322 m³. Cela correspond approximativement à plus de 2 500 chargements de camions semi-remorques par année. Or, selon le Groupe Desfor, mandaté pour brosser un portrait de la chaîne de valeur forestière dans la MRC d'Acton, seulement un faible pourcentage de la possibilité forestière a été récolté au cours des trois dernières années, moins de 12 %.

Dans la MRC d'Acton, les superficies forestières à fort potentiel de récolte sont évaluées à 6 875 hectares, selon l'AFM. Ces superficies présentent un apport économique intéressant à court terme. En effet, l'évaluation du potentiel de récolte se base sur des critères qui affectent la productivité générale de la forêt. Selon les contraintes et attributs présents sur un site donné,

il est possible de déterminer quels sont les secteurs possédant un fort potentiel de récolte. Les peuplements ayant une bonne densité et ayant une hauteur minimale de 17 mètres sont ainsi considérés. En contrepartie, les sites ayant un mauvais drainage ainsi que les écosystèmes forestiers exceptionnels privés en sont exclus.

Parmi les superficies forestières à fort potentiel de récolte, une proportion de 36 % est présente chez les producteurs forestiers déjà enregistrés, tandis qu'une proportion de 64 % est présente chez les propriétaires non enregistrés comme producteurs.

Tableau 23 Distribution du fort potentiel de récolte dans la MRC d'Acton

	SUPERFICIE (HA)	PROPORTION DU POTENTIEL DE RÉCOLTE TOTAL
Fort potentiel de récolte total	6 875	100 %
Fort potentiel de récolte chez les producteurs enregistrés	2 480	36 %
Fort potentiel de récolte chez les propriétaires non producteurs	4 395	64 %

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Les propriétaires forestiers qui sont enregistrés au statut de producteurs forestiers peuvent bénéficier de services professionnels et techniques afin de planifier et d'exécuter les travaux forestiers. La majorité des services de planification sont dispensés par des conseillers forestiers ou un groupement forestier dans le cadre du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, géré par l'Agence forestière de la Montérégie. La MRC d'Acton compte six conseillers forestiers reconnus actifs sur leur territoire.

En ce qui a trait à l'exécution des travaux forestiers, les opérations de récolte à l'échelle d'un peuplement forestier de plusieurs hectares sont généralement exécutées par des entrepreneurs forestiers spécialisés, qui travaillent directement pour le propriétaire forestier ou en sous-traitance pour un conseiller forestier.

Les superficies en travaux réalisés dans le cadre des programmes d'aide à la mise en valeur ont diminué de façon significative à compter de 2017. Cette tendance est représentative pour l'ensemble de la Montérégie. En 2018 et 2019, presque seuls les travaux commerciaux ont fait l'objet de financement de la part du programme d'aide, pour un investissement total de 53 995 \$ en 2018 et de 124 515 \$ en 2019.

Dans les cinq dernières années, les principaux investissements en travaux réalisés ont été effectués dans les municipalités de Roxton (207 798 \$), de Sainte-Christine (179 044 \$), d'Acton Vale (83 554 \$) et de Saint-Théodore-d'Acton (77 980 \$). À noter que des travaux qui ne sont pas financés par le programme d'aide sont aussi réalisés dans la MRC, mais sont difficiles à évaluer.

Tableau 24 Superficie d'aménagements réalisés et montants investis (MRC d'Acton)

TYPE DE TRAVAUX	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Préparation de terrain	7,7	1,5	0	0	0	0	0
Nouvelles plantations	7,3	0	0,7	0	0	0	0,7
Entretien de plantations	53,7	32,6	6,3	19,3	2,6	0	0
Traitements intermédiaires	4,1	4,1	4,9	0	0,9	0	0
Coupes commerciales	62,6	94,4	89,7	154,3	83,4	74,4	172,7
Superficie totale (ha)	135,4	132,6	101,6	173,6	86,9	74,4	173,4
Montants investis (\$)	160 552	138 802	97 669	124 418	75 461	53 995	124 515
Nombre de plants mis en terre (nouvelle plantation et regarni)	13 795	5 640	1 200	0	0	0	665

Source : AFM, 2019

MISE EN MARCHÉ DU BOIS ET TRANSFORMATION

Sur le territoire de la MRC d'Acton, deux syndicats assurent la mise en marché du bois, soit le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec et, pour la municipalité de Sainte-Christine, le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec.

Selon les données de l'AFM, en 2015, la MRC d'Acton se situait au 3^e rang en Montérégie pour le volume de bois mis en marché par le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (12,7 %), après les MRC Brome-Missisquoi (55,6 %) et La Haute-Yamaska (13,3 %).

En Montérégie, une forte proportion du volume de bois mis en marché est destinée au marché de la pâte (73 %). Cette proportion est encore plus marquée dans la MRC d'Acton, puisque 80 % du bois est destiné en majorité au marché de la pâte (80 % pour les municipalités qui font partie du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec et

90 % dans le cas de Sainte-Christine). Notons d'ailleurs que la MRC est située à proximité de l'usine Domtar de Windsor, la plus grosse papetière de papiers fins du Québec.

Le volume de bois destiné au marché du sciage feuillu est limité dans la MRC, comme en Montérégie, et le transport des petits volumes de bois de qualité sciage peut s'avérer problématique. Or, la Montérégie est la région du Québec à plus fort potentiel de récolte de sciage feuillu de qualité. Selon l'Agence forestière de la Montérégie, le potentiel de valorisation pourrait y être important si les producteurs ont accès à des marchés de différents grades de qualité, qui irait par exemple du bois de palette jusqu'au bois de déroulage.

En ce qui a trait aux scieries de petite taille, le séchage du bois semble un facteur limitatif. En effet, la plupart des séchoirs sont de dimensions industrielles et plusieurs ébénistes consultés dans le cadre de l'étude réalisée par le Groupe Desfor en 2018 ont indiqué avoir de la difficulté à trouver du bois local de qualité et séché adéquatement.

Notons que c'est en Montérégie que l'on retrouve le plus grand nombre d'entreprises de deuxième et troisième transformation du bois du Québec, soit 381 entreprises en 2015. Il s'agit ici d'entreprises majoritairement de moins de 40 employés, dans les secteurs allant de la fabrication de meubles, de moulures, de planchers, d'armoires de cuisine, de portes et fenêtres, de palettes et caisses. Or, selon le Groupe Desfor, leurs besoins en termes d'approvisionnement en matière première sont peu connus. Il y aurait un manque de connexion dans la chaîne de valeur entre la première transformation du bois (sciage et séchage) et la deuxième et troisième transformation.

Enfin, il n'y a pas de données précises concernant les volumes de bois de chauffage récoltés par MRC.

Perception des intervenants forestiers : problématique du transport du bois

Lors du groupe de discussion sur le développement forestier, le transport du bois a été identifié comme une problématique sur le territoire. Les intervenants déploraient l'absence d'un transporteur local, étant donné entre autres la compétition entre les régions pour ce service. Ce manque a comme conséquence de nuire à la planification de travaux. Une fois abattu, le bois doit être transporté rapidement pour ne pas perdre sa qualité. Ce problème serait exacerbé du fait qu'il y a deux syndicats de producteurs forestiers, puisque la municipalité Sainte-Christine nécessite de faire appel à un transporteur de Trois-Rivières. Selon les intervenants, cette problématique de recrutement de main-d'œuvre pour le transport est présente dans l'ensemble de la Montérégie.



MAIN-D'ŒUVRE FORESTIÈRE

Dans son Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Montérégie, l'AFM relève que dans la région de la Montérégie, en 2012, environ 200 emplois étaient liés aux activités sylvicoles. De ce nombre, la majorité des emplois étaient liés aux activités de commercialisation et de récolte de bois (142), suivi de l'aménagement forestier (48), du transport du bois (7) et de la gestion des programmes (6).

@ Zoé Bisailon



Les industries de fabrication de produits en bois, de papier et du meuble sont significatives en Montérégie. En effet, selon Statistique Canada, en 2012, plus de 7 000 emplois dans la région relevaient de ces secteurs. Ceux-ci emploient 35 fois plus de personnes que le secteur des activités sylvicoles.

Tableau 25 Nombre d'emplois par secteur manufacturier

INDUSTRIES	MONTÉRÉGIE	QUÉBEC	MONTÉRÉGIE (%)
Produits en bois	2 547	25 066	10,2 %
Papier	982	13 902	7,1 %
Meubles et produits connexes	4 099	18 897	21,7 %
TOTAL	7 628	57 865	13,2 %

Source : Statistiques Canada, 2012.

Enfin, comme le relève encore ici l'AFM, des difficultés de recrutement varient de très élevées à élevées pour tous les métiers associés à l'aménagement forestier. C'est également le cas pour le recrutement des abatteurs manuels et des opérateurs de machines d'abattage, qui semblent très difficiles à combler. En ce sens, la mécanisation des opérations de récolte pourrait être une solution pour la Montérégie. Le manque de qualification des travailleurs, tout comme l'instabilité économique du secteur forestier, sa mauvaise réputation et les conditions de travail exigeantes sont différentes raisons qui peuvent expliquer la difficulté à recruter.

CERF DE VIRGINIE

Le cerf de Virginie est très présent sur le territoire de la MRC d'Acton. L'inventaire du Comité de gestion et d'aménagement forêt-faune d'Acton (COGAFFA) de 2012 dénombrait 26 chevreuils au km² dans le massif de Sainte-Christine. La présence d'une forte population de cerfs cause divers impacts sur le territoire. D'une part, le cerf de Virginie peut entraîner une diminution de la qualité de la forêt étant donné l'intensité du brout sur la régénération forestière. La déprédation sur les cultures agricoles est également une problématique qui peut engendrer des pertes importantes en termes de rendement agricole.

Dans une autre perspective, la chasse au cerf de Virginie est un moteur économique significatif dans la MRC d'Acton. La MRC d'Acton est la 2^e MRC en Montérégie avec le plus de cerfs de Virginie récoltés entre 2008 et 2013.

Ainsi, plusieurs démarches visant la réalisation d'aménagements fauniques ont eu lieu sur le territoire de la MRC d'Acton. En 2010, la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) a initié le Projet forêt-faune Arc-en-ciel avec plusieurs partenaires dont Multifaune, le COGAFFA et l'AFM. Le projet a permis notamment d'évaluer la densité de cerfs grâce à un inventaire par caméra et de mieux connaître l'impact de la déprédation sur la flore et la régénération forestière. Le projet a aussi permis de stimuler les activités d'aménagement forêt-faune, dont le demi-abattage.

En 2014 et 2015, un projet de Plan de développement par massif a été initié dans la MRC d'Acton. Ce projet découlait de la volonté de différents acteurs locaux de valoriser la forêt et la faune. Il répondait à un besoin d'améliorer la qualité des boisés, d'aménager l'habitat du cerf de Virginie et de contrôler sa population. La démarche de Plan de développement par massif s'est inspirée d'une démarche française qui vise à trouver des solutions adaptées à un massif forestier, afin que les actions des différents propriétaires puissent aller dans un même

sens. Cette démarche a ciblé principalement le massif de Sainte-Christine en raison de son importance (3 701 ha).

Cette première phase a ainsi permis de créer des liens entre les propriétaires et intervenants du milieu, ainsi que d'améliorer les connaissances des massifs forestiers du territoire, de leur connectivité (corridors actuels et potentiels) et de concevoir différents outils de connaissance du territoire.

Perception des producteurs agricoles : chasse
Certains producteurs agricoles ont affirmé percevoir la chasse comme une opportunité pour l'économie locale, en plus de permettre d'exercer un contrôle sur la quantité. Ainsi, la chasse aiderait à réduire le cheptel de chevreuils et de dindes sauvages qui détruisent certaines récoltes et limitent la régénération forestière. Néanmoins, ils considèrent que la chasse doit être encadrée sur les terres privées.



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Parmi les enjeux auxquels font face les régions du sud du Québec, l'arrivée des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEF) est particulièrement préoccupante pour la santé, l'équilibre et la productivité des écosystèmes forestiers. Dans la MRC d'Acton, les forêts et particulièrement les érablières sont à risque de détérioration – tant au niveau de leur valeur que de leur qualité – si elles sont envahies (CDRN, 2020). La situation géographique de la MRC d'Acton, à la jonction de l'Estrie et du Centre-du-Québec, fait en quelque sorte de la MRC une porte d'entrée pour les EEEF sur le territoire de la Montérégie.

L'Agence forestière de la Montérégie considère le nerprun bourdaine et le nerprun cathartique comme une préoccupation majeure pour l'avenir des forêts. La présence du nerprun se fait déjà sentir de façon importante dans la région de l'Estrie. Ces espèces exotiques envahissantes (EEE) doivent faire l'objet d'une attention particulière lors des interventions en forêt car elles peuvent facilement dominer la strate inférieure empêchant ainsi la régénération d'essences d'arbres désirables. Ainsi, la sensibilisation auprès des producteurs forestiers, intervenants sylvicoles et même de la population est un moyen important pour freiner sa propagation. L'éradication du nerprun s'avère difficile, voire impossible. Le contrôle de sa population passe par l'arrachement systématique des plants ou bien l'application de produits tels que le glyphosate sur les tiges coupées.

Parmi les autres espèces préoccupantes, mentionnons l'agrile du frêne ainsi que le longicorne asiatique étoilé qui constituent toutes deux des menaces pour les forêts feuillues. L'agrile du frêne, présente au Québec, aurait possiblement fait son entrée sur le territoire de la MRC d'Acton, selon des intervenants. Il existe peu de moyens pour en contrôler la propagation. Par ailleurs, le longicorne asiatique étoilé est sous haute surveillance, puisqu'il n'aurait pas encore été observé au Québec. Ce coléoptère envahissant ravage les feuillus en s'attaquant aux arbres matures, en particulier les érables.

Enfin, la renouée du Japon et la berce du Caucase sont deux autres espèces qui attirent l'attention. La renouée du Japon a été observée à quelques endroits dans la MRC d'Acton par la Corporation de développement de la rivière Noire, dans le cadre de ses projets de suivi et d'inspection des cours d'eau. Pour la plupart, il s'agit de petits peuplements, souvent près des milieux résidentiels. Notons que la renouée du Japon est susceptible d'envahir les habitats de la tortue des bois, une espèce vulnérable au Québec dont l'un des plus importants sites de ponte au Québec se situe dans la MRC d'Acton.

Pour sa part, la berce du Caucase prolifère généralement sur les rives des cours d'eau. Elle serait présente à quelques endroits dans la MRC. Cette plante est associée à des risques de santé publique. Le contact de l'humain avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière, cause des lésions à la peau, semblables à des brûlures. De plus, cette plante peut s'étendre rapidement dans un milieu et nuire à la croissance d'autres plantes déjà présentes.

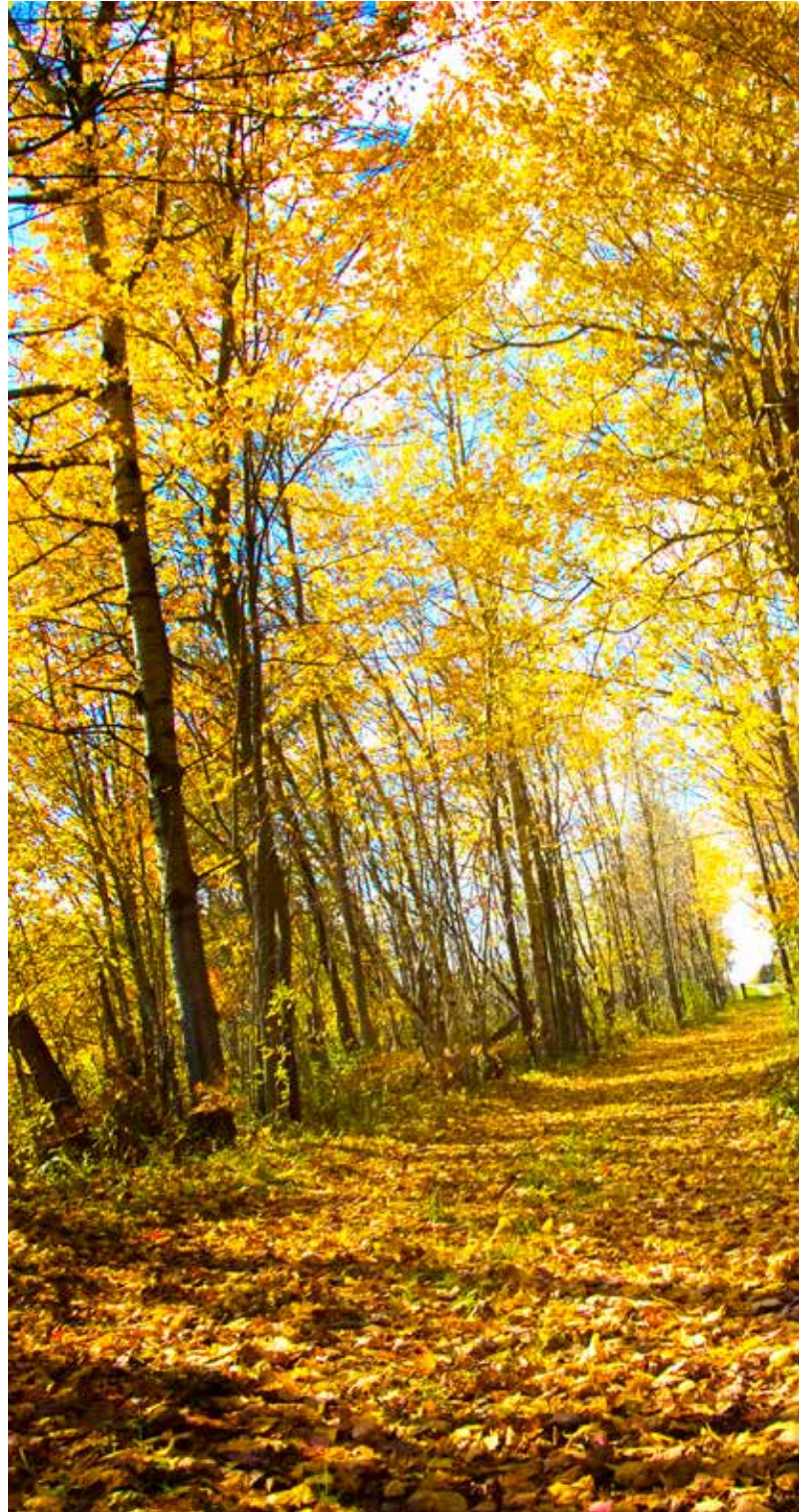


Nerprun bourdaine

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques devraient affecter non seulement les températures moyennes et extrêmes, mais également le régime de précipitations, la circulation de l'air et la concentration de certains constituants de l'atmosphère. Devant ce constat, plusieurs études et travaux sont en cours afin de modéliser les impacts qu'auront ces changements globaux sur nos écosystèmes forestiers. Il semble évident qu'une migration vers le nord de certaines essences d'arbres est à prévoir à moyen/long terme. Plusieurs recherches portent donc sur l'adaptation de ces essences d'arbres qui, probablement dans un avenir rapproché, feront partie de notre réalité forestière.

Présentement, des initiatives sont en cours afin d'adapter les pratiques sylvicoles aux changements climatiques anticipés. Par exemple, certains travaux sylvicoles pourront être modulés afin de favoriser les essences mieux adaptées aux conditions climatiques projetées. L'enrichissement de nos forêts, par la migration assistée avec des essences feuillues, est une autre approche étudiée qui augmenterait la diversité et la résilience des peuplements forestiers du sud du Québec.



SECTION 2 | DIAGNOSTIC

Le diagnostic présenté dans le cadre du PDZA se base à la fois sur les constats qui ressortent de l'analyse des données du portrait, ainsi que sur les points de vue exprimés lors des différentes consultations.

D'abord, le diagnostic présente les forces et faiblesses, ainsi que les opportunités et les menaces en lien avec le développement de l'agriculture et de la foresterie. Les forces et faiblesses se dégagent de l'environnement interne à la MRC, tandis que les opportunités et les menaces relèvent de l'environnement externe. Ensuite, le diagnostic identifie quatre enjeux centraux, lesquels guideront l'élaboration de la vision et du plan d'action.

FORCES (INTERNE)	FAIBLESSES (INTERNE)
Production / Transformation ➤ Âge moyen des producteurs le plus bas en Montérégie. ➤ Présence d'un bassin important d'exploitants de moins de 40 ans. ➤ Importance du secteur acéricole et potentiel de développement. ➤ Diversité de produits agricoles et de produits transformés de niche. ➤ Hausse des fermes de petite taille qui évoluent dans les productions de niche et la transformation à la ferme. ➤ Augmentation du nombre de producteurs de fruits et légumes. ➤ Présence de plusieurs entreprises certifiées biologiques. ➤ Bassin de producteurs déjà bien organisés (lait, œuf, volailles, porc, céréales). ➤ Investissements records dans les activités de construction liées à la fonction agricole et dans le domaine de la transformation alimentaire. ➤ Présence de deux boucheries C-1.	Production / Transformation ➤ Main-d'œuvre essentiellement familiale. ➤ Manque de concertation pour les producteurs de niches. ➤ Producteurs se connaissent peu, manque de projets collectifs. ➤ Méconnaissance de l'offre réelle / volume disponible dans certaines productions (ex. : fruits, légumes, viandes). ➤ Capacité limitée des producteurs à fournir à l'année. ➤ Manque de connaissances et d'expertises dans certaines productions émergentes. ➤ Limites dans le continuum de l'offre de services des entreprises agricoles dans les productions de niches. ➤ Méconnaissance de l'offre de services en financement (Agriconseils) et des formations disponibles. ➤ Absence d'abattoir multi-espèces. ➤ Tous les producteurs ne sont pas desservis par Internet haute vitesse.

FORCES (INTERNE)	FAIBLESSES (INTERNE)
Distribution / Mise en marché ➤ Plusieurs producteurs de fruits et légumes ont une mise en marché directe et sont déjà présents dans les marchés (même si extérieurs). ➤ Hausse du nombre de kiosques à la ferme. ➤ Présence de la Foire Agroalimentaire depuis 22 ans.	Distribution / Mise en marché ➤ Masse critique de consommateurs locaux faible. ➤ Pas de structure de distribution des aliments locaux sur le territoire. ➤ Absence de mise en marché collective. ➤ Faiblesse dans la mise en marché des produits locaux en épicerie. ➤ Manque d'outils, de compétences et de temps pour la mise en marché et le service à la clientèle. ➤ Méconnaissance des produits locaux et manque de visibilité. ➤ Dispersion des producteurs et nécessité de faire plusieurs arrêts pour se procurer des produits locaux. ➤ Offre d'attrait touristiques limitée. ➤ Peu de campagnes de promotion de produits locaux et de valorisation des points touristiques. ➤ Manque de visibilité de la MRC et de la région sur le plan touristique.
Population / Milieu de vie ➤ Infrastructure de transport : accès à l'autoroute 20, voie ferrée et deux sites de transbordement. ➤ Acceptabilité sociale des activités agricoles. ➤ Authenticité et variété des paysages agroforestiers. ➤ Piste cyclable La Campagnarde (cyclisme et motoneige) qui fait partie de la Route verte du Québec. ➤ Offre de services communautaires diversifiée et en évolution pour la sécurité alimentaire. ➤ Six municipalités dotées d'une cuisine collective. ➤ Présence de trois tables de concertation du milieu communautaire, qui ont toutes une préoccupation pour l'alimentation. ➤ Proportion élevée de familles avec jeunes enfants et de familles de trois enfants et plus. ➤ MRC à échelle humaine. ➤ Proximité et agilité des intervenants. ➤ Accès facile aux médias locaux.	Population / Milieu de vie ➤ Revenus les plus faibles en Montérégie, tous types de ménages confondus. ➤ Niveau de scolarité inférieur à la Montérégie. ➤ Limites du transport collectif et problème de mobilité des citoyens vers les sources d'approvisionnement. ➤ Accès limité aux aliments sains. ➤ Tous les citoyens ne sont pas desservis par Internet haute vitesse.

FORCES (INTERNE)	FAIBLESSES (INTERNE)
Forêt / Faune ➤ Prélèvement faunique contribue à l'économie locale. ➤ Importance des érablières. ➤ Volonté d'intervenants à agir sur les EEE. ➤ Projet antérieur de plan de développement par massif.	Forêt / Faune ➤ Problématique du nerprun. ➤ Méconnaissance de la population concernant les EEE. ➤ Manque d'information pour le propriétaire pour l'aménagement forestier. ➤ Peu de mise en valeur des boisés. ➤ Précarité dans le transport. ➤ Petits volumes de mise en marché (diamètre, essences, quantité).

OPPORTUNITÉS (EXTERNE)	MENACES (EXTERNE)
Production / Transformation ➤ Entrepreneuriat plus élevé qu'en Montérégie. ➤ Offre de formation diversifiée. ➤ Intérêt pour les produits locaux chez les consommateurs. ➤ Intérêt pour les produits biologiques chez les consommateurs. ➤ Réseau existant de Symbiose agroalimentaire Montérégie.	Production / Transformation ➤ Nombre des entreprises agricoles qui prévoient vendre d'ici cinq ans plus élevé que pour la Montérégie. ➤ Vieillesse de la population agricole. ➤ Difficulté d'accéder à la terre. ➤ 600 volts absent en partie sur le territoire. ➤ Ouverture des marchés entraîne une compétition avec les produits étrangers à moindres coûts. ➤ Pénurie de main-d'œuvre.
Distribution / Mise en marché ➤ Localisation de la MRC (proche de tous les marchés). ➤ Capacité d'attraction : triangle de grandes villes (Granby, Saint-Hyacinthe, Drummondville). ➤ Opportunité du 4.0. (ex. : site Internet ou transactionnel). ➤ Marchés publics à proximité, dans les villes environnantes. ➤ Développement d'initiatives de mise en marché en Montérégie. ➤ Régions environnantes plus organisées au niveau touristique : possibilité de se greffer à leurs projets ou de profiter de cette dynamique.	Distribution / Mise en marché ➤ La clientèle est à l'extérieur de la MRC. ➤ Expériences précédentes d'initiatives de mise en marché collectives non concluantes. ➤ Marché de niche à l'extérieur de la MRC. ➤ Habitude d'achat dans les grandes surfaces est une menace pour les producteurs, car celles-ci ne s'approvisionnent pas localement. ➤ Bassin d'acheteurs plus faible (densité faible).

OPPORTUNITÉS (EXTERNE)	MENACES (EXTERNE)
Population / Milieu de vie ➤ Financement disponible pour projets communautaires, incluant pour la sécurité alimentaire (CSSS). ➤ Groupe d'achat en démarrage. ➤ Capacité à transformer du Centre de Bénévolat d'Acton Vale et à valoriser les dons.	Population / Milieu de vie ➤ MRC où la densité de population est la plus faible en Montérégie. ➤ Compétition avec les produits de l'extérieur pour les prix. ➤ Perte de capacité culinaire et de connaissances (ex. : jardins).
Forêt / Faune ➤ 46,7 % de la superficie totale de la MRC est boisée / 4e rang en Montérégie pour sa superficie forestière totale. ➤ Présence de massifs forestiers importants. ➤ Présence de terres en friche. ➤ Potentiel de développement pour l'acériculture, les prélèvements fauniques et la récolte de bois. ➤ Éducation dans les écoles aux possibilités d'emplois liés à la foresterie et l'aménagement forestier. ➤ Investissement de l'AFM dans les visites-conseil. ➤ Présence et accès à des conseillers forestiers. ➤ Objectifs gouvernementaux d'augmenter la proportion sous aménagement. ➤ Mise en place d'une entente sectorielle régionale sur la forêt.	Forêt / Faune ➤ Dommages aux cultures et à la régénération forestière par le cerf. ➤ Délaissement de l'aménagement forestier par de nouveaux propriétaires. ➤ Hausse de la valeur foncière des terres boisées. ➤ Progression des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEEF). ➤ Changements climatiques.



SECTION 3 | ENJEUX

La formulation d'une série de constats, conjuguée à l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces, a permis d'établir quatre grands enjeux.

ENJEU 1 | SOUTIEN AUX INITIATIVES COLLECTIVES

LIÉES À LA PRODUCTION, LA MISE EN MARCHÉ ET LA TRANSFORMATION

On constate dans la MRC une diversité de producteurs agricoles qui évoluent dans des productions variées. Ceux-ci font preuve d'innovation en sortant des sentiers battus. Chemin faisant, ils doivent relever différents défis en lien avec le développement des techniques de production, la mise en marché ou encore la transformation alimentaire.

On observe un manque d'engagement dans les initiatives collectives. Or, des besoins observés pourraient trouver réponse par un meilleur soutien. On souligne entre autres :

- **Une méconnaissance des producteurs entre eux** et l'absence de réseaux et d'occasions de maillage entre les producteurs, et également avec les autres acteurs qui gravitent autour de la production, de la mise en marché et de la transformation.
- **Un manque de connaissances et d'expertises** dans différentes sphères :
 - Un manque de connaissances et d'expertises dans certaines productions émergentes.
 - Un manque d'outils et de compétences pour la mise en marché et le service à la clientèle.
 - Une méconnaissance de l'offre de services en financement et des formations disponibles.
 - Un besoin de services de première ligne aux producteurs agricoles.
 - Des limites dans le continuum de l'offre de services d'accompagnement des entreprises agricoles dans les productions de niches.



- Une difficulté chez les producteurs à se mobiliser pour aller chercher de l'expertise et se former, ou encore une difficulté chez les intervenants à mobiliser les producteurs en ce sens.
- **Un potentiel agrotouristique inexploité** qui pourrait être profitable pour la région, même si le tourisme ne constitue pas un moteur économique pour la MRC. On remarque en effet que :
 - Même s'il existe peu d'attraits touristiques, la MRC compte de beaux atouts, comme les paysages et la présence d'un réseau cyclable pour en profiter, qui attirent des excursionnistes.
 - Il existe des initiatives comme la Foire Agroalimentaire et le Passeport Foodie, mais ceux-ci connaissent des défis pour faire adhérer les producteurs de la MRC ou encore attirer la clientèle.
 - Il y a un manque de visibilité des produits locaux et l'absence d'une identité des produits de la MRC.
- **Une absence d'abattoir multi-espèces** qui fait en sorte que les producteurs doivent souvent se déplacer sur une longue distance pour faire abattre leurs animaux. Ceci augmente les coûts de production et n'est pas attrayant pour les petits volumes de production.
- **Un manque d'accès à des services énergétiques et technologiques**, par exemple le 600 volts, nécessaire à l'utilisation de certains équipements liés à la production céréalière (séchoirs) et à la production acéricole, ainsi que le gaz naturel, notamment pour les serres. Les difficultés pour des producteurs d'accéder à Internet haute vitesse sont également nommées.



ENJEU 2 | ACCÈS AUX ALIMENTS LOCAUX

Dans la MRC, plusieurs producteurs effectuent une forme de mise en marché directe. Ainsi, plus de 55 producteurs vendent directement aux consommateurs et près de 25 vendent à un intermédiaire. Cette mise en marché se fait en grande partie à l'extérieur de la MRC, ce qui s'explique notamment par la faible densité de population. Or, on note un intérêt de la population d'avoir accès aux aliments locaux. On note également un certain intérêt des producteurs, même s'ils disposent déjà d'occasions de mise en marché à l'extérieur, à vendre davantage localement, dans la mesure où ils peuvent en retirer des bénéfices.

Premièrement, sur le plan de **l'accès aux aliments locaux en général**, près de la moitié des répondants à un sondage considéraient qu'ils étaient difficiles d'accès. On note en ce sens certains facteurs qui semblent limiter cet accès :

- **Une méconnaissance des producteurs et des produits locaux** chez la population, les intervenants, les épiciers et les organismes communautaires, ainsi qu'un manque de visibilité des produits.
- **Un manque de connaissances de l'intérêt réel des producteurs** à mettre en marché localement leurs produits, étant donné le faible bassin de consommateurs de la MRC, et **la nécessité d'innover dans les formules de mise en marché** qui répondraient aux besoins des consommateurs, mais qui procureraient également des avantages aux producteurs.
- **Un intérêt des épiceries** à offrir plus d'aliments locaux, mais qui, d'une part, ont des contraintes (manque de temps, gestion des factures, facing, etc.) et, d'autre part, ont du mal à compter sur des suivis adéquats de la part des producteurs agricoles. Le travail avec les épiceries locales peut par ailleurs contribuer au maintien des emplois des plus petits commerçants dans la MRC.

Deuxièmement, sur le plan de **l'accès aux aliments sains quotidiens (fruits, légumes, aliments protéinés et céréaliers)**, on note certains facteurs qui limitent la capacité de la population et des familles avec jeunes enfants, dont la proportion est élevée dans la MRC, à répondre adéquatement à ses besoins :

- Revenus parmi les plus faibles en Montérégie qui limitent le pouvoir d'achat en aliments.
- Certaines municipalités ne comptent aucun dépanneur ou épicerie et les autres comptent une offre peu diversifiée.
- Problèmes de mobilité des citoyens et limites de transport collectif.



En ce sens, un meilleur accès économique et physique aux fruits et légumes, de même qu'à des aliments protéinés et céréaliers produits localement, pourrait contribuer à améliorer la qualité de vie de la population. Or, on remarque certaines contraintes à cet égard, dont :

- **Un manque de connaissances de l'offre et du volume de production** des entreprises locales en fruits, légumes et autres aliments protéinés et céréaliers.
- **Un manque de connaissances de l'intérêt réel des producteurs** à mettre en marché localement une portion de leur production à un prix abordable (Le volume de production le permet-il ? Ont-ils des légumes moches à écouler ? La vente en gros est-elle possible?).
- **Un manque d'accès de proximité** aux aliments locaux étant donné :
 - Une dispersion des producteurs sur le territoire qui nécessite pour les consommateurs de faire plusieurs arrêts pour se procurer les produits et d'avoir accès à un moyen de transport, ce qui n'est pas toujours le cas.
 - L'absence d'épicerie dans certaines municipalités.
 - La présence de plusieurs kiosques à la ferme, mais une méconnaissance de leur bilan d'activités (Fonctionnent-ils bien ? Ont-ils de la clientèle ? Quelle gestion des horaires ? Sont-ils outillés adéquatement ?) et de leurs capacités (ouverture, normes) à diversifier leurs offres avec des produits complémentaires. De plus, si certaines boutiques sont ouvertes sur une base annuelle, la plupart sont plutôt ouvertes sur une base saisonnière.
 - Une absence de structure de distribution à l'échelle de la MRC ou d'autres initiatives collectives de mise en marché locale.
- **Une difficulté de maillage entre les ressources communautaires et les producteurs.** Les services communautaires sont bien développés, particulièrement au niveau du dépannage alimentaire, des cuisines collectives et des popotes roulantes. Toutefois, ils s'adressent surtout aux gens ayant des enjeux de sécurité alimentaire (première ligne). Il serait pertinent d'explorer comment les cuisines pourraient servir également au conditionnement minimal de certaines productions maraîchères locales, là où il n'y a pas de transformation à la ferme à proximité et pas d'épicerie.

En somme, avec un faible bassin de consommateurs et un pouvoir d'achat limité des individus et familles dans la MRC, on constate un défi d'arrimer les intérêts des producteurs (vendre à juste prix, rentabilité, ressources et temps limités) à ceux de la population (avoir accès à des aliments à proximité et à bon prix).

ENJEU 3 | MAIN-D'ŒUVRE ET ÉTABLISSEMENT

(TRANSFERT ET RELÈVE)

Le nombre d'exploitations agricoles est stable et on constate aujourd'hui une masse critique d'entreprises dans des créneaux de niche, qui évoluent dans la 2e et 3e transformation, qui pourraient permettre de générer des projets collectifs grâce au nombre d'entreprises. De plus, la MRC d'Acton est celle où l'âge moyen des producteurs est le plus bas en Montérégie. On y retrouve un important bassin d'exploitants de moins de 40 ans. Enfin, une large part des fermes dans la MRC repose sur une main-d'œuvre encore familiale.

Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre et l'absence de relève occasionne des enjeux importants pour les entreprises : manque de ressources, détresse psychologique, impact économique et sur le développement potentiel des entreprises.

Parmi les problèmes observés :

- **Une difficulté à recruter et à retenir la main-d'œuvre** puisque les fermes sont en compétition avec d'autres secteurs d'activités. Certaines raisons expliquent les difficultés rencontrées par les producteurs :
 - Contexte de saisonnalité.
 - Les revenus des fermes ne permettent pas de d'assumer des salaires élevés. Sans compter que les entreprises en démarrage n'ont simplement pas les moyens de rémunérer des employés.
 - Difficulté à trouver des employés fiables sur du long terme.
 - Certains types de production nécessitent aussi de trouver des employés qui ont des compétences particulières (ex. : maraîcher).
 - Un défi supplémentaire de recrutement pour les municipalités plus éloignées.
 - Certaines entreprises déplorent un manque de compétences en RH, surtout que dans le contexte actuel, les entreprises doivent se « vendre ».
- Une absence de projet collectif tel qu'une Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre partagée (CUMO) ou un service de transport de la main-d'œuvre.
- **Un manque de relève** qui s'explique entre autres par :
 - Un contexte de plein emploi.
 - Un manque d'encadrement, d'accompagnement et de référencement.
 - Une absence de qualification du profil des cédants et de la relève.
 - Un accès à des grandes surfaces de production qui est limité pour la relève, étant donné le coût des terres et les quotas. Or, de plus petites surfaces de terres à cultiver peuvent contribuer au maintien de la relève agricole.
 - Un accès à la terre difficile pour de nouveaux agriculteurs, considérant que leur souhait est souvent d'avoir accès à une petite superficie, mais que la législation actuelle (LPTAA) est exigeante. Les coûts d'acquisition de terres constituent alors un fardeau financier important.

Or, la dernière étude réalisée a montré que la volonté d'entreprendre, chez ceux qui ont amorcé des démarches et ceux qui possèdent des entreprises, est plus élevée dans la MRC que dans le reste de la région et qu'au Québec. Il pourrait y avoir une force à faire ressortir de ces résultats.

ENJEU 4 | MISE EN VALEUR DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

La MRC d'Acton compte d'importants massifs forestiers qui offrent un excellent potentiel de mise en valeur et ce, tant sur les plans forestier (acériculture et mise en marché du bois) que faunique (chasse au cerf de Virginie). L'aménagement forestier permet de maximiser son boisé à son plein potentiel. Ceci peut être à la fois avantageux pour les propriétaires (possibilité de revenus, hausse de la valeur de la propriété), mais également pour la collectivité (économie locale, limite la déprédation, etc.).

Or, actuellement, il existe une grande proportion de forêts sans aménagement et une certaine difficulté à recruter des propriétaires pour aménager leur forêt. Certaines raisons peuvent expliquer cette situation :

- **Une certaine méconnaissance du profil des propriétaires de la MRC** et les intérêts variables de ceux-ci. Par exemple, certains propriétaires ont moins l'intérêt d'aménager et sont donc plus difficiles à rejoindre (ex. : résidents de l'extérieur, 2e propriété).
- **Une difficulté à recruter les propriétaires** pour effectuer des travaux d'aménagement, qui peut s'expliquer par :
 - Une difficulté à les rejoindre physiquement (lieux de résidences différents).
 - Une incompréhension des propriétaires de l'intérêt d'aménager la forêt.
 - Un manque d'information sur l'aménagement forestier.
 - Un manque d'incitatifs financiers pour le propriétaire, car la réalisation du plan d'aménagement n'est plus financée.
 - Un manque de connaissances sur les aménagements forêt-faune et les opportunités liées à la chasse.
- **Un manque d'objectifs communs entre les propriétaires forestiers** qui permettrait de générer des retombées plus structurantes que ne le permet l'aménagement d'une propriété à la fois (ex. identification des corridors, planification à l'échelle d'un massif, etc.).
- **Une précarité dans le transport du bois** et la présence de **petits volumes de bois pour la mise en marché** (diamètre, essences, quantité).
- **Un défi à recruter** une main-d'œuvre forestière et à **assurer une relève** forestière.

Par ailleurs, on note deux menaces importantes pour les forêts et la faune :

- Les **espèces exotiques envahissantes forestières**, dont le nerprun, déjà présent, qui sont très difficiles à éradiquer.
- Les **changements climatiques** et la nécessité d'adapter les pratiques d'aménagement, notamment en misant sur l'adaptation des essences d'arbres.

SECTION 4 | VISION

La vision du PDZA émerge d'un exercice auquel ont participé activement les membres du comité directeur. La vision ainsi formulée exprime une image de l'avenir souhaité dans la MRC d'Acton dans un horizon de dix ans.

Le développement de la zone agricole dans la MRC d'Acton s'inspire d'une vision basée sur trois éléments clés.



@ Domaine du Cap

LEADERSHIP

La MRC d'Acton assume un leadership dans le développement de la zone agricole. Elle valorise les forces du milieu pour développer pleinement son potentiel agricole, acéricole et forestier. Les retombées sont bénéfiques tant pour les entreprises agricoles que pour la collectivité, ce qui est source de fierté pour nos communautés.



COLLABORATION

Citoyens, partenaires et producteurs ont à cœur la mise en valeur de l'agriculture et de la forêt. La concertation et le travail en commun permettent de clarifier notre compréhension des besoins et d'explorer des solutions porteuses qui stimulent le déploiement de projets structurants. Les porteurs de ces projets sont appuyés dans la mise en œuvre.



@ Ferme La Bourrasque

INNOVATION

Les acteurs de l'agriculture travaillent en réseau pour appuyer les initiatives innovantes et pérennes. Ils favorisent également le partage d'expertises et le maillage dans la chaîne de valeur. Les producteurs sont ainsi soutenus pour s'adapter aux défis environnementaux, économiques et sociaux et transformer ceux-ci en opportunités.



SECTION 5 | PLAN D'ACTION

MISE EN CONTEXTE

Une consultation sur le plan d'action s'est déroulée le 28 février 2020, à laquelle ont participé 55 personnes. Lors des ateliers de travail, plusieurs dizaines d'actions ont été proposées, visant à répondre à différents objectifs. Afin d'élaborer le plan d'action, les actions qui allaient dans un même sens ont été regroupées. Par la suite, des critères ont été établis afin de valider le choix des actions. Ces critères sont tirés de la grille d'analyse des PDZA du MAPAQ :

- Cohérence avec le diagnostic et la vision concertée ;
- Faisabilité ;
- Représentativité de l'appui du milieu et conformité à la réalité régionale;
- Efficacité (actions précises, concrètes, classées par priorité et liées au diagnostic).

DESCRIPTION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action du PDZA compte 4 orientations, 14 objectifs et 11 actions. La MRC est l'organisation qui porte les actions ciblées dans le PDZA, en collaboration avec des partenaires du milieu. Ainsi, les actions sont libellées en fonction du rôle et des compétences de la MRC.

Le plan d'action se déploiera sur une période de trois ans, soit de 2021 à 2023. Des périodes annuelles pour évaluer les résultats et ajuster le plan d'action seront prévues.

Étant donné que d'une façon réaliste, un nombre limité d'actions peut être porté annuellement, il est proposé de miser sur des actions qui répondent à plus d'un objectif lorsque possible. Ainsi, la présentation proposée est celle d'un plan d'action bref (sur une page), accompagné de fiches actions plus détaillées. Chacune des actions fait référence aux objectifs qu'elle permettra d'atteindre.

Parmi les 14 objectifs du plan d'action, trois objectifs sont vus comme des objectifs transversaux qui vont rayonner sur plusieurs actions. Il s'agit des objectifs suivants :

- Objectif 1.3** Promouvoir et faciliter l'accès à l'offre de services de formation et d'accompagnement.
- Objectif 1.4** Concerner les producteurs autour de besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.
- Objectif 4.4** Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques.

Le champ budget et ressources des fiches actions fait référence aux ressources financières et humaines nécessaires pour mettre en œuvre les actions.

- \$:** action demandant surtout des ressources humaines
- \$\$:** action demandant un appui financier minime et un investissement moyen en ressources humaines
- \$\$\$:** action qui nécessite la recherche de financement, tel que des subventions

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PDZA

Le plan d'action du PDZA 2021-2023 compte 4 orientations et 14 objectifs.

Orientation 1. Soutenir et mettre sur pied des initiatives collectives liées à la production, la mise en marché et la transformation

- Objectif 1.1 Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.
- Objectif 1.2 Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.
- Objectif 1.3 Promouvoir et faciliter l'accès à l'offre de services de formation et d'accompagnement.
- Objectif 1.4 Concerner les producteurs autour des besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.

Orientation 2. Favoriser l'accessibilité aux aliments locaux

- Objectif 2.1 Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.
- Objectif 2.2 Développer l'accès de proximité aux aliments locaux.
- Objectif 2.3 Favoriser le maillage entre les ressources communautaires et les producteurs.

Orientation 3. Soutenir les projets agricoles pour la relève et favoriser le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre

- Objectif 3.1 Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.
- Objectif 3.2 Promouvoir les emplois agricoles et forestiers.
- Objectif 3.3 Stimuler le démarrage et l'établissement d'entreprises agricoles.

Orientation 4. Développer le plein potentiel de la forêt (acéricole, faunique et forestier)

- Objectif 4.1 Améliorer la connaissance du potentiel du territoire forestier.
- Objectif 4.2 Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.
- Objectif 4.3 Contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEEF) sur le territoire.
- Objectif 4.4 Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques.

PLAN D'ACTION DU PDZA DE LA MRC D'ACTON

2021-2023

	OBJECTIFS VISÉS	ACTION	ÉCHÉANCIER		
			2021	2022	2023
1	1.1 Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.	Produire un répertoire des producteurs et produits locaux et le diffuser aux intervenants, aux producteurs agricoles, aux acteurs de la chaîne de valeur et au grand public			
	2.1 Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.				
2	1.1 Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.	Poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs			
	1.4 Concerner les producteurs autour des besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.				
3	1.2 Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.	Soutenir financièrement et techniquement les initiatives du milieu visant la mise en marché des produits locaux			
	2.2 Développer l'accès de proximité aux aliments locaux.				

4

OBJECTIFS VISÉS	ACTION	ÉCHÉANCIER		
		2021	2022	2023
1.2 Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.	Analyser le potentiel agrotouristique et de mise en marché de proximité des entreprises de la région et élaborer des stratégies			
2.1 Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.	Mettre en avant-plan des producteurs d'ici lors des activités des organisations et des événements locaux (ex. : cuisines collectives, popote roulante, loisirs, festivals, collectes de fonds)			
2.3 Favoriser le maillage entre les ressources communautaires et les producteurs.				
1.3 Promouvoir et faciliter l'accès à l'offre de services de formation et d'accompagnement.	Faire connaître les programmes d'aide disponibles pour la relève et la main-d'œuvre			
3.1 Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.				
3.1 Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.	Participer aux initiatives régionales en lien avec la main-d'œuvre agricole et forestière			
3.2 Promouvoir les emplois agricoles et forestiers.				

5

6

7

	OBJECTIFS VISÉS	ACTION	ÉCHÉANCIER		
			2021	2022	2023
8	3.3 Stimuler le démarrage et l'établissement d'entreprises agricoles.	Offrir un service d'accompagnement pour la relève agricole			
	4.3 Contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEf) sur le territoire.	Faire un état de situation des EEEf présentes sur le territoire et mettre en place des stratégies de contrôle			
9	4.1 Améliorer la connaissance du potentiel du territoire forestier.	Collaborer à l'identification des milieux forestiers à fort potentiel			
	4.2 Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.				
10	4.2 Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.	Collaborer aux événements et à la production d'outils destinés aux propriétaires forestiers et décideurs			
	4.4 Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques.				
11					

ACTION 1

Produire un répertoire des producteurs et produits locaux et le diffuser aux intervenants, aux producteurs agricoles, aux acteurs de la chaîne de valeur et au grand public

Objectif 1.1 Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.

Objectif 2.1 Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.

DESCRIPTION

Cette action est préalable à toutes les autres actions du PDZA. Elle consiste à produire un répertoire des producteurs agricoles et des produits locaux et à le diffuser.

Ce projet répond à un besoin, chez les intervenants et les intermédiaires, de mieux connaître les productions agricoles, de même qu'à un besoin chez les producteurs de mieux se connaître entre eux. L'action permettra aussi d'améliorer la visibilité des produits locaux et des producteurs en circuit court chez le grand public en général. D'autre part, un répertoire exhaustif permettra de rejoindre tous les producteurs en cas de besoin pour des projets spécifiques.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Prendre connaissance des initiatives régionales de répertoire afin de travailler en collaboration avec celles-ci (ex. : Mangeons local plus que jamais ! de l'UPA).
2. Dresser une liste des producteurs par catégories :
 - o Producteurs en circuit court, c'est-à-dire tous les producteurs qui mettent en marché eux-mêmes leurs produits ;
 - o Producteurs acéricoles ;
 - o Autres producteurs agricoles en productions animales et végétales.
3. Se doter d'une stratégie pour la diffusion du répertoire aux intervenants de la MRC ainsi qu'aux producteurs et aux acteurs de la chaîne de valeur.
4. Adapter le répertoire pour le grand public et le diffuser.

PARTENAIRES

Producteurs agricoles, MAPAQ, UPA, La Montérégie, le Garde-Manger du Québec

BUDGET ET RESSOURCES

\$\$ | Ressources internes | Frais de graphisme et de diffusion

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 1 : 2021 | Par la suite, répertoire mis à jour annuellement

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre et % des fermes répertoriées | Nombre d'activités de diffusion | Mise à jour annuelle

ACTION 2

Poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs

- Objectif 1.1** Développer une connaissance de la chaîne de valeur et créer des occasions de maillage entre ses acteurs.
- Objectif 1.4** Concerter les producteurs autour des besoins communs et initier une démarche collective pour y répondre.

DESCRIPTION

Cette action consiste à poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs. De telles activités ont déjà eu lieu dans la MRC, notamment dans le cadre de la bourse d'innovation agricole ou de l'élaboration du PDZA. Ces activités peuvent prendre différentes formes, comme des rencontres informelles, des 5 à 7, des visites d'entreprises ou autres.

En se connaissant davantage, les producteurs peuvent développer des nouveaux produits complémentaires, partager de l'expertise ou initier des projets collectifs qui répondent à leurs besoins.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Poursuivre l'organisation d'activités de réseautage entre les producteurs de la MRC d'Acton.
2. Évaluer la possibilité d'intégrer d'autres acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire aux activités si pertinent (production, transformation, distribution, mise en marché).

PARTENAIRES

Producteurs agricoles, MAPAQ, Chambre de commerce de la région d'Acton, intervenants forestiers.

BUDGET ET RESSOURCES

\$ | Ressources internes | Frais d'événements

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 1 : 2021 | En continu par la suite

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Entreprises de la chaîne de valeur identifiées | Nombre d'activités de réseautage et taux de participation | Nombre de partenariats entre producteurs

ACTION 3

Soutenir financièrement et techniquement les initiatives du milieu visant la mise en marché des produits locaux

Objectif 1.2 Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.

Objectif 2.2 Développer l'accès de proximité aux aliments locaux.

DESCRIPTION

Cette action consiste à offrir un soutien financier ou technique aux initiatives collectives et privées qui favorisent la mise en marché des produits locaux. Le soutien sera offert aux porteurs de projets collectifs dont les initiatives contribuent, par exemple, à une mise en marché collective de produits ou encore à une meilleure accessibilité aux fruits et légumes locaux, ainsi qu'aux viandes. De même, le soutien sera offert aux producteurs agricoles eux-mêmes, tant pour les phases de démarrage que de consolidation de leur projet d'entreprise ou d'initiatives spécifiques.

Le soutien financier peut provenir de fonds gérés par la MRC (ex. : Soutien au travail autonome, Fonds de soutien aux entreprises, Fonds de soutien aux projets structurants) ou de subventions externes.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Poursuivre le soutien déjà offert aux entreprises du territoire et aux initiatives collectives existantes, telles que le Marché public en ligne de la région d'Acton, ainsi que le Marché d'ici à Sainte-Christine.
2. Soutenir de nouvelles initiatives privées ou collectives.

PARTENAIRES

Producteurs agricoles, MAPAQ, municipalités, CLSC de la MRC d'Acton, Chambre de commerce de la région d'Acton, intervenants forestiers.

BUDGET ET RESSOURCES

\$\$\$ | Ressources internes | Aides financières : Fonds de la MRC d'Acton, MAPAQ, MAMH, Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire Montérégie

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 1 : 2021 | En continu par la suite

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre d'initiatives soutenues | Nombre de producteurs qui participent aux initiatives soutenues | Montant des ventes | nombre de clients | Nombre d'entreprises agricoles soutenues | Nombre de points d'accès aux aliments locaux

ACTION 4

Analyser le potentiel agrotouristique et de mise en marché de proximité des entreprises de la région et élaborer des stratégies

Objectif 1.2 Soutenir le déploiement de l'agrotourisme et de la mise en marché de proximité.

DESCRIPTION

Cette action consiste à effectuer une analyse du potentiel de la MRC, tant sur le plan de l'agrotourisme que de la mise en marché de proximité, et à identifier des stratégies pour mettre en valeur ce potentiel.

L'action répond à un intérêt exprimé lors des consultations du PDZA pour la valorisation de l'agrotourisme, ainsi que d'autres initiatives de mise en marché de proximité comme les kiosques à la ferme ou les marchés publics. Elle permettra de faire appel à des ressources externes spécialisées en la matière afin de se doter d'une vision et d'une stratégie appropriées pour le déploiement de ce secteur en fonction de la réalité de la MRC.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Faire appel à un service-conseil pour analyser le potentiel agrotouristique des entreprises et du territoire de la MRC (atouts, ressources présentes, ressources manquantes) et pour analyser le potentiel de mise en marché de proximité des entreprises.
2. Élaborer des stratégies pour la mise en valeur du potentiel lié à l'agrotourisme et à la mise en marché de proximité.

PARTENAIRES

MAPAQ, Tourisme Montérégie, Chambre de commerce de la région d'Acton, bureau touristique, La Montérégie, le Garde-Manger du Québec

BUDGET ET RESSOURCES

\$\$\$ | Ressource externe (consultant) | Subvention pour octroi du mandat

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 2 : 2022

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Rapport d'analyse du potentiel agrotouristique de la MRC qui présente la vision du développement agrotouristique, les atouts de la MRC, les ressources présentes et manquantes et les stratégies de déploiement

ACTION 5

Mettre en avant-plan des producteurs d'ici lors des activités des organisations et des événements locaux (ex. : cuisines collectives, popote roulante, loisirs, festivals, collectes de fonds)

Objectif 2.1 Offrir de la visibilité aux producteurs et aux produits locaux.

Objectif 2.3 Favoriser le maillage entre les ressources communautaires et les producteurs.

DESCRIPTION

L'action consiste à mettre en vedette les produits locaux lors d'activités ou d'événements du milieu. Cette action est un appel aux organismes communautaires, aux associations de loisirs, aux municipalités, aux écoles ou aux festivals, par exemple, à ce qu'ils deviennent des ambassadeurs des produits locaux. En utilisant ces tribunes pour faire connaître les produits locaux (ex. : dégustations, utilisation dans les mets cuisinés, etc.), les partenaires du milieu contribuent à donner une visibilité aux produits et à développer le sentiment d'appartenance de la population à l'égard du terroir de la MRC. Par ailleurs, des incitatifs pourraient être développés afin d'encourager les organismes à mettre en avant-plan les produits locaux.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Établir une stratégie de communication pour rejoindre les organisations de la MRC susceptibles de mettre en avant-plan des producteurs dans leurs activités et événements.
2. Diffuser le répertoire des produits locaux aux organisations.
3. Développer des incitatifs pour faciliter l'usage des produits locaux par les organisations et les faire connaître.

PARTENAIRES

Organismes communautaires, municipalités, associations de loisirs, écoles, CPE, festivals, Foire Agroalimentaire de la région d'Acton

BUDGET ET RESSOURCES

\$\$ | Ressources internes | Ressources financières si incitatifs financiers

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 2 : 2022 | En continu par la suite

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre d'organisations qui ont reçu le répertoire
Incitatifs développés et diffusés | Nombre d'utilisateurs des incitatifs | Nombre d'activités et d'événements qui mettent en valeur les produits locaux

ACTION 6

Faire connaître les programmes d'aide disponibles pour la relève et la main-d'œuvre

Objectif 3.1 Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.

DESCRIPTION

L'action consiste à faire connaître aux producteurs agricoles et forestiers les différents programmes d'aide disponibles pour la relève et la main-d'œuvre.

Les consultations du PDZA ont permis de constater une méconnaissance en général des programmes et des ressources disponibles.

Une meilleure connaissance des programmes peut contribuer à soutenir les entreprises de la relève ou encore à améliorer leurs capacités à recruter et à assurer la rétention de la main d'œuvre.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Identifier des programmes d'aide disponibles (échelle locale, régionale et nationale), des modalités et des personnes-ressources.
2. Identifier les moyens de communication à privilégier et diffuser en continu les programmes d'aide auprès des producteurs agricoles et forestiers.

PARTENAIRES

Centre emploi agricole de l'UPA de la Montérégie, MAPAQ, Collectif régional en formation agricole de la Montérégie, Carrefour jeunesse-emploi Johnson, Réseau Agriconseils, Agence forestière de la Montérégie, Syndicats de producteurs de bois

BUDGET ET RESSOURCES

\$ | Ressources internes

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 2 : 2022

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Liste des programmes d'aide | Outil de communication créés et diffusés | Nombre d'activités de diffusion réalisées | Nombre d'utilisateurs des programmes dans la MRC

ACTION 7

Participer aux initiatives régionales en lien avec la main-d'œuvre agricole et forestière

Objectif 3.1 Diffuser les informations en lien avec la main-d'œuvre agricole et soutenir les initiatives du milieu.

Objectif 3.2 Promouvoir les emplois agricoles et forestiers.

DESCRIPTION

Cette action consiste à assurer une participation de la MRC d'Acton aux démarches de concertation à l'égard de la main-d'œuvre en Montérégie et à prendre part aux initiatives régionales pertinentes pour le milieu (ex. : partage d'emplois, recrutement, valorisation du métier, etc.). Ainsi, la MRC d'Acton pourra miser sur la collaboration et travailler de pair avec d'autres MRC de la région, ainsi qu'avec des acteurs économiques et agricoles afin de contribuer à répondre aux besoins des entreprises agricoles en matière d'emploi.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Participer aux activités de concertation en Montérégie en collaboration avec le MAPAQ et les autres MRC.
2. Participer à des projets régionaux porteurs.

PARTENAIRES

MAPAQ, MRC de la Montérégie, Centre d'emploi agricole de la Montérégie, Carrefour jeunesse-emploi Johnson, Agence forestière de la Montérégie, Association forestière du sud du Québec

BUDGET ET RESSOURCES

\$\$ | Ressources internes | Ressources financières pour certains projets

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 1 : 2021 | En continu par la suite

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre de rencontres de concertation auxquelles la MRC est présente | Nombre de projets régionaux dont la MRC a aidé le développement | Nombre de projets régionaux mis en œuvre et auxquels la MRC participe

ACTION 8

Offrir un service d'accompagnement pour la relève agricole

Objectif 3.3 Stimuler le démarrage et l'établissement d'entreprises agricoles.

DESCRIPTION

Le projet consiste à offrir un service d'accompagnement pour la relève agricole. Il vise à identifier les besoins des nouvelles entreprises, tout comme de celles qui souhaitent acquérir une entreprise existante.

Le service d'accompagnement assurera un référencement adéquat vers les différentes organisations qui offrent des services destinés à la relève agricole. En fonction des compétences internes à la MRC, il viendra bonifier l'offre de services disponibles.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Identifier une personne-ressource à la MRC d'Acton en charge de l'accompagnement à la relève agricole et faire connaître cette ressource auprès des partenaires et du public.
2. Identifier les livreurs de services en lien avec le démarrage et l'établissement et les programmes existants.
3. Assurer le référencement vers les services offerts par les différentes organisations régionales et nationales.

PARTENAIRES

MAPAQ, UPA, Centre de transfert d'entreprise du Québec, réseau Agriconseils

BUDGET ET RESSOURCES

\$

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 1 : 2021 | En continu par la suite

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Liste des livreurs de services et des programmes existants | Nombre d'entreprises de la relève accompagnées et référées

ACTION 9

Faire un état de situation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEEF) présentes sur le territoire et mettre en place des stratégies de contrôle

Objectif 4.3 Contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEEF) sur le territoire.

DESCRIPTION

La MRC d'Acton compte de nombreuses érablières, ainsi que des terres forestières utilisées à des fins récréatives qui offrent un excellent potentiel de développement. Or, ce potentiel peut être limité par les EEEF, notamment le nerprun. Le projet consiste à doter la MRC d'Acton d'un état de la situation des EEEF sur le territoire de la MRC, et de recommander des interventions pertinentes à poser en fonction des principales menaces identifiées. Il pourra s'agir par exemple d'inventaires terrain, de sensibilisation, d'éradication ou autre moyen.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Réaliser un état de situation sur :
 - a. Les EEEF en présence et leurs impacts potentiels sur la forêt.
 - b. Les actions prises dans les MRC avoisinantes et les bonnes pratiques.
 - c. L'identification des principales EEEF sur lesquelles agir.
2. Recommander des stratégies concrètes à prendre pour agir face à cette problématique.
3. Rechercher des partenaires et du financement dans le cadre de l'entente sectorielle forêt et le PADF afin de bénéficier de ressources et de partage d'information.
4. Mettre en œuvre des stratégies pour contrôler la propagation des EEEF.

PARTENAIRES

Agence forestière de la Montérégie (AFM), Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), professionnels et organismes du domaine forestier, organismes régionaux actifs dans le domaine des EEEF, municipalités

BUDGET ET RESSOURCES

\$\$\$ | Ressources externes (mandats) | Ressources financières pour mettre en œuvre les stratégies

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 1 : 2021 pour état de la situation et élaboration des stratégies | Par la suite, mise en œuvre des stratégies

INDICATEURS DE RÉSULTATS

État de la situation produit | Stratégies identifiées | Ressources financières pour la mise en œuvre des stratégies obtenues | Stratégies mises en œuvre

ACTION 10

Collaborer à l'identification des milieux forestiers à fort potentiel

Objectif 4.1 Améliorer la connaissance du potentiel du territoire forestier.

DESCRIPTION

Cette action consiste à collaborer avec l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) et les autres acteurs concernés à la réalisation d'une cartographie permettant d'identifier les milieux forestiers dont le potentiel de mise en valeur est le plus grand.

En identifiant les zones forestières à fort potentiel acéricole, forestier ou faunique, cela permettra de cibler les zones où les actions de démarchage auprès des propriétaires forestiers devraient être maximisées.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. À partir de la mise à jour de l'inventaire forestier (5e décennal) par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), collaborer avec l'AFM pour la réalisation de la cartographie permettant d'identifier les milieux forestiers à fort potentiel.
2. Identifier des propriétaires forestiers dans les lots à fort potentiel.
3. Diffuser les résultats aux intervenants forestiers et autres organisations partenaires.

PARTENAIRES

Agence forestière de la Montérégie, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, professionnels du milieu forestier

BUDGET ET RESSOURCES

\$ | Ressources internes pour collaborer à la démarche

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 2 : 2022

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Cartographie réalisée | Propriétaires forestiers identifiés | Résultats diffusés

ACTION 11

Collaborer aux événements et à la production d'outils destinés aux propriétaires forestiers et décideurs

Objectif 4.2 Augmenter le nombre de propriétaires impliqués dans la mise en valeur de sa propriété.

Objectif 4.4 Adapter les pratiques forestières pour faire face aux changements climatiques

DESCRIPTION

Cette action consiste à collaborer avec les organismes régionaux dans la tenue de différents événements rassemblant des propriétaires forestiers (ex. : formations, rencontres, visites terrains). Elle consiste également à produire ou adapter des outils de sensibilisation ou d'accompagnement. Cette action se veut une continuité de l'action visant l'identification des milieux forestiers à fort potentiel. En plus d'encourager les propriétaires à mettre en valeur leur boisé, les événements et outils viseront une meilleure adaptation des pratiques forestières aux changements climatiques.

ÉTAPES DE RÉALISATION PROPOSÉES

1. Identifier les besoins des propriétaires forestiers dans les lots à fort potentiel.
2. Collaborer avec les organismes et professionnels du domaine forestier pour l'organisation d'événements sur le territoire de la MRC.
3. Produire et diffuser des outils adaptés.

PARTENAIRES

Agence forestière de la Montérégie (AFM), MFFP, MAPAQ, professionnels et organismes du domaine forestier

BUDGET ET RESSOURCES

\$\$ | Ressources internes | Frais d'événements ou de production d'outils

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

An 3 : 2023

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Liste des propriétaires forestiers | Nombre d'événements organisés et nombre de participants | Nombre d'outils produits et nombre de personnes rejointes lors de la diffusion



SECTION 6 | MISE OEUVRE

Le plan d'action du PDZA a été élaboré sur un horizon de trois ans, soit de 2021 à 2023 inclusivement. Il vise ainsi à agir, à court terme, sur des actions qui ont été priorisées à la suite des consultations. Différents moyens sont prévus afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action du PDZA. Ils concernent la diffusion du PDZA, la mise en place d'un comité de suivi et la réalisation d'une évaluation annuelle.

DIFFUSION DU PDZA

À la suite de l'adoption du PDZA par le conseil de la MRC, le document sera diffusé sur le site Internet de la MRC d'Acton. De plus, une version synthèse sera élaborée et diffusée, de pair avec le document complet de planification.

Par la suite, un événement de réseautage sera organisé. Il tiendra lieu de lancement officiel du PDZA. Les producteurs agricoles de la MRC d'Acton et les autres partenaires qui ont collaboré à la démarche seront invités à cet événement, lors duquel le PDZA et son plan d'action feront l'objet d'une présentation.



MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE SUIVI

Un comité de suivi sera mis en place par le conseil de la MRC. Il sera issu du comité directeur qui a dirigé l'élaboration du PDZA, en y ajoutant une représentativité de l'Agence forestière de la Montérégie. Il se réunira minimalement une fois par année.

Composition du comité de suivi :

- Deux élus de la MRC d'Acton
- Deux employés de la MRC représentant l'aménagement du territoire et le développement économique local
- Trois représentants du Syndicat de l'UPA de la Rivière noire, dont au minimum un représentant issu d'une production émergente
- Un représentant du MAPAQ
- Un représentant de l'Agence forestière de la Montérégie

Rôle du comité de suivi :

- Guider la mise en œuvre du PDZA en fonction des priorités et du budget octroyé par le conseil de la MRC.
- Prendre acte de l'état d'avancement des travaux.
- Déposer au conseil de la MRC un bilan annuel de la mise en œuvre du PDZA, afin d'évaluer les écarts entre les objectifs prévus et atteints. Ce bilan permettra d'établir si le plan d'action a été mis en œuvre selon l'échéancier prévu et s'il a utilisé les ressources attribuées. Cet exercice d'évaluation permettra de mettre à jour annuellement le plan d'action et d'ajuster, si nécessaire, les actions à venir en fonction des progrès de la démarche, de l'évolution du contexte et des nouveaux besoins exprimés dans le milieu.

ANNEXE

PRINCIPAUX ENJEUX RELEVÉS LORS DES CONSULTATIONS

Document qui présente les informations telles qu'exprimées par les participants.

CONSULTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES | 25 AVRIL 2019

ENJEUX	CAUSES	EFFETS
1) Main-d'œuvre	➤ Rareté, manque de disponibilité, plein emploi ➤ Vieillessement de la population ➤ Concurrence sectorielle ➤ Salaires bas ➤ Difficulté à recruter ➤ Manque de connaissances en ressources humaines	➤ Limite l'expansion des entreprises ➤ Vente d'entreprises ➤ Brime la qualité de vie ➤ Fatigue ➤ Détresse psychologique ➤ Épuisement professionnel ➤ Besoin de formation pour la main-d'œuvre
2) Relève / Démarrage	➤ Absence de caractérisation des petits lots ➤ L'étape du démarrage est difficile financièrement ➤ Manque d'encadrement, d'accompagnement et de planification ➤ Difficile de trouver la bonne porte pour obtenir de l'aide	➤ Les modèles de fermes ne sont pas différents ➤ Stress et détresse ➤ Perte de qualité de vie Pérennité compromise ➤ Perte de temps et d'argent Coût des essais et erreurs



ENJEUX	CAUSES	EFFETS
3) Valorisation de l'agriculture / vulgarisation	➤ Manque d'intérêt ➤ Besoin de sensibilisation, information, éducation ➤ Achat de produits non locaux par la population ➤ Manque de connaissances du consommateur ➤ Manque de visibilité ➤ Prix prioritaire par rapport à la qualité ➤ Pas les mêmes exigences au Québec qu'ailleurs	➤ Limite l'achat local ➤ Rend la mise en marché difficile, les produits sont vendus à l'extérieur de la MRC ➤ Clientèle absente dans la MRC ➤ Manque de sensibilité envers l'achat local ➤ Méconnaissance des productions locales ➤ Méconnaissance du rôle de l'agriculture ➤ Cohabitation ➤ Faible sentiment d'appartenance
4) Développement de l'agrotourisme	➤ Agriculture locale non valorisée ➤ Absence de routes, de circuits ➤ N'est pas une région touristique, Productions de niches pas mises en valeur ➤ Frais d'adhésion aux associations	➤ Moins de petites entreprises ➤ Manque de visibilité

ENJEUX	CAUSES	EFFETS
5) Mise en marché / consommation locale	➤ Mise en marché pas organisée ➤ Méconnaissance des ressources locales ➤ Manque de visibilité dans la région ➤ Manque de personnel et d'argent à la fois chez les fermes et les épiceries pour organiser la mise en marché	➤ Difficile de vendre les produits locaux ➤ Survie des entreprises menacée ➤ Freine l'expansion d'entreprises ➤ % faible d'achat local par les épiceries ➤ Gaspillage de l'énergie et des ressources locales ➤ Encourage l'extérieur (ex. : Mexique) ➤ Impact sur l'environnement (GES)
6) Normes environnementales	➤ Produits plus chers ➤ Logistique différente	➤ Rend les producteurs moins compétitifs
7) Aide financière, financement, fournitures et machinerie	➤ Difficulté d'accès aux machines spécialisées ➤ Plus il y a de subventions, plus les prix montent	➤ Augmentation de l'endettement ➤ Impression que ça ne fonctionne pas bien, qu'il faut changer le système
8) Occupation du territoire	➤ Il y a de moins en moins de maisons et de services dans les villages ➤ La loi protège les terres agricoles mais pas les agriculteurs	➤ Exode rural ➤ Manque d'employés ➤ Faible dynamisme rural
9) Rentabilité des entreprises	➤ Inflation des intrants, tandis que le prix de vente des produits est stable ➤ Marge bénéficiaire tend toujours à diminuer ➤ Manque de main-d'œuvre qualifiée ➤ Compétition déloyale : revendeurs dans les marchés, réciprocité des produits (importations)	➤ Gestion de risque est plus élevée ➤ Détresse psychologique ➤ Difficile pour la relève d'acquérir ou de mettre sur pied une ferme

ENJEUX	CAUSES	EFFETS
10) Valeur ajoutée aux produits (transformation)	➤ Peu d'infrastructures ou activités de transformation dans la MRC ➤ Plusieurs chapeaux à porter par les producteurs (production, marketing) ➤ Cadre réglementaire/normatif strict (difficile à appliquer)	➤ Producteurs pourraient bénéficier d'une valeur ajoutée plus grande ➤ Une plus grande diversité de produits pourrait compléter l'offre régionale



CONSULTATION SUR L'ACCÈS AUX ALIMENTS LOCAUX POUR LA POPULATION ET L'OFFRE AGROALIMENTAIRE LOCALE | 14 MAI 2019

ENJEUX	CAUSES	EFFETS
11) Connaissance/ reconnaissance des produits du territoire	➤ Les produits ne sont pas visibles ➤ Absence d'identité des produits de la MRC (label) ➤ Citoyens ne connaissent pas les produits, ni les épiciers	➤ Méconnaissance des producteurs, des produits et des points de vente ➤ Peu de reconnaissance des gens d'ici des produits locaux ➤ Freine l'achat d'aliments locaux (pas suffisamment visibles en épicerie) ➤ Freine l'offre en épicerie (épicerie ne les connaissent pas)
12) Maillage / concertation entre les producteurs	➤ Peu d'endroits ou d'occasions pour les producteurs de se rencontrer ➤ Expériences passées de marchés publics non concluantes ➤ Peu de soutien passé du milieu municipal	➤ Producteurs se connaissent peu entre eux ➤ Difficile de démarrer des initiatives ➤ Ne favorise pas les partenariats entre les producteurs (potentiel d'affaires, projets collectifs, regroupements, partage de coûts, renommée)

ENJEUX	CAUSES	EFFETS
13) Accès de proximité aux aliments locaux	➤ Dispersion des producteurs et des kiosques à la ferme ➤ Problème de mobilité des citoyens vers les sources d'approvisionnement ➤ Certaines municipalités ont une offre alimentaire restreinte ou n'ont pas d'épicerie ➤ Nécessité de faire plusieurs arrêts pour trouver les aliments locaux	➤ Limite l'achat d'aliments locaux ➤ Certains citoyens n'ont pas accès aux aliments locaux près de chez eux ➤ Manque de temps pour se déplacer d'un kiosque à l'autre ➤ Volonté exprimée par les citoyens de retrouver les aliments locaux près de chez eux, ou d'avoir un point de vente central
14) Accès économique aux aliments locaux (particulièrement fruits et légumes)	➤ Revenus plus bas en moyenne dans la MRC ➤ Familles monoparentales ➤ Personnes âgées	➤ Besoin des gens de faire des économies ➤ Prix d'achat demeure un élément important ➤ Perception qu'acheter local est dispendieux



ENJEUX	CAUSES	EFFETS
15) Transport du bois	➤ Absence de camionneurs fiables dans la MRC ➤ Compétition entre les régions pour la main-d'œuvre, car les orientations provinciales vers les travaux commerciaux ont entraîné un déplacement des travaux ➤ Main-d'œuvre insuffisante ➤ Présence de deux syndicats avec exigences différentes en termes de lieux de livraison ➤ Difficulté pour transport de bois de faible quantité ➤ Prix du bois a baissé, donc rentabilité également	➤ Difficulté à planifier les travaux, car le bois ne peut pas attendre sinon il perd de la qualité
16) Main-d'œuvre et relève en foresterie	➤ Manque de main-d'œuvre pour les travaux sylvicoles ➤ Peu de renouvellement des travailleurs forestiers ➤ Peu de promotions des métiers liés à la forêt	➤ Accélération de la pénurie et du vieillissement de la main-d'œuvre en foresterie
17) Aménagement forestier des érablières / Acériculture	➤ Travaux dans les érablières ne sont pas toujours favorables pour la régénération ➤ Potentiel acéricole qui demeure inexploité	➤ Besoin d'aménager davantage pour la production, l'adaptation et la régénération ➤ Érablières plus sensibles aux EEEF si pas suffisamment de diversité

ENJEUX	CAUSES	EFFETS
18) Intérêt des propriétaires à mettre en valeur leur boisé	➤ Difficulté à rejoindre les propriétaires forestiers ➤ Vieillesse des propriétaires ➤ Beaucoup de travail à faire pour les intéresser à faire la récolte forestière et l'aménagement de la forêt ➤ Nécessité de faire connaître aux propriétaires le potentiel de leur boisé	➤ Potentiel d'aménagement qui pourrait être maximisé davantage ➤ Nécessité d'améliorer les façons de faire pour mieux rejoindre le propriétaire (ex. : modèles de forêt, avoir une belle carte de visite Argumentaire plus écologiste (ex. : séquestration du carbone, etc.)
19) Espèces exotiques envahissantes	➤ Nerprun est présent ➤ Longicorne asiatique est appréhendé et affecte surtout les érablières ➤ Régions limitrophes envahies (Le Val-Saint-François) ➤ Autres espèces possibles (berce du Caucase, renouée du Japon), mais affectent peu les milieux forestiers ➤ Méconnaissance des intervenants, propriétaires, citoyens à l'égard des EEE, et besoin d'identifier les bonnes pratiques	➤ Nuit à la régénération forestière ➤ Menaces pour les érablières ➤ Nécessite des actions à différents niveaux (connaissance, éradication, meilleur aménagement des boisés, etc.)
20) Économie forestière diversifiée	➤ Manque de mise en valeur, protection, tourisme et appropriation de la ressource par la population (ex. : protéger un milieu humide et en faire un espace touristique en même temps)	➤ Peu de valorisation de l'économie régionale en exploitant la ressource forestière
21) Gestion faunique du cerf de Virginie / gestion par massif	➤ Cerf de Virginie est une force (potentiel pour la chasse) et une menace (broutage, prédation)	➤ Besoin de diminuer la pression négative du cerf en milieu agricole et forestier ➤ Potentiel à mettre en valeur

RÉFÉRENCES

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE (2017). Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Montérégie, document de connaissance.

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE (2019). Informations et statistiques sur les producteurs forestiers et les programmes d'aides à la mise en valeur des forêts privées livrées sur le territoire de la MRC d'Acton pour la période de 2013 à 2019. Document préparé pour la MRC d'Acton.

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE (2019B). Fiche Présentations du domaine économique.

AMÉNAGEMENT RURAL ET DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (ARDA) - Inventaire des terres du Canada (fichiers numériques) : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

BOULAIS, J. ET M.-E. SIMONEAU (2018). Profil de la population et des familles de la MRC d'Acton et ses municipalités. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe surveillance. Document non diffusé.

CENTRE DE LA NATURE MONT SAINT-HILAIRE (2007). Développement d'un indice de qualité écologique des boisés pour la MRC d'Acton : adaptation de la théorie des matrices forestières et des corridors forestiers.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE NOIRE (2015). Rapport annuel forêt-faune Arc-en-ciel 2014.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE NOIRE (2015). Plan de développement par massif et amélioration de l'habitat du cerf de Virginie dans la MRC d'Acton : Phase I.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE NOIRE (2019). Informations transmises par courriel.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE NOIRE (2020). État de situation concernant les espèces exotiques envahissantes forestières dans la MRC d'Acton. Rapport de projet remis à la MRC d'Acton.

CÔTÉ, M.-A., GILBERT, D. NADEAU, S. (2012). Caractérisation des profils, des motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées. Rapport produit pour le compte des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées et du ministère des Ressources naturelles du Québec. In AFM, 2017.

DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DE LA MONTÉRÉGIE (2019). Portrait du marché du travail 2018 – MRC d'Acton.

FERME FORESTIÈRE VALMON (2008). Caractérisation des espaces boisés de la MRC d'Acton. Résultats des travaux de caractérisation et recommandations.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). Rapport de dépendance économique, hommes, MRC de la Montérégie, 2012-2016. Source : Statistique Canada, Profils de dépendance économique. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

INSTITUT POUR LE PROGRÈS SOCIO-ÉCONOMIQUE (2009). Synthèse de l'étude d'opportunités. Secteur bioalimentaire de la région d'Acton.

LE GROUPE DESFOR (2018). Étude de la chaîne de valeur forestière - MRC d'Acton. Rapport final présenté à la MRC d'Acton.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ) (2018a). Portrait statistique agricole de la MRC d'Acton. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2018-12 (données provisoires).

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ) (2018b). Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC d'Acton. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2018-12 (données provisoires).

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ) (2018c). Superficie forestière déclarée par les exploitants agricoles enregistrés au MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2018-12 (données provisoires).

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FORÊT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP) (2009). Système d'information écoforestière (SIEF) du 4e programme d'inventaire forestier. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Direction des inventaires forestiers et Direction du développement de l'industrie des produits forestiers. Source : Agence forestière de la Montérégie. (2019). Statistiques préparées pour le PDZA de la MRC d'Acton.

MRC D'ACTON (2016A). Schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté d'Acton. Codification administrative de 2016.

MRC D'ACTON (2016B). Plan stratégique de développement 2016-2020.

MRC D'ACTON (2019A). Bilan annuel des activités de construction – 2018. Document produit par le service de l'aménagement de la MRC d'Acton.

MRC D'ACTON (2019B). Informations transmises par DEL-MRC d'Acton.

PORTAIL BIO QUÉBEC (2020). Liste des entreprises ayant des produits certifiés et des produits précertifiés. En ligne. <https://www.portailbioquebec.info/> consulté le 26 octobre 2020.

QUÉBEC EN FORME (2015). Ensemble vers une saine alimentation pour tous.

STATISTIQUE CANADA (2012). Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière, adapté par l'Institut de la statistique du Québec. In AFM, 2017.

